Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

Bulletin Officiel

N° 4836 Lundi 20 Avril 2015

— 18^{ème} ANNEE —— ISSN 0330-7174

_ ~
K
Q

COMMUNIQUE DU CMF	
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
AVIS DE SOCIETES	
INDICATEURS D'ACIVITE TRIMESTRIELS	
ALKIMIA ASTREE ARAB TUNISIAN LEASE - ATL - TUNIS RE SPBT SOTIPAPIER SOTUVER ARTES SIMPAR SOTRAPIL SPDIT - SICAF SOPAT CITY CARS NEW BODY LINE ARAB TUNISIAN BANK DELICE HOLDING BANQUE DE TUNISIE SITS BEST LEASE CEREALIS	3 4-5-6 6 7-8-8 9-10 11 12-13 14 19 16 17 18 19 20-21 22-24 25: 26-28 23 30 31
ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES AGO	
SICAV AVNIR - AGO - UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV - AGO - UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV - AGO - UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV - AGO - UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV - AGO - EURO-CYCLES - AGO -	32 33 33 34 34 36
COMMUNIQUE DE PRESSE	
HANNIBAL LEASE	35
INFORMATIONS POST AGO	
PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF	36-38
AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE	
GIF FILTER	39
EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	5
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « BANQUE DE L'HABITAT SUBORDONNE 2015 »	40-46
EMI KOM OBLIGATAIRE SOBORDONNE «BANQUE DE L'HABITAT SUBORDONNE 2013»	40-40
EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE	
EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2015-01 »	47-49
COURBE DES TAUX	50
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	51-52
	31 32
ANNEXE I	

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2014

EURO-CYCLES

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2014

- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV SICAV AVENIR

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Siège social :

 $La\ sociét\'e\ \dots\dots\dots publie\ ci-dessous\ ses\ indicateurs\ d'activit\'e\ relatifs\ au\ x^{\'eme}\ trimestre\ \dots\dots\dots$

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de	Exercice comptable N-1
			l'exercice comptable N-1	

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent;
 - justifier leur choix et d'expliquer leur portée;

- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

La Société Chimique ALKIMIA

Siège social: 11, rue des Lilas -1082 Tunis Mahragene -

La société ALKIMIA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

	Indicateurs		Unités	Au 31	Mars	Au
			Unites	2015	2014	31/12/2014
1	Production		t	18 470,000	31 425,000	123 985,000
2	Ventes		t	17 774,200	30 601,950	124 491,500
		P_2O_5	t	0,650	0,654	0,646
,	Consommations	Total alcalis	t	0,572	0,577	0,575
3	spécifiques par tonne de STPP produite	Eau Industrielle	m ³	2,309	2,493	2,510
		Electricité	kwh	278,435	213,640	202,667
		Gaz naturel	th	2 577,044	2 221,000	2 102,306
	Chiffre d'affaires	A l'export	DT	32 384 710,232	47 604 556,188	195 940 791,113
4		Sur le marché local	DT	1 437 716,300	2 783 857,100	5 938 407,050
		Total	DT	33 822 426,532	50 388 413,288	201 879 198,163
6	Endattament	CMT	DT	3 750 000,000	4 464 285,713	4 107 142,855
6	Endettement	CCT	DT	881 200,599	14 139 837,884	2 829 855,129
7	Investissements		DT	577 320,663	733 473,037	2 882 644,030

Il est à signaler qu'au cours du premier trimestre 2015, la Société a enregistré une baisse notable de son activité. En effet:

- La production a enregistré un recul de 41,22% par rapport à la même période de 2014 du fait de l'arrêt des unités de production durant les mois de Janvier et Février 2015 par manque d'acide phosphorique en raison des grèves et sit-in observés au bassin minier.
- En conséquence de la baisse de la production, les ventes sont passées de 30 601,950 tonnes au 31.03.2014 à 17 774,200 tonnes au 31.03.2015 soit une baisse de 41,92%
- Le chiffre d'affaires a enregistré une importante baisse compte tenu de la baisse du volume des ventes.
- Les prix des matières premières, l'acide phosphorique et le carbonate de sodium, ont enregistré une augmentation importante.
- Les investissements réalisés de 577 320,663 dinars concernent notamment le renouvellement de l'outil de production et l'achat de matériel et logiciel informatique.
- Le dernier planning de réalisation de l'Unité de production de sulfate de sodium à Sebkhat Oum El Khialate par la filiale « Les Salines de Tataouine » prévoit le démarrage de l'usine en Juillet 2015 et un début de commercialisation en Septembre 2015.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE

Siège Social: 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

Indicateurs:

(en DT)

	1er trimestre de	1er trimestre de	du 01/01/2014
	l'exercice	l'exercice	04/40/0044
	comptable 2015	comptable 2014	au 31/12/2014(*)
1/ Primes émises	<u>41 778 047</u>	<u>40 822 328</u>	<u>118 858 974</u>
Non Vie :	38 693 924	37 108 622	95 064 978
Automobile	15 881 616	13 871 310	40 239 565
Incendie& Multirisques	6 269 142	5 600 700	12 302 439
Transport	2 537 755	4 092 503	9 348 039
Autres branches	14 005 411	13 544 109	33 174 935
Vie:	3 084 123	3 713 706	23 793 996
2/ Primes cédées	<u>11 531 279</u>	<u>11 859 196</u>	<u>40 516 947</u>
Non Vie :	11 427 465	11 764 566	40 214 654
Automobile	840 947	629 140	13 006 564
Incendie& Multirisques	5 347 261	4 837 574	9 729 758
Transport	2 451 551	3 818 926	8 380 228
Autres branches	2 787 706	2 478 926	9 098 104
Vie:	103 814	94 630	302 293
3/ Commissions	<u>3 419 735</u>	<u>3 470 726</u>	<u>9 853 546</u>
4/ Charges de sinistres			
déclarés en cours	<u>8 005 361</u>	<u>6 916 679</u>	<u>61 697 659</u>
Non Vie :	6 403 159	6 475 076	55 491 345
Automobile	3 847 813	3 783 499	28 715 945
Incendie& Multirisques	187 336	271 800	3 108 005
Transport	229 976	92 616	1 681 681
Autres branches	2 138 034	2 327 161	21 985 714
Vie (**):	1 602 202	441 603	6 206 314
5/ Produits des placements	<u>3 113 159</u>	<u>3 448 978</u>	<u>17 754 906</u>
dont revenus financiers	2 997 881	3 341 280	16 843 470

<u>Commentaires</u>: (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2014: Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 MARS 2015:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96 - 112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31). Les principes comptables les plus significatifs:

La constatation des revenus:

- Les Primes émises: sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance;
 c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
- Les Primes cédées: Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

• La constatation des charges:

- Charges de commissions: S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
- Charges de sinistres déclarés en cours (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.
- La constatation des produits des placements: Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1 er janvier au 31 Mars 2015:

2-1/ Production:

Une évolution de la production de la Compagnie de 2,34%, véhiculée essentiellement par les branches Automobile, Incendie & Multirisques et Maladie Groupe. La baisse du niveau d'activité en Transport-Risques Pétroliers, ainsi que le recul en assurance Vie ont freiné le niveau de croissance globale de la Compagnie.

2-2/ Sinistres:

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin Mars 2015, à un niveau normal, avec une amélioration de son ratio de sinistres à primes de 0,8 point (15,39% contre 16,19% au 31/03/2014).

2-3/ Placements:

Un recul du niveau des produits de placements au 31 Mars 2015 d'environ 335 mD. Celui-ci est imputable essentiellement à un décalage d'encaissement, comparé à la même période de l'exercice précédent, de dividendes pour certains titres de notre portefeuille.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN LEASE

Siège social : Ennour building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis-Mahrajene

L'ATL publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 1^{er} trimestre 2015

En Milliers de Dinars

			ers de Dinars	
	Pre	mier trimest	re	exercice 2014 (1)
	2 014	2 015	variation	
Total Approbations	74 235	76 685	3,3%	242 754
sous total Approbations Mobilières	73 514	70 979	-3,4%	235 976
Agriculture	6 107	7 588	24,3%	23 240
Batiments & travaux publics	12 640	9 113	-27,9%	36 881
Industrie	9 026	4 443	-50,8%	30 168
Service et commerce	45 045	41 799	-7,2%	125 659
Tourisme	696	8 036	1054,6%	20 022
sous total Approbations Immobilières	721	5 706	691,4%	6 778
Agriculture		324		314
Batiments & travaux publics		282		337
Industrie		140		6(
Service et commerce	721	4 960		4 917
Tourisme		0		1 150
Total Mises en Force	61 805	61 736	-0,1%	220 649
Sous total Mises en Force Mobilières	59 932	<i>58 357</i>	-2,6%	214 182
Agriculture	5 527	7 024	27,1%	21 940
Batiments & travaux publics	8 400	7 528	-10,4%	32 233
Industrie	7 261	6 726	-7,4%	26 12:
Service et commerce	38 297	33 268	-13,1%	118 420
Tourisme	447	3 811	752,6%	15 468
sous total Mises en Force Immobilières	1 873	3 379	80,4%	6 467
Agriculture		0	0,0%	314
Batiments & travaux publics		0	0,0%	337
Industrie	1 151	140	100,0%	(
Service et commerce	722	2 239	210,1%	5 660
Tourisme		1 000	-	150
Total des engagements	391 115	415 503	6,2%	418 433
Engagements courants	354 864	371 988	4,8%	379 677
Engagements class és	36 251	43 515	20,0%	38 750
Trésorenie nette	28 227	10 779	-61,8%	14 22!
Ressources d'emprunts (2)	302 000	322 430	6,8%	327 425
Capitaux propres (3)	64 798	66 321	2,4%	66 32:
Revenus bruts de leasing	47 001	51 527	9,6%	211 20
Revenus nets de leasing (4)	8 695	9 682	11,4%	37 71:
Produits nets de leasing	3 920	4 137	5,5%	17 808
Total des charges d'exploitation (5)	1 691	1 567	-7,3%	6 889

⁽¹⁾ Données non auditées.

Faits saillants:

Clôture avec succès de l'EO "ATL 2014-3" pour un montant total de 40 MD Evolution des produits nets de leasing de 5,5%

⁽²⁾ Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants.

⁽³⁾ Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

⁽⁴⁾ Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

⁽⁵⁾ Le total des charges d'exploitation correspondent aux charges du personnel, aux dotations aux amortissements et aux résorptions et aux autres charges d'exploitation.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

La société TUNIS RE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

				EN DT
<u>PRIMES</u>	BRANCHE	TM1 2014	TM1 2015	Année 2014
Acceptation	Incendie	14 526 702	15 903 398	30 944 502
	Accidents et Risques Divers	3 563 919	3 783 846	10 639 711
	Risques Techniques	5 680 135	5 878 090	17 571 643
	Transport	3 390 794	3 542 383	13 652 779
	Aviation	-23 307	307 091	16 275 811
	Total non vie	27 138 243	29 414 807	89 084 446
	Vie	723 642	746 905	4 218 617
	Activité Retakaful	743 533	1 374 496	4 330 986
	TOTAL GENERAL	28 605 419	31 536 208	97 634 049
Rétrocession	Incendie	8 874 677	10 022 621	15 388 696
rectioce33ion	Accidents et Risques Divers	787 451	606 037	1 613 677
	Risques Techniques	3 121 253	3 507 492	9 411 662
	Transport	1 232 707	1 079 405	4 058 053
	Aviation	26 521	20 928	15 156 233
	Total non vie	14 042 608	15 236 483	
				45 628 320
	Vie	20 037	3 046	29 262
	Activité Retakaful	325 223	418 137	1 029 113
	TOTAL GENERAL	14 387 869	15 657 667	46 686 696
	NET	14 217 550	15 878 541	50 947 353
CHARGES D'AC	QUISITION			EN D
	BRANCHE	TM1 2014	TM1 2015	Année 2014
Acceptation	Incendie	3 703 274	4 136 062	9 396 169
	Accidents et Risques Divers	783 290	898 010	2 180 687
	Risques Techniques	1 309 733	1 515 601	4 417 587
	Transport	856 400	1 043 731	3 355 415
	Aviation	77 255	83 684	138 083
	Total non vie	6 729 954	7 677 087	19 487 941
	Vie	526 544	637 284	1 944 808
	Activité Retakaful			
		303 195	530 182	947 247
D. (TOTAL GENERAL	7 559 693	8 844 552	22 379 995
Rétrocession	Incendie	3 403 741	4 125 257	4 607 183
	Accidents et Risques Divers	180 757	139 838	319 024
	Risques Techniques	746 677	782 787	2 071 343
	Transport	86 964	153 090	414 993
	Aviation	25 585	42 024	90 627
	Total non vie	4 443 724	5 242 996	7 503 171
	Vie	49	209	687
	Activité Retakaful	92 627	171 584	187 335
	TOTAL GENERAL	4 536 400	5 414 789	7 691 193
	NET	3 023 293	3 429 763	14 688 802
CLIADOTA CITI	TDEC			
CHARGES SINIS	DIKES			EN DT
CHARGES SINIS		TM1 2014	TM1 2015	
	BRANCHE	TM1 2014 5 730 409	TM1 2015	Année 2014
	BRANCHE Incendie	5 730 409	3 354 198	Année 2014 15 468 087
	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers	5 730 409 1 860 393	3 354 198 747 205	Année 2014 15 468 087 7 464 560
	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques	5 730 409 1 860 393 550 898	3 354 198 747 205 496 216	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142
	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185	3 354 198 747 205 496 216 699 549	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843
	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 179
	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 179 47 725 81 3
	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968	Année 2014 15 468 08 7 464 560 5 832 14 8 744 843 10 216 179 47 725 813 1 828 703
	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 175 47 725 813 1 828 703 2 032 258
Acceptation	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 175 47 725 813 1 828 703 2 032 258 51 586 770
Acceptation	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 179 47 725 81 1 828 702 2 032 258 51 586 770
Acceptation	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 179 47 725 81 1 828 702 2 032 258 51 586 770 6 668 957 545 678
Acceptation	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484 388 398	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225 58 786	Année 2014 15 468 083 7 464 560 5 832 143 8 744 843 10 216 175 47 725 813 1 828 703 2 032 253 51 586 75 545 678 2 146 073
Acceptation	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484 388 398 57 300	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225 58 786 323 943	Année 2014 15 468 08 7 464 566 5 832 14 8 744 84 10 216 179 47 725 81 1 828 700 2 032 258 51 586 770 6 668 95 545 678 2 146 073 3 470 977
Acceptation	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484 388 398 57 300 127 854	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225 58 786 323 943 351 688	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 173 47 725 813 1 828 703 2 032 258 51 586 770 6 668 957 545 678 2 146 078 8 939 668
Acceptation	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484 388 398 57 300 127 854 5 134 897	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225 58 786 323 943	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 173 47 725 813 1 828 703 2 032 258 51 586 770 6 668 957 545 678 2 146 078 8 939 668
Acceptation	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484 388 398 57 300 127 854 5 134 897	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225 58 786 323 943 351 688 2 500 076	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 177 47 725 811 1 828 701 2 032 258 51 586 770 6 668 957 545 678 2 146 073 3 470 977 8 939 668 21 771 354
Acceptation	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484 388 398 57 300 127 854 5 134 897 0 12 071	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225 58 786 323 943 351 688 2 500 076 0 115 438	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 177 47 725 811 1 828 701 2 032 258 51 586 770 6 668 957 545 678 2 146 073 3 470 977 8 939 668 21 771 354
Acceptation	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484 388 398 57 300 127 854 5 134 897	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225 58 786 323 943 351 688 2 500 076	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 177 47 725 813 1 828 703 2 032 258 51 586 770 6 668 957 5 45 678 2 146 073 3 470 97 8 939 668 21 771 354
Acceptation	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484 388 398 57 300 127 854 5 134 897 0 12 071	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225 58 786 323 943 351 688 2 500 076 0 115 438	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 179 47 725 811 1 828 702 2 032 258 51 586 77 6 668 957 2 146 073 3 470 977 8 939 668 21 771 354 2 246 982
Acceptation Rétrocession	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484 388 398 57 300 127 854 5 134 897 0 12 071 5 146 968	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225 58 786 323 943 351 688 2 500 076 0 115 438 2 615 514	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 175 47 725 811 1 828 702 2 032 258 51 586 77 6 668 957 2 146 073 3 470 977 8 939 668 21 771 354 246 982 22 018 336
Acceptation Rétrocession	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484 388 398 57 300 127 854 5 134 897 0 12 071 5 146 968 3 510 370	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225 58 786 323 943 351 688 2 500 076 0 115 438 2 615 514	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 179 47 725 811 1 828 701 2 032 258 51 586 770 6 668 957 2 146 073 3 470 977 8 939 668 21 771 354 246 982 22 018 336 EN D
Acceptation Rétrocession	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484 388 398 57 300 127 854 5 134 897 0 12 071 5 146 968 3 510 370	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225 58 786 323 943 351 688 2 500 076 0 115 438 2 615 514 3 724 198	15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 179 47 725 811 1 828 701 2 032 258 51 586 770 6 668 957 5 45 678 2 146 073 3 470 977 8 939 668 21 771 354 (246 982 22 018 336 EN DI Année 2014
CHARGES SINIS Acceptation Rétrocession PRODUITS FINA	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL N E T	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484 388 398 57 300 127 854 5 134 897 0 12 071 5 146 968 3 510 370 TM1 2014 2 760 301	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225 58 786 323 943 351 688 2 500 076 0 115 438 2 615 514 3 724 198 TM1 2015 2 413 495	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 179 47 725 811 1 828 701 2 032 258 51 586 770 6 668 957 2 146 073 3 470 977 8 939 668 21 771 354 246 982 22 018 336 EN DT Année 2014
Acceptation Rétrocession	BRANCHE Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL Incendie Accidents et Risques Divers Risques Techniques Transport Aviation Total non vie Vie Activité Retakaful TOTAL GENERAL	5 730 409 1 860 393 550 898 41 185 258 850 8 441 735 56 801 158 802 8 657 338 4 477 861 83 484 388 398 57 300 127 854 5 134 897 0 12 071 5 146 968 3 510 370	3 354 198 747 205 496 216 699 549 328 677 5 625 845 135 968 577 898 6 339 712 1 644 434 121 225 58 786 323 943 351 688 2 500 076 0 115 438 2 615 514 3 724 198	Année 2014 15 468 087 7 464 560 5 832 142 8 744 843 10 216 179 47 725 811 1 828 701 2 032 258 51 586 770 6 668 957 5 45 678 2 146 073 3 470 977 8 939 668 21 771 354 (246 982 22 018 336 EN DT

Commentaires sur l'Activité de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » à fin Mars 2015

Remarque:

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les indicateurs relatifs à l'exercice 2014 de Tunis Re restent provisoires jusqu'à approbation des états financiers par l'assemblée générale ordinaire.

Les faits saillants ayants marqué l'activité au premier trimestre 2015.

Au titre du premier trimestre 2015, l'évolution de l'activité de Tunis Re a été marquée par :

- Une hausse du chiffre d'affaires au 31/03/2015 de 10,2% par rapport à la même période de l'année écoulée.
 Cette progression touche toutes les branches de l'activité.
- L'activité Retakaful a généré au cours du premier trimestre 2015, un chiffre d'affaires de 1,374 MDT avec une remarquable augmentation de 85% par rapport à la même période de 2014.
- ❖ Une progression des primes nettes de rétrocession de 12% par rapport au 31/03/2014 pour atteindre 15,879 MDT soit un taux global de rétention de 50,4% contre 49,7 en mars 2014.
- Une baisse de la charge sinistre brute de 27% par rapport à la même période de 2014
- Les produits financiers ont atteint 2,438 MDT au premier trimestre 2015,
- Les produits financiers englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2014 et 2015). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Siège social : Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1080 Tunis

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015

		1° T 2015	1° T 2014	EXERCICE 2014
CHIFFRES D'AFFAIRES:	BOISSONS GAZEUSES LOCALES	21 351 838 573	25 745 029 044	156 322 399 481
(En millimes)	BOISSONS GAZEUSES A L' EXPORT	6 755 173 762	3 301 493 834	31 707 848 523
	BIERE LOCALE	26 205 882 337	23 315 263 711	105 383 117 208
	BIERE A L' EXPORT	795 164 016	630 933 441	2 770 904 105
	AUTRES	6 350 419 271	6 905 997 738	36 494 707 465
		61 458 477 959	59 898 717 768	332 678 976 782
VENTES:	BOISSONS GAZEUSES	344 874	380 334	2 472 831
(EN HL)	BIERE	415 152	402 614	1 699 514
PRODUCTIONS:	BOISSONS GAZEUSES	271 109	318 327	2 018 834
(EN HL)	BIERE	434 217	402 018	1 687 476
INVESTISSEMENTS:	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	75 711 641	6 750 000	668 639 819
(En millimes)	TERRAINS	73 711 041	0 730 000	000 037 017
(En minutes)	GENIE CIVIL	131 078 491	522 767 315	1 770 979 703
	MATERIELS	1 672 695 241	1 642 645 350	17 338 040 898
	EMBALLAGES	525 727 716	1 560 441 880	7 770 304 632
		2 405 213 089	3 732 604 545	27 547 965 052
ENDETTEMENTS:	CREDITS BANCAIRES A LONG TERME	1 633 534 503	3 257 175 001	1 633 534 503
(En millimes)	CREDITS BANCAIRES A COURT TERME	1 218 571 606	2 875 503 145	1 623 639 498
	SOLDE COMPTABLE BANCAIRE	3 313 026 711	18 318 305 911	33 422 617 929

INDICATEURS FINANCIERS DU 1 T 2015

1) BASES RETENUES:

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs financiers du premier trimestre 2015 sont issues de notre comptabilité.

2) CHIFFRES D'AFFAIRES:

- L e chiffre d'affaires des boissons gazeuses a atteint un montant de : 21 351 839 dinars.
- Le chiffre d'affaires des boissons gazeuses à l'export a atteint : 6 755 174 dinars.
- Le chiffre d'affaires de la bière locale est passé de 23 315 264 dinars à 26 205 882 dinars soit une augmentation de 12,40%.
- Le chiffre d'affaires à l'export de la bière est passé de 630 933 dinars à 795 164 dinars soit une hausse de 26,03%

3) VENTES EN VOLUME:

- le volume des ventes des boissons gazeuses est de : 344 874 hectolitres
- les quantités de bière vendues sont de 415 152 hectolitres.

4) PRODUCTIONS:

- la production des boissons gazeuse a atteint un volume de : 271 109 hectolitres.
- la production de la bière a augmenté de 8,00%

5) LES INVESTISSEMENTS:

Les investissements de la période sont composés essentiellement de l'achat de matériel de bière et d'emballages à consigner (casiers et bouteilles)

6) ENDETTEMENTS:

- les crédits bancaires à moyen terme ont été contractés fin 2009 pour financer les investissements y compris le siège. Le solde au 31/03/2015 représente les échéances en principal à payer en 2016.
- Les crédits bancaires à court terme représentent les échéances en principal à payer au cours de l'année 2015.
- Les soldes comptables bancaires sont composés des soldes au 31/12/2014 et des montants de recouvrement auprès des clients et des dividendes reçus déduction faite des paiements des impôts, des souscriptions d'actions, des salaires et des fournisseurs.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)

13, rue Ibn AbiDhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La société SOTIPAPIER publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015 :

	1er	trimestre		_
Indicateurs	2015	2014	var en %	Année 2014
Production Kraft (en tonnes)	6 600	5 600	18%	24 382
Production Test Liner (en tonnes)	5 984	5 170	16%	20 593
I.Total Production en tonnes	12 585	10 770	17%	44 975
CA Kraft	11 933 091	11 245 596	6%	43 875 183
CA Test Liner	4 538 924	4 798 713	-5%	16 695 253
CA Energie	420 897	371 994	13%	1 819 830
Autres	98 082	114 894	-15%	406 775
II. Total Chiffre d'affaires (en DT)	16 990 994	16 531 198	3%	62 797 040
CA local	16 293 762	15 184 299	7%	59 082 245
CA export	697 232	1 346 899	-48%	3 714 794
III. Investissements (en DT)	538 247	596 838	-10%	3 254 682
Endettement à moyen et long terme	-	-		_
Emprunts à moins d'un an	-	-		_
Autres (découvert, escompte)	12 431 147	3 903 753	218%	12 672 533
IV. Endettement (en DT)	12 431 147	3 903 753	218%	12 672 533
V. Trésorerie (en DT)	685 068	781 663	-12%	1 260 321

Commentaires:

- La production de papier Kraft et papier Cannelure (Test liner) a enregistré une augmentation respective de 18% et 16% soit une augmentation globale de la production de 17% par rapport au 1^{er} trimestre 2014.
- Le chiffre d'affaires a enregistré une croissance de 3% comparé au 1 er trimestre 2014, résultant de l'application des nouveaux tarifs (augmentation des prix de vente du papier kraft à partir de juillet 2014).
- L'endettement de la société se situant à 12,431 KDT au 31/03/2015 est composé d'un encours escompte commercial (EENEE) de 12,117 KDT et 0,314 KDT de découverts, contre un endettement de 3,904 KDT au 1^{er} trimestre 2014 composé de 3,489 KDT d'escompte commercial (EENEE) et 0,415 KDT de découverts.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER

Siège social: Z.I Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua- Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

Indicateurs	Unité	1 ^{er} trimestre			Année
maleuteurs	Ome	2014	2015	Var	2014
Revenus :		9 119	10 750	+18%	45 156
Marché local	1000 dt	4 141	4 927	+19%	18 525
Marché export		4 978	5 820	+17%	26 630
Production:	1000 dt	14 141	12 676	-10%	47 042
Structure de l'endettement		33 197	31 005	-7%	31 068
DMLT	1000 dt	10 187	12 348	+21%	13 152
DCT		23 010	18 657	-19%	17 916
Placement & liquidité	1000 dt	940	952	+1%	955
Investissement	1000 dt	275	219	-20%	3 545

1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- ✓ Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période
- ✓ Production : selon la formule (Revenus de la période stock initial PF + stock final PF)
- ✓ Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Ces indicateurs restent provisoires et non audités.

2) Commentaires des indicateurs :

Revenus

Malgré une conjoncture nationale et internationale défavorable et la concurrence de plus en plus accrue sur nos marchés traditionnels, le chiffre d'affaires enregistré au premier trimestre 2015 a atteint 10,750 millions de dinars contre 9,119 millions de dinars pour la même période 2014, soit +17,9%.

Le chiffre d'affaires local a connu **une hausse de 19%** passant de 4,141 millions de dinars à 4,927. Cette progression est due à une meilleure disponibilité des articles et au lancement de la nouvelle teinte mi blanc destinée aux conditionneurs d'huile et de vin et générant un chiffre d'affaires additionnel d'environ 500 milles dinars

Pour le marché export, les ventes ont atteint 5,820 millions de dinars contre 4,978 millions en 2014, soit une hausse de 17%, confirmant ainsi le niveau de compétitivité internationale atteint par la société.

Il est à noter que le taux des exportations représente **54%** des réalisations globales et confirme le positionnement de la Sotuver sur les marchés extérieurs et son statut d'entreprise majoritairement exporta trice.

Valeur de la production:

La valeur de la production a atteint 12,676 millions de dinars en baisse de 10% par rapport à la même période de 2014. Cette baisse est due au lancement, après plusieurs journées de manipulations et d'essais, de la production de la nouvelle teinte mi blanc, couleur qui a obtenu bonne satisfaction des clients.

Endettement:

L'endettement global se situe actuellement à 31,005 millions de dinars, et reste au même niveau qu'au 31/12/2014.

L'endettement à moyen et long terme a baissé de 7% (-0,804 millions de dinars) suite au remboursement des échéances arrivées à terme.

Investissements:

Les investissements du 1^{er} trimestre 2015 s'élèvent à 0,219 millions de dinars et portent principalement sur des équipements et outillages au niveau des machines de production.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Automobiles Réseau Tunisien et Services « ARTES »

Siège social: 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

La Société ARTES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

	1 ^{er} Trimestre	1 ^{er} Trimestre	Au
Désignation	2015	2014	31/12/2014
Total des revenus	13 919 352	51 885 966	159 008 533
Coût d'achat des marchandises vendues	11 079 810	42 278 491	131 310 668
Charges financières	7 616	30 952	93 511
Produits financiers	1 068 725	1 302 277	8 854 139
Trésorerie nette	76 061 497	105 343 801	71 446 692
Délai moyen règlement fournisseurs	145	145	125
Masse salariale	1 157 976	902 162	4 716 227
Effectif moyen	197	192	194
Nombre des points de vente (agents et ateliers)	26	26	26

Faits saillants:

• Le chiffre d'affaire s'élève à 13,919 Millions de dinars au 31/03/2015 contre 51,886 Millions de dinars au 31/03/2014 soit une diminution de 37,967 Millions de dinars.

Cette décroissance du chiffre d'affaire se justifie exclusivement par la régression du nombre des véhicules vendus au 31/03/2015 par rapport à 2014, suite au décalage des importations des véhicules neufs imposés par la libération tardive de la première tranche du quota au titre de l'année 2015 et qui a affecté notamment le chiffre d'affaires du premier trimestre 2015.

- Diminution de la trésorerie nette au 31/03/2015, par rapport à la même période de l'année 2014, s'explique principalement par la décroissance du chiffre d'affaire de la période.
- Diminution des produits financiers de 0,233 Million de dinars (-17,93 %) au 31/03/2015, par rapport à la même période de l'année 2014 s'explique par la diminution de la trésorerie.

^{*} Les chiffres de l'année 2014 sont des chiffres définitifs.

^{**} Tous les indicateurs objet de la présente communication sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS « SIMPAR »

Siège social: 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société SIMPAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

			xprimés en Dinars)
LIBELLES	1T2015	1T2 014	EXERCICE 2014
REVENUS	3 041 547	6 715 551	27 330 554
-VENTES	3 020 150	6 710 524	25 701 272
.Ventes de logements	2 792 150	5 608 973	22 968 013
Vertes de magasins et bureaux	228 000	1 079 000	2 710 709
Ventes de terrains blis	0	22 551	22 551
-PRODUTS DE PARTICIPATIONS			1 519 793
-AUTRES	21 397	5 028	109 489
VALEUR AJOUT EE BRUTE	1 390 690	2 819 676	11 356 444
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 143 236	2 445 666	8 950 171
STOCKS EN COURS	11 016 776	9 672 587	9 980 381
STOCKS DE PRODUITS FINS	11 865 107	19 993 356	13 871 461
STOCKS DE TERMANIS A BAT IR	27 795 245	24 140 701	27 371 881
BANCERLISATIONS FINANCIERES	10 745 104	10 213 952	10 750 511
STRUCTURE DES PLACEMENTS	5 374 372	5 555 166	5 374 372
-ACTIONS			
-FONDS GETEES	5 374 372	5 555 166	5 374 372
-ALITHES			
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE			558 125
-PRISES DE PARTICIPATIONS			558 125
-CESSIONS DEPARTICIPATIONS			
TOTAL DES CREANCES	531 982	1 561 724	805 685
AVANCES RECUES DES CLIENTS	1 476 953	4 319 258	2 202 914
DEPENSES ENGA GEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUXTRAVAUX ET ET UDE	1 013 768	930 014	5 956 941
REVENUS PAR CATEGORIE	-	-	1 432 998
-DIMIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES NON COTEES			138 100
-DIMIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES COTEES			941 668
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES			
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES			
-AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS			353 230
ROPPOSES SUR PROVISKONS ANTEROBIRES	21 170	235 796	254 777
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES			40 541
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES	21 170	235 796	214 23 f
LES PROVISIONS	26 576	34 277	74 826
-COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMLEES			
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES			
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES			
-DOTATIONS AUX PROVISIONS FOUR DEPRECIATION DE TITRES NON COTES			
-DOTATIONS AUX PROVISIONS FOUR DEPRECIATION DE TITRES COTES	26 576	34 277	74 826
PLACEMBIT SA COURT TERME			
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DELIQUIDITES	329 952	1 079 615	1 489 900
TOTAL DES ACTIFS			72 535 703

Les stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

Le Chiffre d'Affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés et enregistrés.

Faits saillants ayant marqué l'activité de la SIMPAR au cours du 1 er trimestre 2015:

- Le chiffre d'affaires prévisionnel pour le premier trimestre 2015 est atteint à 100%
- Les promesses de vente fermes au 31 Mars 2015 s'élèvent à 4 393 504 DT
- Obtention du permis de bâtir pour le terrain EHC 18 sis à El Mourouj 6
- Récolement prévu au cours du deuxième trimestre 2015 pour le projet chotrana 1 sis à la Soukra (projet en groupement avec la société EL Madina)
- Reconduction de la certification ISO 9001

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES - SOTRAPIL-

Siège social : Boulevard de la terre -Centre Urbain Nord -1003 Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

	1 ^{er} trimestre 2015	1 ^{er} trimestre 2014	Cumul au 31/12/2014
1- Quantités transportées en M³ dont :	422 396	353 849	1 778 271
-Quantités transportées à travers le pipeline Bizerte-Rades -Quantités transportées à travers le pipeline Jet A1 Rades-Tunis Carthage	400 448 21 948	339 393 14 455	1 676 025 102 246
2- Revenus du Transport par catégories (en Dinars)			
- Transport par pipeline Bizerte - Rades	2 417 748	2 058 585	10 104 244
- Transport par pipeline Jet A1 Rades-Tunis Carthage	102 477	64 283	461 132
- Transport par canalisations banales	120 134	101 818	502 808
- Frais de stockage	24 107	24 107	96 427
Total des revenus du transport (en Dinars)	2 664 466	2 248 793	11 164 610
3- Autres produits d'exploitation (en Dinars)			
- Solde de la position litrage (profit – perte)	437 479	228 413	913 655
- Autres	0	0	0
Total des autres produits d'exploitation (en Dinars)	437 479	228 413	913 655
4- Total des produits d'exploitation (en Dinars)	3 101 945	2 477 206	12 078 265
5- Produits financiers (en Dinars)	300 130	308 258	1 018 799
6- Charges financières (en Dinars)	1 245	0	3 333
7- Total des charges d'exploitation (en Dinars) dont :	1 974 795	1 962 377	8 090 079
Charges du personnel	912 608	1 008 347	4 069 799
8- Autres charges d'exploitation (en Dinars)	266 028	285 313	1 060 498

• Les indicateurs provisoires sont élaborés partant des données relevées à travers les tableaux de bord de l'activité technique et de gestion de la société au cours de la période considérée.

Le total des quantités transportées au cours du premier trimestre de l'exercice 2015 a atteint 422.396 m³ contre 353.849 m³ transportés au cours de la même période de l'année écoulée soit une croissance de l'ordre de +19,37% justifiée par l'évolution des quantités transportées à travers le

- pipeline Bizerte Rades de l'ordre de 17,99% et par l'évolution des quantités transportées à travers le pipeline Jet A1 Rades Tunis Carthage de l'ordre de 51,83%.
- Il est par ailleurs à noter que l'évolution des quantités transportées à travers le pipeline Bizerte Rades est expliquée par l'évolution de la consommation nationale en produits blancs au cours de la même période.
- Le total des revenus du transport a atteint au 31 mars 2015 la somme de 2.664.466 dinars contre 2.248.793 dinars à fin mars 2014 soit une progression de l'ordre de +18,48%. Cette évolution est justifiée d'une part par l'augmentation des quantités transportées à travers les pipelines multiproduits Bizerte Rades et Jet A1 Rades Tunis Carthage et d'autre part par la révision à la hausse du tarif du transport du Jet A1 de 5% à partir du 1^{er} octobre 2014.
- Le total des produits d'exploitation a atteint au 31 mars 2015 la somme de 3.101.945 dinars contre la somme de 2.477.206 dinars au 31 mars 2014 soit une évolution de +25,22% justifiée d'une part par l'augmentation du total des revenus de transport et d'autre part par l'évolution du solde de la position litrage de 91,53%.
- Le total des charges d'exploitation a atteint à fin mars 2015 la somme de 1.974.795 dinars contre 1.962.377 dinars à fin mars 2014 soit une progression de l'ordre de 0,63%.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « S.P.D.I.T. - SICAF»

Siège social : 5, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « SPDIT SICAF », publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

	Saide en DT		
<u>REVENUS</u>	ler Trim 15	<u>ler Trim 14</u>	31/12/2014
Dividendes	0	14 137 829	15 32 0 355
Dividendes des participations non cotées (1)	_	14 137 829	14 252 449
Dividendes des placements cotés			1 067 906
Plus values de cessions	0	0	5 184
Plus values sur cession des autres participations non-cotées	_	_	
Plus values sur cession des actions SICAV			5 184
Plus values sur cession des placements cotés			
Revenus des placements	400 983	446 469	1 688 327
Autres produits d'exploitation	60 539	60 000	86 695
Reprises de provisions antérieures	402 328	85 330	26 855
Reprise des provisions sur titres cotés en bourse (2)	402 328	85 330	26 855
Reprise des provisions sur titres de participations			
Reprise des provisions pour risques et charges			
Commissions et charges assimilées	17 201	16 852	<u>40 096</u>
Moins values sur cessions de titres			<u>18</u>
Dotations aux provisions pour dépréciations de tit	445 026	149 047	1 247 09 3
Dépréciation de titres cotés (3)	445 026	149 047	356 322
Dépréciation de titres de participations			890 771
Immabilisations financières	_	_	14 110 99 8
Participations Groupe	_		9 243 119
Participations Hors Groupe	_	_	3 421 000
Emprunts Obligataires			1 428 400
Autres participations	-	-	18 479
Placements et autres actifs financiers	-	-	44 424 027
Prises de participations de la période	-	_	233 000
Cessions de participations de la période	-	-	308 180
Crémes rattachées aux immebilisations financières	-	-	5 255
Liquidités et équivalents de liquidités	-	-	36 891
Total des actifs	-	-	53 103 201

Commentaire:

- (1) Les dividendes provenant de nos participations non cotées ont été perçus postérieurement au 31 mars 2015 contrairement à l'année précédente.
- (2) La remontée des cours boursiers au cours du premier trimestre 2015 nous a permis d'opérer plus de reprises de provisions par rapport à la même période de l'année précédente,
- (3) La constitution de provision supplémentaire concerne principalement les actions de la SOTETEL et de CARTHAGE CEMENT.

(NB) L'élaboration des chiffres ci-dessus a été faite sur la base comptable de la société. Les chiffres au 31/12/2014 ont été arrêtés par le conseil d'administration tenu le 10 mars 2015.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT"

Siège: Zone Industrielle - BP 19, Teboulba

La société SOPAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 1^{er} trimestre 2015 :

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2015

	1 er Trimestre			Cum	Exercice		
Indicateurs	2015	2014	Var en %	2015	2014	Var en %	2014
- Production Viandes et dérivés (en tonne)	3 005	1 857	62%	3 005	1 857	62%	9 449
- Production Aliments composés (en tonne)	8 884	6 198	43%	8 884	6 198	43%	30 481
otal Production (en tonne)	11 888	8 055	48%	11 888	8 055	48%	39 930
- CA viandes local (en KDT)	13 503	9 520	42%	13 503	9 520	42%	43 350
- CA viandes export (en KDT)	126	94	34%	126	94	34%	407
- CA Aliments composés et poussins (en KDT)	2 624	3 328	-21%	2 624	3 328	-21%	11 517
hiffre d'affaires (en KDT)	16 252	12 942	25.6%	16 252	12 942	26%	55 274
nvestissements (en KDT)	65	142	-55%	65	142	-55%	722
ndettement LMT (en KDT)				6 867	4 258	61%	7 025
rédit de gestion (en KDT)				16 090	13 439	20%	12 074

L'analyse des indicateurs d'activité trimestriels de la société SOPAT se présente comme suit :

PRODUCTION

- Après une forte dégradation au cours du premier semestre 2014, la production reprend sont rythme normal et atteint les 3 000 tonnes enregistrant ainsi une hausse de 62%, par rapport au premier trimestre 2014.
- La production d'aliments composés a enregistré une hausse de 43% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

CHIFFRE D'AFFAIRES

- Le chiffre d'affaires a connu une hausse de 25,6% par rapport au premier trimestre 2014 provenant principalement de la hausse des ventes de viande de 42%.
- Malgré la hausse de la production d'aliment de 43%, le chiffre d'affaires enregistre une baisse de 21% provenant, d'un côté de la hausse de la proportion des élevages propres, et d'un autre côté de la baisse des prix de vente.

ENDETTEMENT

- L'endettement à LMT de la SOPAT a augmenté de 61% par rapport au premier trimestre 2014, cette hausse revient à la consolidation des dettes à court terme auprès des banques pour 3,5 millions de dinars.
- Les crédits de gestion bancaires ont connu une hausse de 20%, provenant de la hausse du chiffre d'affaires.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

CITY CARS

Siège Social : 51 Rue Ali Darghouth 1001 Tunis

La société CITY CARS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS AU 1er TRIMESTRE 2015

Désignation	1 ^{er} Trimestre 2015 *	1 ^{er} Trimestre 2014	Au 31/12/2014
Total des Revenus (Hors taxes)	32 947 294	37 981 605	116 852 791
Coût d'achat des marchandises vendues	28 303 326	31 845 457	98 885 769
Charges Financières	28 977	1 711	86 520
Produits Financiers	851 246	440 684	2 954 961
Trésorerie nette	53 828 421	45 468 584	36 413 264
Délai Moyen de règlement des fournisseurs	132	116	108
Nombre de points de vente	9	8	9
Masse Salariale	459 127	442 708	1 859 075
Effectif fin de période	52	49	51

^{*:} Selon les données comptables disponibles

Les indicateurs publiés ci-dessus sont issus des comptes comptables établis conformément aux principes et normes comptables Tunisiens.

Faits saillants:

- Le chiffre d'affaires de CITY CARS a enregistré au terme du 1^{er} trimestre 2015 une baisse de 13,3% par rapport à la même période en 2014. Cette baisse s'explique par la régression du stock de véhicules neufs disponible à la vente qui est passé de 1.666 véhicules courant le 1^{er} trimestre 2014 à 1.203 véhicules durant la même période en 2015.
 - Il est à noter que la marque KIA a maintenu sa position de leader sur le marché de véhicules particuliers au terme du premier trimestre 2015 avec une part de marché de 12,9%
- Au 31/03/2015, la trésorerie nette s'est élevée à 53,828 MD contre 36,413 MD au 31/12/2014 et contre 45,469 au 31/03/2014, marquant ainsi une évolution respective de 47,8% et de 18,4%.
- Au 31/03/2015, les produits des placements ont atteint 0,851 MD contre 0,441 MD au 31/03/2014, enregistrant ainsi une augmentation substantielle de 93,2%.
- Courant le 1^{er} trimestre 2015, la masse salariale s'est élevée à 0,459 MD contre 0,443 MD au cours de la même période en 2014, soit une augmentation de 3,7%.

MD: Millions de Dinars

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS.

NEW BODY LINE

Siège social: Avenue Ali Balhaouane - 5199 Mahdia - Tunisie.

La société NEW BODY LINE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015 :

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS AU 31/03/2015

Indicateurs	1	Exercice 2014		
indicateurs	2015	2014	Var (%)	Provisoire
Production Lingerie femme (En Pièces)	55 834	17 829	213%	189 459
Production Lingerie homme (En Pièces)	4 824	16 409	-71%	53 240
Production Lingerie intelligente (En Pièces)	302 876	213 735	42%	881 082
Total Production vendue (en unités)	363 534	247 973	47%	1 123 781
CA Lingerie femme (En DT)	318 559	75 043	325%	1075 709
CA Lingerie homme (En DT)	16 997	63 032	-73%	214 634
CA Lingerie intelligente (En DT)	1 466 126	1 318 783	11%	5 464 966
Chiffre d'affaires (en DT)	1 801 683	1 456 858	24%	6 755 309
Investissements nets (En DT)	13 863	138 329	-90%	587 603
Endettement LMT (En DT)	0	0		0

⁽i)- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs d'activité trimestriels au 31 mars 2015, publiés ci-dessus sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés <u>provisoirement</u> à la date de cette publication.

(ii)- Les chiffres de l'exercice 2014 sont en cours d'audit.

COMMENTAIRES

I- PRODUCTION VENDUE

- La production totale vendue a enregistré, courant le 1er trimestre 2015, une évolution de 47 % par rapport au même trimestre de 2014 passant ainsi de 247 973 à 363 534 pièces produites, soit 115 561 pièces en plus.
- Cette évolution de la production totale s'explique par la progression de la production des deux gammes de la lingerie femme et de la lingerie intelligente qui ont enregistré, courant le 1^{er} trimestre 2015 respectivement, une évolution de **213** et **42**% par rapport au même trimestre de 2014.
- Ces résultats sont les fruits du lancement de nouveaux produits ainsi que l'introduction et la fidélisation de nouveaux clients renommés à l'échelle internationale.
- > Sur le plan stratégique, la NBL continue d'avancer à pas sûrs dans le domaine du textile intelligent et renforcer ainsi davantage sa position sur le marché international.

CHIFFRE D'AFFAIRES

- Le chiffre d'affaires a aussi enregistré une évolution de 24% courant le 1er trimestre 2015 par rapport au même trimestre de 2014 passant ainsi de 1456 858 DT à 1 801 683 DT. Cette performance s'explique par la progression du chiffre d'affaires des deux gammes de la lingerie femme et de la lingerie intelligente. En effet :
 - La gamme de la lingerie femme a enregistré, courant le 1^{er} trimestre 2015, une évolution importante de 325% par rapport au même trimestre de 2014 passant ainsi de 75 043 DT à 318 559 DT.
 - La gamme de la lingerie intelligente a enregistré, courant le 1^{er} trimestre 2015, une évolution de 11% par rapport au même trimestre de 2014 passant ainsi de 1 318 783 DT à 1 466 126 DT.

I- <u>INVESTISSEMENTS</u>

Les investissements réalisés au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2015 et touchant l'appareil de production ont atteint **13 863 DT**.

II- ENDETTEMENT

L'encours endettement à moyen terme de la société NEW BODY LINE au 31/03/2015 est **nul**.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN BANK

Siège social : 9, Rue Hédi Nouira – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015 :

Indicateurs:

(En milliers de dinars)

			(En min	ers de dinars,
	Au 31/03/2015	Au 31/03/2014	Evolution Mars 15- Mars 14	Au 31/12/2014
1- Produits d'exploitation bancaire	87 435	78 270	9 165	335 985
*Intérêts	56 367	48 631	7 736	207 009
*Commissions en produits	11 205	10 378	827	46 628
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	19 863	19 261	602	82 348
2- Charges d'exploitation bancaire	40 067	38 454	1 613	162 315
*Intérêts encourus	38 172	36 742	1 430	153 523
*Commissions encourues	1 895	1 712	183	8 792
	. 000		100	0.102
3- Produit Net Bancaire	47 368	39 816	7 552	173 670
4- Autres produits d'exploitation	27	25	2	105
5- Charges opératoires, dont:	24 659	22 133	2 526	102 125
*Frais de personnel	14 960	13 091	1 869	59 419
*Charges générales d'exploitation	6 915	6 651	264	31 901
6- Structure du portefeuille au Bilan:	1 475 590	1 489 456	-13 866	1 501 684
*Portefeuille-titres commercial	1 036 038	1 092 481	-56 443	1 096 332
*Portefeuille-titres d'investissement	439 552	396 975	42 577	405 352
7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan nets				
de provisions et agios réservés	3 191 352	2 768 219	423 133	3 116 562
	0 101 002		.20 100	0 110 002
8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont :	3 317 502	3 309 760	7 742	3 555 265
*Dépôts à vue	1 201 933	1 256 041	-54 108	1 304 936
*Dépôts d'épargne	726 044	650 073	75 971	731 874
a branch and brandone		2300.0		
9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan	148 043	168 377	-20 334	149 395
10- Capitaux propres apparaissant au Bilan(*)	511 168	509 572	1 596	497 200

(*) Avant répartition du résultat

I - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés au 31 Mars 2015

1) Référentiel d'élaboration des indicateurs d'activité

Les indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2) Bases de mesures et principes comptables pertinents appliqués

Les indicateurs d'activité sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

2-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- <u>Rattachement des intérêts</u>: les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.
- <u>Les intérêts réservés</u> : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de 1'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

commissions: sont prises en compte dans le résultat :

- * lorsque le service est rendu
- * à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :

Pour l'établissement des indicateurs d'activité au 31/03/2015, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

2-2. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y a fférents

a) Classement des titres :

- Titres de transaction: titres à revenu fixe ou variable acquis en vu de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide
- Titres de placement: ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois
- Titres d'investissement: les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention
- Titres de participation: actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées: les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

b) Evaluation des titres :

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.
- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût
- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres côtés et à la valeur d'usage pour les titres non côtés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

c) Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés;

- les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établit (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)
- les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

2-2. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion: les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de changes au comptant à la date de leur prise en compte;
- réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs du jour de l'arrêté de la situation ;
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Les faits marquants au 31 Mars 2015.

Au terme du premier trimestre 2015, les principaux indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank ont évolué comme suit :

- ✓ Les crédits nets de provisions et agios réservés ont atteint 3.191,4MD fin mars 2015 contre 2.768,2MD au 31/03/2014, soit une augmentation de 15,29%.
- ✓ Les dépôts de la clientèle ont atteint 3.317,5 MD au 31-03-2015 contre 3.309,8 MD à fin mars 2014 soit une évolution de 7,7MD.
- ✓ Le portefeuille-titres commercial s'est élevé à 1.036 MD à fin mars 2015 contre 1.092,5 MD au 31/03/2014, soit une régression de 5,17 %.
- ✓ Le portefeuille-titres d'investissement est passé de 397 MD au 31 mars 2014 à 439,6 MD au 31 mars 2015 soit une évolution de 10.73%.
- ✓ Les produits d'exploitation bancaire ont augmenté de 11,62% pour atteindre 87,4MD au 31/03/2015 contre 78,3MD au 31/03/2014.
- ✓ Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 40,1 MD au 31 mars 2015 contre 38,5 MD au 31 mars 2014 soit une hausse de 1,6 MD.
- ✓ Le produit net bancaire au 31-03-2015 s'est inscrit à 47,4 MD contre 39,8 MD pour la même période 2014, soit une évolution de 19%.
- ✓ Les charges opératoires de la banque ont atteint 24,7 MD à fin mars 2015 contre 22,1MD à fin mars 2014 soit une augmentation de 11,76%.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

DELICE HOLDING

Siège social : Immeuble le Dôme, Rue Lac Léman, les Berges du Lac- 1053, Tunis

La société DELICE HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés relatifs au premier trimestre 2015 :

En mille Dinars	Note	1 Trimestre 2015	Cumul période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Exercice 2014
Revenus	(1)	163 050	163 050	660 621
Production valorisée	(2)	163 482	163 482	626 218
Investissements	(3)	8 908	8 908	57 471
Investissements corporels et incorporels		8 908	8 908	57 471
Investissements financiers		0	0	0
Structure de l'endettement			88 756	92 253
Endettement à moyen et long terme		-	63 652	59 580
Endettement à court terme		-	25 104	32 673

^{*}Les revenus consolidés sont composés du chiffre d'affaires consolidé et des subventions.

Commentaires et faits marquants :

(1) Le premier trimestre coïncide avec la période de basse lactation. La production de lait cru est à son plus faible niveau. La reprise du niveau habituel de production est amorcée à partir du mois d'Avril.

L'activité Boissons et Jus est une activité saisonnière.

Il ressort que les revenus du premier trimestre ne sont pas proportionnels.

- (2) La production valorisée est déterminée selon la formule : Revenus (hors subventions) +/- variation des stocks de produits finis et des encours.
- (3) La quasi-totalité des investissements est engagée. L'enveloppe prévue pour 2015 s'élève à 50 MDT.

La quatrième ligne de production a été installée comme prévue, début mars 2015, à la Centrale Laitière de Sidi Bouzid, pour faire face à la période de haute lactation.

^{**} La société, introduite en bourse au mois d'octobre 2014, n'a pas publié des indicateurs relatifs au premier trimestre 2014.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

(En milliers de Dinars)

Indicateurs	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	mars-15	mars-14	déc14
1 - Produits d'exploitation bancaire	78 169	72 520	78 169	72 520	317 218
Intérêts	60 446	56 077	60 446	56 077	236 143
Commissions en produits	10 130	10 538	10 130	10 538	42 662
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	7 593	5 904	7 593	5 904	38 413
2 - Charges d'exploitation bancaire	31 726	28 722	31 726	28 722	120 773
Intérêts encourus	31 413	28 512	31 413	28 512	119 681
Commissions encourues	313	210	313	210	1 092
3 - Produit Net Bancaire	46 443	43 798	46 443	43 798	196 445
4 - Autres produits d'exploitation	183	177	183	177	882
5 - Charges opératoires, dont :	17 048	15 907	17 048	15 907	61 743
Frais de personnel	13 309	12 303	13 309	12 303	47 325
Charges générales d'exploitation (1)	3 739	3 605	3 739	3 605	14 418
6 - Structure du portefeuille au bilan			592 357	453 744	537 607
Portefeuille titres commercial			244 838	179 494	258 413
Portefeuille titres d'investissement			347 519	274 250	279 194
7 - Encours net des crédits			3 287 916	3 129 795	3 195 652
8 - Encours des dépôts, dont :			2 949 016	2 636 715	2 922 394
Dépôts à vue			914 472	909 069	842 372
Dépôts d'épargne			772 245	720 119	702 667
9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan			80 038	40 272	82 593
10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (2)			627 953	579 275	627 953

- (1) Chiffres Mars 2014 retraités pour les besoins de la comparabilité
- (2) Compte non tenue du résultat de la période

Notes Sur Les Indicateurs D'activite Arretes au 31 Mars 2015

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS:

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 150.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. Principes comptables appliques:

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

<u>Titres de transaction</u> : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférie ure à 3 mois) et par leur liquidité.

<u>Titres d'investissement</u> : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

<u>Titres de placement</u> : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte d ans le résultat de la période.

2.4 Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

2.5 Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

1. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 1ER TRIMESTRE 2015:

A la fin du 1er trimestre 2015, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- Les crédits à la clientèle (nets des provisions constituées) sont en progression de +5,1%, passant de 3.129.795 mille dinars fin mars 2014 à 3.287.916 mille dinars fin mars 2015. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers.
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une hausse de +11,8% passant de 2.636.715 mille dinars fin mars 2014 à 2.949.016 mille dinars fin mars 2015.
- Les produits d'exploitation bancaire ont progressé de +7,8% pour atteindre 78.169 mille dinars au 31/03/2014 contre 72.520 mille dinars au 31/03/2014.
- Les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de +10,5% entre Mars 2014 et Mars 2015.
- Le Produit Net Bancaire a atteint à la fin du 1er trimestre 2015 un montant de 46.443 mille dinars, contre 43.798 mille dinars à la fin du 1er trimestre 2014, soit une progression de +6,0%.
- Les charges opératoires ont enregistré une augmentation de +7,2% entre mars 2014 et mars 2015, due à la hausse des charges générales d'exploitation de +3,7% et des frais du personnel de +8,2%.

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركة

الشركة العقارية التونسية السعودية

المقرّ الاجتماعي: المركز العمراني الشمالي -شارع 7 نوفمبر -مركز المدينة الدّولي

تنشر الشركة العقارية التونسية السعودية مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثية الأولى 2015

الوحدة : الدينار التونسي الحاقية الوقتية

				الأرفام حسب المعطيات الحاسبية الوقنية
2014	السنة المحاسبة	الثلاثية الاولى 2014	الثلاثية الاولى 2015	البيانات
15 60	0 000	15 600 000	15 600 000	راس مال الشركة
34 60	4 055	-	-	الاموال الذاتية قبل النتيجة
9 609	000	735 000	0	رقم المعاملات – عقود بيع –
4 300	000	735 000	0	شط القنطاوي- سكني-
1 151	1 300	0	0	ديار الرحاب –سكني –
4 000	000	0	0	بانوراما النصر –سكني–
10 9	900	0	0	كليوباترا سنتر- تجاري-
40 8	800	0	-	نابل سنتر
106	000	0	0	بتررت سنتر
1 151	1 497	900	1 400	مداخيل اخرى
10 76	0 497	735 900	1 400	مجموع المداخيل
2 512	2 153	-	-	القيمة المضافة الخام
2 276	5 918	-	-	الزائد الحام للاستغلال
2 055	5 338	7 285 363	2 235 689	مخزون في طور الانجاز
22 21	0 072	12 182 995	22 210 072	مخزون جاهز–معروض للبيع
13 56	8 130	-	13 568 130	بانوراما النصر –سكني–
7 050	570	9 800 000	7 050 570	شط القنطاوي
159	768	839 309	159 768	ديار الرحاب 5
1 431	1 604	1 543 686	1 431 604	انحرى
15 61	0 133	17 826 258	15 610 133	مخزون الاراضي
10 85	6 339	9 837 240	10 856 339	الاصول المالية
4 676	5 472	1 620 000	4 012 361	مستحقات الحرفاء
282	468	1 168 475	652 265	تسبيقات الحرفاء
3 100	000	-	3 549 500	تسبقة لشراء اراضي
6 448	8 883	1 284 207	6 448 883	قروض بنكية طويلة المدى
7 027	7 808	8 265 236	6 656 252	قروض قصيرة المدى

توضيحات و اهم الاحداث خلال هذه الثلاثية

- ✔ تواصل الشركة في تسويق مشروع بانوراما النصر بالعاصمة و شط القنطاوي بسوسة.
 - ✓ شرعت الشركة في الاعداد لانجاز مشروع الخزامي بالمركز العمراني الشمالي.
- ✔ قامت بتسديد دفعة لشراء ارض بمنطقة سكرة على ان تقوم لاحقا بانجاز مشروع سكني .

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BEST LEASE

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville 1002 Tunis

La société Best Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2015.

En million dinars

			Exercice 2014 (1)	
	2015	2014	variation	Exercice 2014
Total Approbations	21,631	28,369	-24%	112,912
sous total Approbations Mobilières	20,929	27,496	-24%	104,656
Agriculture	1,452	1,837	-21%	10,014
Batiments & travaux publics	0,700	0,397	76%	3,042
Industrie	0,794	0,740	7%	3,714
Service et commerce	17,982	24,522	-27%	87,887
sous total Approbations Immobilières	0,702	0,873	-20%	8,256
Agriculture	0,000	0,000		0,400
Batiments & travaux publics	0,000	0,000		1,149
Industrie	0,449	0,000		0,000
Service et commerce	0,253	0,873	-71%	6,707
Total Mises en Force	17,630	17,169	3%	92,872
Sous total Mises en Force Mobilières	16,551	16,675	-1%	85,584
Agriculture	1,236	1,153	7%	7,830
Batiments & travaux publics	0,340	0,444	-23%	2,171
Industrie	0,551	0,479	15%	3,860
Service et commerce	14,425	14,599	-1%	71,723
sous total Mises en Force Immobilières	1,079	0,494	118%	7,288
Agriculture	0,000	0,000		0,000
Batiments & travaux publics	0,116	0,000		1,177
Industrie	0,449	0,000		0,000
Service et commerce	0,514	0,494	4,034%	6,111
Total Engagements en cours (a)	158,748	146,028		158,985
Total Engagements classés (b) *****	11,632	9,069		8,113
Total Engagements (a)+(b)	170,380	155,097		167,098
Trésorerie nette	3,819	0,747		2,928
Ressources d'emprunts	120,956	98,066		122,155
Capitaux propres	44,203	43,286		40,023
Revenus Bruts de leasing (2)	22,596	18,447	22,49%	84,652
Revenus Nets de leasing	4,632	3,554	30,31%	16,143
Produits Nets de leasing	2,693	2,199	22,46%	9,325
Total des charges d'exploitation	0,894	0,798	11,98%	3,700

⁽¹⁾ Données auditées

Approbations: Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrat dont la facturation est entrée en vigueur

Revenue brut de leasing: Loyers de leasing(+)Autres produits d'exploitation (+)intérêts de financement

Revenue net de leasing : Revenue brut de leasing (-) Amortissements financiers Produits nets de leasing: Revenue net de leasing(-) charges financières

Charges d'exploitation: Charges de personnels (+) Dotation aux amortissements(+) autres charges d'exploitation

Les capitaux propres sont calculés sans tenir compte du résultat de l'exercice

Faits saillants:

L'activité de BEST LEASE a été marquée au cour de premier trimestre 2015 par: Une augmentation des mises en force de 3% par rapport au premier trimestre 2014 une augmentation de produit net de leasing de 22,46%

⁽²⁾ Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît pas sur les états financiers et a été reconsti tué pour les besoins de cette information

^{****} les engagements classés au 31 mars sont calculés sans tenir compte de l'actualisation des impayés

INDICATEURS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS

CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1, rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

La Société « CEREALIS » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1 er trimestre 2015.

	1 T 2015	1 T 2014	Var %	Cumul au 31/03/2015	Cumul au 31/03/2014	Var %	31/12/2014
Revenus	2 340 324,2	1 984 239,1	17,9%	2 340 324,2	1 984 239,1	17,9%	8 874 108,4
Snacks salés	2 340 324,2	1 984 239,1	17,9%	2 340 324,2	1 984 239,1	17,9%	8 874 108,4
Local	2 279 539,4	1 938 225,4	17,6%	2 279 539,4	1 938 225,4	17,6%	8 544 572,1
Export	60 784,8	46 013,7	32,1%	60 784,8	46 013,7	32,1%	329 536,3
Investissement	106 999,6	58 734,5	82,2%	106 999,6	58 734,5	-100,0%	290 320,6
Investissement corporel et incorporel	106 999,6	58 734,5	82,2%	106 999,6	58 734,5	82,2%	290 320,6
Structure d'endettement	129 058,6	401 468,4	-67,9%	2 177 157,1	1 863 555,2	16,8%	2 071 492,5
Solde endettement LT	-	-	-	183 685,6	270 280,2	-32,0%	183 685,6
Solde endettement CT	-	-	-	1 093 201,3	752 363,4	45,3%	1 116 595,2
Solde découvert	129 058,6*	401 468,4*	-67,9%	900 270,2	840 911,6	7,1%	771 211,7

^(*) Les soldes de découvert au titre du 1ier trimestre 2015 correspondent à la variation des découverts bancaires.

Commentaires:

- ✓ Le chiffre d'affaires Snacks Salés local est en nette progression (17,9%) du fait des mesures qui ont été entreprises pour corriger le recul qui a été observé fin 2014. Ces mesures ont porté essentiellement sur la stratégie de distribution et la reprise du contrôle du placement des produits via une force de vente maitrisée. Une partie du trimestre a également bénéficié du lancement d'une nouvelle gamme qui est en cours de déploiement.
- ✓ Le chiffre d'affaires Snacks Salés à l'export est en augmentation, mais reste sujet aux aléas des conditions commerciales avec la Libye : des efforts sont en cours pour développer d'autres marchés à l'export.
- ✓ Les investissements ont essentiellement porté sur des compléments d'équipement d'emballage et sur le déploiement de présentoirs supplémentaires.
- ✓ La structure d'endettement arrêté au 31 Mars 2015 a légèrement augmenté par rapport au 31 décembre 2014. Cette hausse est expliquée par l'augmentation des découverts bancaires et par la légère baisse des endettements à CT suite au remboursement des échéances à moins d'un an échues au cours du premier trimestre 2015.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Sicav Avenir Société d'investissement à capital variable Siège social : 34, rue Hédi Karray -1004 El Menzah IV

Les actionnaires de **SICAV AVENIR** sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire **le mardi 5 mai 2015 à 11 heures du matin** à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque (1er étage) – cité des sciences, 34 rue Hédi Karray –El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2014
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2014
- **3-** Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014
- **4-** Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2014
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2014
- 7- Fixation du montant des jetons de présence
- 8- Renouvellement des mandats des administrateurs
- 9- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV Société d'Investissement à Capital Variable Siège social: 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

Le Conseil d'Administration de **L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV** invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 5 mai 2015 à 8h30**, à la « Maison de l'Entreprise » siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, sis à l'avenue principale- les Berges du Lac- 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014,
- · Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 et affectation des résultats,
- Quitus aux administrateurs,
- · Quitus aux administrateurs sortants,
- Fixation des jetons de présence,
- Renouvellement de mandats d'administrateurs,
- Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs,
- Questions diverses

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba- Megrine.

2014 - AS - 2253

AVIS DES SOCIETES

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV Société d'Investissement à Capital Variable Siège social: 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

Le Conseil d'Administration de **L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV** invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 5 mai 2015 à 9h30**, à la « Maison de l'Entreprise » siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, sis à l'avenue principale les Berges du Lac- 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 et affectation des résultats,
- Quitus aux administrateurs,
- Quitus aux administrateurs sortants,
- Fixation des jetons de présence,
- Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs,
- Renouvellement de mandats d'administrateurs.
- Questions diverses

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba- Megrine.

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV Société d'Investissement à Capital Variable Siège social: 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

Le Conseil d'Administration de **L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV** invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 5 mai 2015 à 10h**, à la « Maison de l'Entreprise » siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, sis à l'avenue principale- les Berges du Lac- 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 et affectation des résultats,
- Quitus aux administrateurs.
- Quitus aux administrateurs sortants.
- Fixation des jetons de présence,
- Renouvellement de mandats d'administrateurs,
- Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs
- Questions diverses

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba- Megrine.

2014 - AS - 2255

AVIS DES SOCIETES

<u>UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV</u>
<u>Société d'Investissement à Capital Variable</u>
Siège social: 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

Le Conseil d'Administration de **UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV** invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 5 mai 2015 à 10h30**, à la « Maison de l'Entreprise » siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, sis à l'avenue principale- les Berges du Lac -1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 et affectation des résultats,
- Quitus aux administrateurs,
- Quitus aux administrateurs sortants,
- Fixation des jetons de présence,
- Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs,
- Renouvellement de mandats d'administrateurs,
- Questions diverses

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba- Megrine.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE EURO-CYCLES Siège social : Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société EURO-CYCLES sont invités à assister le Mercredi 29 Avril 2015 à 11 heures à l'Hôtel les BERGES DU LAC CONCORDE, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2014.
- 2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2014.
- 3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2014.
- 4- Approbation des opérations et conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés commerciales.
- 5- Approbation des états financiers Consolidés du Groupe EURO-CYCLES.
- 6- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2014.
- 7- Affectation du Résultat net de l'exercice 2014.
- 8- Formalités et pouvoirs.

Les documents destinés aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société sise à la Z.I KALAA KEBIRA 4060 Sousse.

2014 - AS - 2211

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Hannibal Lease

Siege social: Imm Triki, rue du Lac Malaren Les Berges du Lac - 1053 Tunis -

La Société Hannibal Lease informe ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le mardi 14 Avril 2015 a passé en revue l'activité de la société relative à l'exercice 2014 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 Décembre 2014.

Les états financiers individuels font apparaître un total Bilan de 367 563 091 DT et un résultat net de 3 125 350 DT en hausse de 28,95% par rapport à l'exercice 2013.

Les états financiers consolidés font apparaître un total Bilan de 368 493 353 DT et un résultat net de 3 507 075 DT en hausse de 28,45% par rapport à l'exercice 2013.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le 27 Mai 2015 à 15 h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise –IACE- et de proposer la distribution d'un dividende de 0,350 DT par action.

Les dividendes seront totalement distribués en franchise de la retenue à la source pour tous les actionnaires.

^{*} Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

INFORMATIONS POST AGO

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 avril 2015, la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

Résolution n°1 :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 qui font ressortir un résultat bénéficiaire de 2.460.369,867 Dinars ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial. Elle donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pánáfica da l'avaraiga

Résolution n°2:

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2014 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration à savoir :

2 460 360 867 Dinare

Delictice de l'excicice	2.400.309,807 Dillais
+ Report à nouveau ex 2013	769.031,856 Dinars
Total (1)	3.229.401,723 Dinars
- Dividendes à distribuer	2.200.000,000 Dinars
Dont 745.000,000 Dinars à prélever sur le	
Report à nouveau ex 2013	
- Report à nouveau ex 2014	1.029.401,723 Dinars
Total (2)	0

Le dividende unitaire sera mis en paiement à raison de 2,200 Dinars par action soit un montant total de 2.200.000 Dinars à prélever sur le report à nouveau 2013 à raison de 745.000,000 Dinars le reliquat soit 1.455.000,000 sur le bénéfice de l'exercice 2014.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 30 Avril 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3:

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la cooptation de Monsieur Selim RIAHI en remplacement de feu Mohamed RIAHI. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs à vingt quatre mille Dinars (24.000,000 D.). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir à toute personne désignée par le Directeur Général à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.

1. Le bilan après affectation du résultat :

ACTIFS	31.12.2014	31.12.2013	CAPITAUX PROPRES ET PA	31.12.2014	31.12.2013
ACTIFS NON COURANTS			CAPITAUX PROPRES		
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles			Capital social	10 000 000	10 000 000
Moins: amortissement			Réserves	2 713 591	2 713 591
Immobilisations corporelles	69 630	126 130	Résultats reportés	1 029 403	769 033
Moins: amortissement	-15 086	-57 660			
	54 544	68 470			
Immobilisations financières	9 241 154	9 452 337	Total des capitaux propres	13 742 994	13 482 624
Total des actifs immobilisés	9 295 698	9 520 807	avant résultat de l'exercice		
Total des actifs non courants	9 295 698	9 520 807	Total des capitaux propres	13 742 994	13 482 624
			après affectation		
ACTIFS COURANTS					
Placements et autres actifs financiers	5 475 473	5 667 023			
Moins: provisions	-148 578	-144 849			
	5 326 895	5 522 174	PASSIFS COURANTS		
Autres actifs courants	1 436 139	515 461			
Liquidités et équivalents de liquidités	47 860	4 473	Autres passifs courants	2 363 598	2 080 291
			Total des passifs courants	2 363 598	2 080 291
Total des actifs courants	6 810 894	6 042 108	Total des passifs	2 363 598	2 080 291
Total des actifs	16 106 592	15 562 915	Total capitaux propres et Pas	16 106 592	15 562 915

2-L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014 avant affectation	10 000 000	1 000 000	340 000	0	1 373 591	769 033	2 460 370	15 942 994
Affectations approuvées par l'AGO du 15 Avril 2015 Dividendes à payer						260 370	- 260 370 -2 200 000	0 -2 200 000
Solde au 31 Décembre 2014 après affectation	10 000 000	1 000 000	340 000	0	1 373 591	1 029 403	0	13 742 994

2014 - AS - 2257

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER»

Siège Social : GP1 Km 35 Grombalia 8030

La Société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire lors de sa réunion du 17 JUIN 2014, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 173 316 dinars pour le porter de 10 268 973 dinars à 10 442 289 dinars.

Cette augmentation de capital sera faite par incorporation de la réserve pour réinvestissement d'un montant de 145 000 DT et une partie des résultats reportés d'un montant de 28 316 DT, et ce, par l'émission de 173 316 actions nouvelles gratuites, d'une valeur nominale de un (01) dinar chacune, à raison de (04) actions nouvelles pour deux cent trente Sept (237) actions anciennes.

La Société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que la date d'ouverture de l'attribution gratuite a été fixée au **25 AVRIL 2015**.

• Modalité de l'augmentation :

L'augmentation du capital sera effectuée par l'émission de 173 316 actions nouvelles gratuites de nominal un (1) dinar chacune, à attribuer aux détenteurs des 10 268 973 actions composant le capital social actuel, à raison de (04) actions nouvelles pour deux cent trente Sept (237) actions anciennes.

• La Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les **173 316 actions nouvelles gratuites** porteront jouissance en dividendes à partir du **1**^{er} **JANVIER 2014**.

• Cotation en bourse :

- Les actions anciennes de la Société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER » seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **25 AVRIL 2015.**
- Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **25 AVRIL 2015** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.
- Les droits d'attribution seront détachés et négociables en bourse à partir du **25 AVRIL 2015**.

• Prise en charge par la Tunisie Clearing:

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la Tunisie Clearing à partir du **25 AVRIL 2015**.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «Banque de l'Habitat Subordonné 2015 »

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BH réunie le 18/02/2015, a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 150 Millions de Dinars, à émettre dans un délai maximal de 3 ans, et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les conditions et accomplir les formalités nécessaires à l'émission de ces emprunts.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 31 mars 2015 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné « Banque de l'Habitat Subordonné 2015 » d'un montant de 90 millions de dinars. Il a également fixé les caractéristiques et les conditions de cette émission tout en prévoyant deux maturités 5 ans et 7 ans avec deux années de grâce et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1,90% brut l'an au minimum et TMM+2,20% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 7,35% brut l'an au minimum et 7,65% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le conseil d'administration a également donné pouvoir à la direction générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A: 7,40% et/ou TMM+1,95% sur 5 ans ;
- Catégorie B : 7,50% sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire subordonné « Banque de l'Habitat Subordonné 2015 » est d'un montant de 90 Millions de dinars divisé en 900 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars. Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **28 avril 2015** et clôturées sans préavis au plus tard **le 29 mai 2015**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 900 000 obligations subordonnées.

Au cas où le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas clôturé à la date limite du **29 mai 2015**, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **12 juin 2015**, tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts.

En cas de non placement intégral de l'émission au **12 juin 2015**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la Banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **28 avril 2015** aux guichets de TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en bourse, sis au Centre Urbain Nord, Immeuble Integra, 1082 Tunis Mahrajène, de SIFIB BH, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble Assurances SALIM – Lotissement AFH/BC5 3ème Etage – Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire sus-visée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance page 16).
 - De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- Dénomination de l'emprunt : « Banque de l'Habitat Subordonné 2015 »
- Nature des titres : Titres de créances.
- Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- Modalités et délais de délivrance des titres: Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par les intermédiaires agréés mandatés TUNISIE VALEURS et SIFIB BH.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29 mai 2015**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **29 mai 2015** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

• Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

✓ Taux variable :

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +1,95% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.

√ Taux fixe:

Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

√ Taux fixe:

Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement:

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **29 mai 2020** pour la catégorie A et le **29 mai 2022** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **29 mai** de chaque année.

- Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **29 mai 2016**.
- Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 29 mai 2016 et le premier remboursement en capital aura lieu le 29 mai 2018.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,40% l'an pour la catégorie A et de 7,50% l'an pour la catégorie B.

• Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de mars 2015 à titre indicatif, qui est égale à 4,8075% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,8075%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,95% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «Banque de l'Habitat Subordonné 2015» sont émises selon deux catégories :

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ Une catégorie A sur une durée de 5 ans ;
- ✓ Une catégorie B sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

• Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.

• Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

• Rang de créance :

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnées déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunt obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 15/04/2015 sous le n° 15-002.

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblé Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• Maintien de l'emprunt à son rang :

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie:

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

La Banque de l'Habitat est notée par l'agence internationale STANDARS&POOR'S depuis septembre 2003 sur l'échelle internationale.

Le 21 février 2013, la notation était "B+" à long terme, "B" à court terme et des perspectives d'avenir "négatives".

Le 20 août 2013, la notation a été révisée à la baisse à "B" à long terme, "B" à court terme et des perspectives d'avenir "négatives".

Cette notation a été maintenue en date du 05 décembre 2014, soit "B" à long terme, "B" à court terme et des perspectives d'avenir "négatives".

En date du 27 mars 2015, l'agence de notation a confirmé de nouveau la notation "B" à long terme, "B" à court terme et a relevé les perspectives d'avenir de "négatives" à "stables ".

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba), aux guichets de la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble Assurances SALIM – Lotissement AFH/BC5 3ème Etage – Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductible de base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt subordonné « Banque de l'Habitat Subordonné 2015 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres

A fin Mars 2015, il existe deux emprunts obligataires émis par la BH et qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la BVMT à savoir « BH 2009 » et « BH 2013-1».

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BANQUE DE L'HABITAT s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « **Tunisie Valeurs** » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **Banque de l'Habitat Subordonné 2015** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing:

La BANQUE DE L'HABITAT s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné **«Banque de l'Habitat Subordonné 2015 »** à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet e mprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

• Nature du titre:

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »)

• Qualité de crédit de l'émetteur:

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

• Le marché secondaire :

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou

avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la Banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 15/04/2015 sous le numéro 15-0898 et du document de référence « Banque de l'Habitat 2015 » enregistré par le CMF en date du 15/04/2015 sous le n°15-002.

Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2015. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 décembre 2014, pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2015.

La note d'opération et le document de référence « Banque de l'Habitat 2015 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la Banque de l'Habitat, 18 Avenue Mohamed V, 1080 Tunis, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, SIFIB BH, Immeuble Assurances Salim - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2015 et les états financiers relatifs à l'exercice 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2015 et le 30 avril 2015.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1er trimestre 2015, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2015-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE:

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **22 mai 2014** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 MDT et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2014 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni en date du **5 mars 2015** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de quinze (15) Millions de Dinars susceptible d'être porté à Vingt cinq (25) Millions de Dinars sur 5 ans et a fixé les taux d'intérêt comme suit :

- Taux : Fixe à 7,65% et/ou variable à TMM+2% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION:

Dénomination de l'emprunt : «CIL 2015-1 »

Montant : 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 25 000 000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : 7,65% et/ou TMM+2% brut par an

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **15 juin 2015**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la 1ère année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 15 juin 2020.

Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le 15 juin 2016.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 15 juin 2016.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10 avril 2015** et clôturées au plus tard le **15 juin 2015**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (25 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 juin 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **10 juillet 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

7,65% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

Marge actuarielle (Taux variable):

2% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2015-1 » seront émises sur une durée de 5 ans:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime er unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est par affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,7305 Années.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 10 avril 2015 aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

Intermédiaire agrée mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2015-1 » seront assurés

durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité souscrite par ce dernier.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressé aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée 'BBB-(tun)' à long terme avec perspective d'avenir négative et 'F3 (tun)' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 16 février 2015.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note 'BBB-(tun)' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du 20 mars 2015.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2015/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing:

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage dès, la clôture de l'emprunt « CIL 2015/1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédits exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription au taux indexé au TMM risquerait de faire supporter l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 15-0896 en date du 25 mars 2015, du document de référence « CIL 2014 » enregistre par le CMF sous le n°14-010 en date du 07 novembre 2014, des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au 1er trimestre de l'exercice 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015 et des états financiers de la CIL relatifs à l'exercice 2014, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et de la Compagnie générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en bourse sis au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ains que sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2015 et les états financiers relatifs à l'exercice 2014 de la CIL seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard respectivement le 20 et 30 avril 2015.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 20 AVRIL 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,887%		
TN0008002974	BTC 52 SEMAINES 21/04/2015		4,887%	
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		4,975%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,993%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,002%	999,687
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		5,012%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		5,030%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		5,049%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,072%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		5,086%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,101%	1 001,135
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		5,104%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016	5,123%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,375%	925,468
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,461%	996,436
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,753%	1 019,958
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,014%		982,129
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,113%	980,856
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,135%	804,957
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,169%	977,301
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,293%	967,628
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,383%	959,701
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,417%		969,423
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,471%	1 023,584
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,482%	949,512
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,550%		963,466

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT. Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM	TITRES OPCVM	TITRI	ES OPCV	'M	TITRI	ES OPCV	M
Dénomination	Gestionnaire	Date d'o	uverture	VL au 3	31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CA		ON				
1 THINKS OF AN	SICAV OBLIGATAIRES DE CA		07/92		450.070	454 500	454.000
1 TUNISIE SICAV	FCP OBLIGATAIRES DE CAPI			₹	153,079	154,596	154,639
2 FCP SALAMETT CAP	AFC		01/07		13,510	13,660	13,664
3 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/1	12/14		99,995	100,595	100,601
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPIT			i E			
4 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI SICAV MIXTES D		01/06		1,392	1,407	1,408
5 SICAV AMEN	AMEN INVEST		10/92	T	37,429	37,803	37,813
6 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	-)5/93		50,906	51,369	51,382
	FCP MIXTES DE CAPITAL						
7 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE 8 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION AXIS GESTION		04/08		164,460 578,304	163,253 577,744	163,342 576,557
9 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE		10/08		113,984	116,911	116,539
10 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	-	10/08		125,520	127,872	127,503
11 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE		0/08		120,253	121,917	121,701
12 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	+	05/09		112,606	113,214	112,990
13 FCP INDICE MAXULA 14 FCP KOUNOUZ	MAXULA BOURSE TSI	1	07/08		95,252 134,724	101,342 131,430	100,976
15 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	+	09/10		93,485	90,548	90,505
16 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/0	05/11		102,726	103,050	102,953
17 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS		12/14		99,994	107,912	107,645
18 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS FCP MIXTES DE CAPITALIS		12/14 RDOMADAIRE		99,994	108,429	108,138
19 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT		03/07		1 439,180	1 465,153	1 467,982
20 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/0)2/04		2 385,305	2 396,354	2 398,362
21 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST)2/10		112,115	110,797	111,786
22 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX		10/08		104,580	104,940	105,203
23 FCP SECURITE 24 FCP FINA 60 *	BNA CAPITAUX FINACORP		0/08		130,887 1 207,035	132,363 En dissolution	132,976 En dissolution
25 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	_)5/09		133,033	128,672	130,392
26 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/0)3/09		16,255	15,992	16,163
27 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	_	10/12		5 158,963	5 221,125	5 251,389
28 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS UFI		11/13		5 004,703	5 079,648	5 112,859
29 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 30 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	_	01/06		2,329 2,022	2,345 2,053	2,363 2,064
31 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI		09/09		1,116	1,097	1,097
32 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/0)3/15		-	1,000	1,000
33 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST AMEN INVEST		03/15		-	1,000	1,000
34 FCP HAYETT VITALITE		DISTRIBUTIO			- 1	1,000	1,000
		Date	Dernier di	vidende	VL au		
Dénomination	Gestionnaire	d'ouverture	Date de	Montant	31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
	SICAV OB	LIGATAIRES	paiement				
35 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,488	109,822	109,859
36 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	14/04/14	- ,	103,995	105,076	105,106
37 AMEN TRESOR SICAV 38 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	AMEN INVEST ATTIJARI GESTION	10/05/06 01/11/00	13/04/15 26/05/14	4,209 4,080	106,020 102,733	103,006 103,947	103,036 103,958
39 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	12/05/14	4,030	103,916	105,263	105,300
40 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,837	107,954	108,065
41 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,303	105,664	105,697
42 SICAV TRESOR 43 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97 16/04/07	05/05/14 05/05/14	4,127 3,877	102,996 103,089	104,097 104,059	104,127 104,087
44 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	-	105,005	106,197	106,228
45 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14		102,119	103,171	103,186
46 CAP OBLIG SICAV 47 FINA O SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP	17/12/01 11/02/08	19/05/14 29/05/14		104,165 104,217	105,368 104,617	105,400 104,641
48 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	-	106,676	107,844	107,874
49 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,639	106,849	106,881
50 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14		103,337	104,375	104,403
51 SICAV RENDEMENT 52 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SBT SCIF	02/11/92 16/10/00	31/03/14 29/05/14		102,629 104,702	103,761 105,901	103,792 105,926
53 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,786	104,008	104,052
54 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,707	104,889	104,916
55 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,892	105,985	106,014
56 SICAV L'ÉPARGNANT 57 AL HIFADH SICAV	STB MANAGER TSI	20/02/97 15/09/08	26/05/14 17/04/15	4,094 4,214	102,652 103,615	103,934 100,641	103,970 100,678
58 SICAV ENTREPRISE		+					
30 SICH V ENTREI RISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,957	105,996	106,023

6 PET ANIS ANA AXIS GESTION 1011108 300514 3.366 102,823 103,96 60 PET ANIS ANA 101108 1	'M	<i>OPCV</i>	TITRES	1	<i>OPCVN</i>	RES	TITR	TITRES OPCVM	TITRES OPCVM
AND CONTRACT 100,700 100,100 100,100 100,000						DIENNE	- VL QUOTIDIE	FCP OBLIGATAIRES	
SECRETIFICATION CONTROL STEP OBLIGATION	10,654	10,650	10,527	0,365	21/04/14	07	02/01/07		60 FCP SALAMMETT PLUS
INCAMANA INDIRICATABRE PART STEP INANCE 200118	104,029	103,995				_			1
SECOND STATE 192,000 13,005 101,405 101,405 102,60	105,327 100,392		104,004	3,543	6/05/14	_			
SIGNAMIA SIGNA			-	2.766	2/05/14	MADAIRE	VL HEBDOMAD	FCP OBLIGATAIRES	
FOR PATH AND PROCESSION							IXTES		
85 SICAP PROSPERTY BATA ASSET MANAGEMENT 250494 200574 24532 4198,820 1498,820 1498,820 1498,820 1498,820 1498,820 14531 1	64,229	64,261							
88 SIGAY OPPORTUNITY	148,259 1 496,761					_			
SEAN OPPORTUNITY	114,326	114,319							
17 SEAN SECRETY COPIE CAPITAL FINANCE 26:0799 19:05:14 0.409 17.176 17.48 17.89 17.30 17.40 17	112,936	112,905	112,063	1,820	05/05/14	01	11/11/01	BIAT ASSET MANAGEMENT	
72 SIGAY BIR LACEMENT SIFIB-BIR 22(0)94 3005/14 6,265 272,688 278,98 73 SIGAY BIR LACEMENT SIFIB-BIR 22(0)94 3005/14 26,541 2419,708 2346,82 74 SIRATÉGIE ACTIONS SICAY SMART ASSET MANAGEMENT 01(0)306 3005/14 26,541 2419,708 2346,82 75 SIGAY LINEVESTISSEUR SIB MANAGER 01(0)209 1505/14 1305/14	86,507	86,745							
13 STACKAN BIT HACEBERT SUBJESH 2,20094; 30,05/14 0,95 32,349 31,33 14 STRATEGIE ACTIONS SIGAY SAMRT ASSET MANAGER 30,03/94 15,05/14 2,65/11 24,57/50 236,48 15 STACAY L'INVESTISSEUR STB MANAGER 30,03/94 15,05/14 1,050 75,765 75,757 16 SIGAY AVENIR STB MANAGER 0,10,295 13,05/14 1,108 100,944 97,53 17 KINON FINANCIERE SALAMIBO SICAY OBCI FRANCE 0,10,295 16,05/14 1,108 100,944 97,53 17 KINON FINANCIERE HANNIBAL SICAY OBCI FRANCE 0,10,295 16,05/14 1,108 100,944 97,53 17 KINON FINANCIERE HANNIBAL SICAY OBCI FRANCE 1,705/99 16,05/14 1,104 110,847 104,14 17 KINON FINANCIERE HANNIBAL SICAY OBCI FRANCE 1,705/99 16,05/14 1,014 110,847 104,14 17 KINON FINANCIERE HANNIBAL SICAY OBCI FRANCE 1,700/70 1,000/14 1,012 110,847 104,14 18 FCP BRADETT 20 AFC 0,000/70 2,000/70 2,000/74 0,122 15,946 15,868 18 FCP READETT 50 AFC 0,000/70 2,000/74 0,122 15,946 15,868 18 FCP READETT 100 AFC 0,000/70 2,000/74 0,122 15,946 15,868 18 FCP READETT 100 AFC 0,000/70 2,000/74 0,122 15,946 15,868 18 FCP READETT 100 AFC 0,000/70 2,000/74 0,000/70 1,000/7	17,492	-				_			1
74 STRATEGIE ACTIONS SICAY SMART ASSET MANAGEMENT 0.103/06 300/074 20.51 2.497/06 2.346.82 75 SICAY L'INVESTISSEUR STB MANAGER 0.102/05 13.05/14 1.360 57.820 57.820 77 FOR SICAY AVENUR STB MANAGER 0.102/05 13.05/14 1.360 57.828 57.82 78 UNION FINANCIERE SALAMMRO SICAY UBCI FINANCE 0.102/09 16.05/14 1.198 100.944 97.53 78 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAY UBCI FINANCE 1.705/09 16.05/14 0.174 110.547 104.14 79 URCHINIVERS ACTIONS SICAY UBCI FINANCE 1.705/09 16.05/14 0.174 97.573 91.34 81 FCP IRADETT 20 AFC 0.001/07 2.104/14 0.152 12.367 12.45 82 FCP IRADETT 20 AFC 0.411/12 2.104/14 0.152 12.367 12.45 83 FCP IRADETT 20 AFC 0.401/02 2.104/14 0.152 12.367 12.45 84 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE ATTIJARI GISTION 0.101/11 2.005/14 0.273 14.465 15.60 85 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE ATTIJARI GISTION 0.171/11 2.605/14 0.083 11.569 11.74 86 ATTIJARI FCP SERRITE ATTIJARI GISTION 0.171/11 2.605/14 0.083 11.569 11.74 87 ATTIJARI FCP SERRITE ATTIJARI GISTION 0.171/11 2.605/14 0.083 11.599 11.74 88 BNAC PROGRÈS FCP BNA CAPITALIX 0.304/07 2005/14 1.23 127.420 131.80 89 BNAC CORRINACE FCP BNA CAPITALIX 0.304/07 2005/14 1.23 127.420 131.80 89 BNAC CORRINACE FCP BNA CAPITALIX 0.304/07 2005/14 1.21 127.420 131.80 90 FCP OPTIMUM EPARONA CATIONS STB MANAGER 0.800/09 0.505/14 2.21 1.770 1.770 91 FCP DELTA FARRICR ACTIONS STB MANAGER 0.800/09 0.505/14 2.25 0.100.20 91 FCP OPTIMUM EPARONA CATIONS STB MANAGER 0.800/09 0.505/14 2.26 0.605/14 0.770 1.770 91 FCP DELTA FARRICR ACTIONS STB MANAGER 0.800/09 0.505/14 2.26 0.605/14 0.770 1.770 91 FCP DELTA FARRICR ACTIONS STB MANAGER 0.800/09 0.505/14 2.600 0.605/14 0.770 1.770 91 FCP DELTA FARRICR ACTIONS STB MANAGER 0.800/09 0.505/14 0.770 0.770 0.770 0.770 0.770 0.770 0.770 0.770 0.770 0.	279,350 31,348							T.	
Te Signature	2 369,642	2 364,821				_			
Transform Francere Salambid Sicay UBCE Finance 0.102.99 16.05.14 1.198 10.944 97.55 10.000 Finance 170.599 16.05.14 1.198 10.944 97.55 10.000 Finance 10.04.00 16.05.14 0.178 97.573 31.34 10.04.00 16.05.14 0.178 97.573 31.34 10.04.00 16.05.14 0.178 97.573 31.34 10.04.00 16.05.14 0.178 97.573 31.34 10.04.00 16.05.14 0.178 97.573 31.34 10.04.00 10.04.00 16.05.14 0.178 97.573 31.34 10.04.00 16.05.14 0.178 97.573 31.34 10.04.00	75,753	75,741	78,209	2,017	5/05/14	94	30/03/94	STB MANAGER	'5 SICAV L'INVESTISSEUR
178 LINION FINANCIERE HANNIBAL SICAY UBCI FINANCE 1705/90 16/05/14 1.044 10/547 39.154 10/14 10/547 39.154 10/14 10/1547 39.154 10/14 10/1547 39.154 10/14 10/1547 39.154 39.154 39	57,408	57,357							
199 ILDICALINIVERS ACTIONS SICAY	97,854	97,534				_			•
SEC FIRADETT 20	104,607 91,921								
SECONDAL	31,321	31,347	31,313	0,176	.0/03/14				UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
SE FCP IRADETT 100	11,352	11,362	11,421	0,245	21/04/14	07	02/01/07	AFC	80 FCP IRADETT 20
88 PCP IRADETT CEA AFC 02/01/07 21/04/14 0,273 14,845 15,01 84 ATTIJARI FCP CEA ATTIJARI GESTION 3006:09 26:05/14 0,232 13,041 13,041 85 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE ATTIJARI GESTION 01/11/11 26:05/14 0,162 10,671 10,71 86 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE ATTIJARI GESTION 01/11/11 26:05/14 0,162 10,671 10,71 87 ATTIJARI FCP PIARMONIE ATTIJARI GESTION 01/11/11 26:05/14 0,259 10,723 10,79 88 BNAC PROGRÈS FCP BNA CAPITAUX 0304-07 20:05/14 1,213 127,420 131,26 89 BNAC CONFIANCE FCP BNA CAPITAUX 0304-07 20:05/14 1,213 127,420 131,26 89 BNAC CONFIANCE FCP BNA CAPITAUX 0304-07 20:05/14 1,213 127,420 131,26 99 FCP OFFITUM EPARGRE ACTIONS STB MANAGER 08/09/08 05/05/14 2,642 109,024 103,09 9CP OFFITUM EPARGRE ACTIONS STB MANAGER 08/09/08 05/05/14 2,642 109,024 103,09 22 FCP VALEURS CEA TUNISIE VALEURS 04/06:07 3005/14 2,642 109,024 103,09 35 FCP ALI MITIEZ TSI 01/07/11 0. 07/05/14 0,202 76,592 74,24 49 FCP AFEK CEA TSI 01/07/11 0. 79,825 77,04 49 FCP AFEK CEA TSI 01/07/11 0. 79,825 77,04 57 FCP BIAT-CROISSANCE BIAT ASSET MANAGEMENT 17/09/12 - 86,054 85,34 57 FCP BIAT-CROISSANCE BIAT ASSET MANAGEMENT 17/09/12 - 99,010 96,91 96,000	12,427	12,450							
84 ATTIJARI FCP CEA	15,809								
SECTION ATTILIARI GESTION 01/11/11 26:05:/14 0.083 11,559 11,74	14,957 13,413								
86 ATTIJARI FCP HARMONIE ATTIJARI GESTION 01/11/11 26/05/14 0,162 10,671 10,771 87 ATTIJARI FCP SERENITE ATTIJARI GESTION 01/11/11 26/05/14 0,259 10,723 10,793 88 BNAC PROGRÉS FCP BNA CAPITAUX 0,30/4/07 20/05/14 1,213 127,420 131,268 89 BNAC CONFIANCE FCP BNA CAPITAUX 0,30/4/07 20/05/14 1,739 124,932 126,733 99 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS CGF 1,40/6/11 2,30/5/14 0,278 11,080 10,277 91 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS STB MANAGER 0,80/9/08 50/5/14 2,642 190,024 103,09 92 FCP VALEURS CEA TUNISIE VALEURS 0,40/6/07 30/5/14 0,218 20,475 20,70 93 FCP ALIMTIEZ TSI 0,10/07/11 - - 79,825 77,424 94 FCP AFREK CEA TSI 0,10/07/11 - - 79,825 77,424 95 TUNISIAN PRUDENCE FUND UGFS-NA 0,20/17/2 30/5/14 2,569 98	11,757	11,744							
88 BNAC PROGRÈS FCP BNA CAPITAUX 03/04/07 20/05/14 1,213 127,420 131,26 89 BNAC CONFIANCE FCP BNA CAPITAUX 03/04/07 20/05/14 1,739 124,932 126,73 19 FCP OPTIMUM PARGNE ACTIONS GGF 14/06/11 23/05/14 2,78 11,080 10,27 91 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS STB MANAGER 08/09/08 05/05/14 2,642 109,024 103,09 92 FCP VALEURS CEA TUNISIE VALEURS 04/06/07 30/05/14 0,218 20,476 20,70 39 FCP ALIMITEZ TSI 01/07/11 20/05/14 0,202 76,592 74,24 94 FCP AFEK CEA TSI 01/07/11 00/05/14 2,569 98,109 97,67 95 FTUNISIAN PRUDENCE FUND UGFS-NA 02/01/12 30/05/14 2,569 98,109 97,67 96 FCP BIAT-EQUILIBRE BIAT ASSET MANAGEMENT 17/09/12 - - 86,054 85,34 97 FCP GERERAL DYNAMIQUE CGI 30/09/13 - - 93,19 3,72 <td>10,724</td> <th>10,714</th> <td></td> <td></td> <td></td> <td>_</td> <td></td> <td>ATTIJARI GESTION</td> <td>`</td>	10,724	10,714				_		ATTIJARI GESTION	`
89 BNAC CONFIANCE FCP	10,799	10,798	10,723	0,259	26/05/14	11	01/11/11	ATTIJARI GESTION	87 ATTIJARI FCP SERENITE
POP FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS CGF	131,109	131,265				_			
91 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS STB MANAGER 08/09/08 05/05/14 2,642 109,024 103,09 22 FCP VALEURS CEA TUNISIE VALEURS 04/06/07 30/05/14 0,218 20,475 20,70 23 FCP ALI MITIEZ TSI 01/07/11 20/05/14 0,202 76,592 74,24 24 FCP AFEK CEA TSI 01/07/11 79,825 77,04 25 FCP BIAT-CROISSANCE BIAT ASSET MANAGEMENT 17/09/12 86,054 85,34 27 FCP BIAT-EQUILIBRE BIAT ASSET MANAGEMENT 17/09/12 98,010 99,91 98 FCP BIAT-PRUDENCE BIAT ASSET MANAGEMENT 17/09/12 06/05/14 0,432 104,629 105,52 29 FCP CENERAL DYNAMIQUE CGI 30/09/13 9,319 8,72 100 FCP AL BARAKA CGI 30/09/13 7,293 5,70 101 UBCI - FCP CEA UBCI FINANCE 22/09/14 105,862 99,03 102 FCP AMEN PREVOYANCE AMEN INVEST 28/03/11 23/04/14 1,978 103,033 104,91 103 FCP AMEN PREVOYANCE AMEN INVEST 28/03/11 23/04/14 1,018 99,614 98,34 104 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS BIAT ASSET MANAGEMENT 15/01/07 06/05/14 3,779 140,321 141,37 105 AL AMANAH EPHUDENCE FCP CGF 25/05/09 23/05/14 0,124 10,578 9,73 106 AL AMANAH EPHUDENCE FCP CGF 25/02/08 23/05/14 0,124 10,578 103,031 104,911 108 9FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 0,103 104,777 101,618 109 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 0,103 104,777 101,618 109 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 0,103 104,777 101,618 100 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,758 177,008 187,82 111 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,758 177,009 187,82 111 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,758 177,009 137,92 114 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 15/11/05	126,604								
92 FCP VALEURS CEA TUNISIE VALEURS 04/06/07 30/05/14 0,218 20,475 20,70 39 FCP AL IMTIEZ TSI 01/07/11 20/05/14 0,202 76,592 74,24 75/14 75/14 75/15/15/15/15/15/15/15/15/15/15/15/15/15	10,324 103,089								
93 FCP AL IMTIEZ	20,652	20,707							
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	74,447	74,242							
96 FCP BIAT-CROISSANCE BIAT ASSET MANAGEMENT 17/09/12 - 88,054 88,344 97 FCP BIAT-EQUILIBRE BIAT ASSET MANAGEMENT 17/09/12 - 98,010 96,931 98 FCP BIAT-PRUDENCE BIAT ASSET MANAGEMENT 17/09/12 06/05/14 0,432 104,629 105,52 109 FCP AL BARAKA CGI 30/09/13 - 7,293 6,700 101 UBCI - FCP CEA UBCI FINANCE 22/09/14 - 105,862 99,03 FCP MANAGEMENT 102 FCP AMEN PREVOYANCE AMEN INVEST 01/02/10 23/04/14 1,978 103,033 104,911 102 FCP AMEN PREVOYANCE AMEN INVEST 28/03/11 23/04/14 1,018 99,614 98,344 104 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS BIAT ASSET MANAGEMENT 15/01/07 06/05/14 3,779 140,321 141,377 106 AL AMANAH ETHICAL FCP CGF 25/05/09 23/05/14 0,124 10,578 9,73 107 AL AMANAH PRUDENCE FCP CGF 25/02/08 23/05/14 3,295 121,140 119,151 108 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 1,954 104,666 105,781 109 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 0,103 104,777 101,61: 110 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,758 177,008 187,822 111 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 163,377 172,011 112 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 5,168 144,094 149,86 113 MAC EXCELLENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 11701,904 13 017,991 115 MAC EXCELLENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 11701,904 13 017,991 116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - 104,934 101,993 117,991 116 FCP SAFA	77,162	77,046	79,825	-	-	11	01/07/11	TSI	94 FCP AFEK CEA
97 FCP BIAT-EQUILIBRE BIAT ASSET MANAGEMENT 17/09/12 98,010 99,941 98 FCP BIAT-PRUDENCE BIAT ASSET MANAGEMENT 17/09/12 06/05/14 0,432 104,629 105,52 99 FCP GENERAL DVNAMIQUE CGI 30/09/13 9,319 8,72 100 FCP AL BARAKA CGI 30/09/13 7,293 6,70 101 UBCI - FCP CEA UBCI FINANCE 22/09/14 105,862 99,03 FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE 102 FCP AMEN PREVOYANCE AMEN INVEST 01/02/10 23/04/14 1,978 103,033 104,911 103 FCP AMEN CEA AMEN INVEST 28/03/11 23/04/14 1,018 99,614 98,341 104 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS BIAT ASSET MANAGEMENT 15/01/07 06/05/14 0,124 10,578 9,73 105 AL AMANAH ETHICAL FCP CGF 25/05/09 23/05/14 0,124 10,578 9,73 106 AL AMANAH PRUDENCE FCP CGF 25/02/08 23/05/14 2,674 122,856 117,33 107 AL AMANAH PRUDENCE FCP CGF 25/02/08 23/05/14 3,295 121,140 119,15 108 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 1,954 104,666 105,781 109 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 1,954 104,666 105,781 110 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,758 177,008 187,821 111 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,758 177,008 187,821 112 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 5,168 144,094 149,866 113 MAC EXCELLENCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 5,168 144,094 149,866 114 MAC PARGNE ACTIONS FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 1170,1904 13 017,995 115 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 04/10/10 184,499 137,62 116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 104,934 101,995	97,730	97,571		2,569	0/05/14	_			1
98 FCP BIAT-PRUDENCE BIAT ASSET MANAGEMENT 17/09/12 06/05/14 0,432 104,629 105,521 99 FCP GENERAL DYNAMIQUE CGI 30/09/13 9,319 8,72 100 FCP AL BARAKA CGI 30/09/13 7,293 6,70 101 UBCI - FCP CEA UBCI FINANCE 22/09/14 - 105,862 99,03 102 FCP AMEN PREVOYANCE AMEN INVEST 01/02/10 23/04/14 1,978 103,033 104,91 103 FCP AMEN CEA AMEN INVEST 28/03/11 23/04/14 1,018 99,614 99,34 104 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS BIAT ASSET MANAGEMENT 15/01/07 06/05/14 3,779 140,321 141,37 105 AL AMANAH ETHICAL FCP CGF 25/05/09 23/05/14 0,124 10,578 9,73 106 AL AMANAH EQUITY FCP CGF 25/02/08 23/05/14 2,674 122,856 117,33 107 AL AMANAH PRUDENCE FCP CGF 25/02/08 23/05/14 3,295 121,140 119,15 108 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 1,954 104,666 105,78 109 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 0,103 104,777 101,61 109 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 163,377 172,04 110 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,758 177,008 187,82 111 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 5,168 144,094 149,86 113 MAC EXCELLENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 11 701,904 13 017,995 115 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 04/10/10 - 134,499 137,62 116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - 104,934 101,995 110 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - 104,934 101,995 110 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - 104,934 101,995 111 MAC PARTER ACTIONS FCP MAC SA 04/10/10 - 134,499 137,62 111 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - 104,934 101,995 112 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - 104,934 101,995 113 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - 104,934 101,995 114 MAC PARTER ACTIONS POACTIF MAC SA 04/10/10 - 134,4	85,367	85,346							
99 FCP GENERAL DYNAMIQUE CGI 30/09/13 9,319 8,72 100 FCP AL BARAKA CGI 30/09/13 7,293 6,70 101 UBCI - FCP CEA UBCI FINANCE 22/09/14 105,862 99,03 FCP MIXTES - VI. HEBDOMADAIRE 102 FCP AMEN PREVOYANCE AMEN INVEST 01/02/10 23/04/14 1,978 103,033 104,919 103 FCP AMEN CEA AMEN INVEST 22/03/11 23/04/14 1,018 99,614 98,344 104 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS BIAT ASSET MANAGEMENT 15/01/07 06/05/14 3,779 140,321 141,379 105 AL AMANAH ETHICAL FCP CGF 25/05/09 23/05/14 0,124 10,578 9,73 106 AL AMANAH EQUITY FCP CGF 25/02/08 23/05/14 2,674 122,856 117,331 107 AL AMANAH PRUDENCE FCP CGF 25/02/08 23/05/14 3,295 121,140 119,151 108 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 1,954 104,666 105,788 109 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 0,103 104,777 101,612 110 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 163,377 172,011 111 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 5,168 144,094 149,867 113 MAC EXCELLENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 1170,1904 13 017,991 114 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 1170,1904 13 017,991 115 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 904/10/10 - 18,545 18,971 116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - 104,934 101,999	96,996 105,547			0.432	-06/05/14				
100 FCP AL BARAKA CGI 30/09/13 - - 7,293 6,70- 101 UBCI - FCP CEA UBCI FINANCE 22/09/14 - - 105,862 99,03 104,915 103 FCP AMEN PREVOYANCE AMEN INVEST 01/02/10 23/04/14 1,978 103,033 104,915 103 FCP AMEN CEA AMEN INVEST 28/03/11 23/04/14 1,018 99,614 98,345 104 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS BIAT ASSET MANAGEMENT 15/01/07 06/05/14 3,779 140,321 141,375 105 AL AMANAH ETHICAL FCP CGF 25/05/09 23/05/14 0,124 10,578 9,735 106 AL AMANAH ETHICAL FCP CGF 25/02/08 23/05/14 2,674 122,856 117,335 107 AL AMANAH PRUDENCE FCP CGF 25/02/08 23/05/14 3,295 121,140 119,155 108 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 1,954 104,666 105,785 109 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 0,103 104,777 101,615 110 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,758 177,008 187,825 111 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 163,377 172,014 113 107,995 114 MAC EVERLENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 11 701,904 13 13 13 13 13 14 14 1	8,777			0,432	-	_			
101 UBCI - FCP CEA	6,698	6,704		-	-				
102 FCP AMEN PREVOYANCE AMEN INVEST 01/02/10 23/04/14 1,978 103,033 104,919 103 FCP AMEN CEA AMEN INVEST 28/03/11 23/04/14 1,018 99,614 98,349 104 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS BIAT ASSET MANAGEMENT 15/01/07 06/05/14 3,779 140,321 141,379 105 AL AMANAH ETHICAL FCP CGF 25/05/09 23/05/14 0,124 10,578 9,73 106 AL AMANAH EQUITY FCP CGF 25/02/08 23/05/14 2,674 122,856 117,330 107 AL AMANAH EQUITY FCP CGF 25/02/08 23/05/14 3,295 121,140 119,159 108 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 1,954 104,666 105,780 109 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 0,103 104,777 101,619 100 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 163,377 172,010 110 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 163,377 172,010 113 MAC EXCELENCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 163,377 172,010 113 MAC EXCELENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/31 63,142 1170,1004 13 017,999 135 MAC SA 20/07/09 134,499 137,620 116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11	99,748	99,039	105,862	-	-				01 UBCI - FCP CEA
103 FCP AMEN CEA AMEN INVEST 28/03/11 23/04/14 1,018 99,614 98,34:	105.454	101010	100.000	1.070	2/04/14				and the state of t
104 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS BIAT ASSET MANAGEMENT 15/01/07 06/05/14 3,779 140,321 141,379 105 AL AMANAH ETHICAL FCP CGF 25/05/09 23/05/14 0,124 10,578 9,73 106 AL AMANAH EQUITY FCP CGF 25/02/08 23/05/14 2,674 122,856 117,331 107 AL AMANAH PRUDENCE FCP CGF 25/02/08 23/05/14 3,295 121,140 119,15 108 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 1,954 104,666 105,781 109 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 0,103 104,777 101,612 101 102 103 104,777 101,612 103 104,777 104,614									
105 AL AMANAH ETHICAL FCP CGF 25/05/09 23/05/14 0,124 10,578 9,73 106 AL AMANAH EQUITY FCP CGF 25/02/08 23/05/14 2,674 122,856 117,33 107 AL AMANAH PRUDENCE FCP CGF 25/02/08 23/05/14 3,295 121,140 119,15 108 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 1,954 104,666 105,78 109 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 0,103 104,777 101,61: 110 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,758 177,008 187,82: 111 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 163,377 172,01- 112 MAC ÉPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 5,168 144,094 149,86* 113 MAC EXCELLENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 11 701,904 13 017,99* <td>142.550</td> <th></th> <td></td> <td></td> <td></td> <td>_</td> <td></td> <td></td> <td></td>	142.550					_			
106 AL AMANAH EQUITY FCP CGF 25/02/08 23/05/14 2,674 122,856 117,331 107 AL AMANAH PRUDENCE FCP CGF 25/02/08 23/05/14 3,295 121,140 119,151 108 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 1,954 104,666 105,781 109 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 0,103 104,777 101,611 110 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,758 177,008 187,821 111 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 163,377 172,014 112 MAC ÉPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 144,094 149,861 113 MAC EXCELLENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 11 701,904 13 017,991 114 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 20/07/09 18,545 18,971 115 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 04/10/10 134,499 137,621 116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 104,934 101,991 107 MAC MANANAH PRUDENCE FCP MAC SA 20/05/11 104,934 101,991 108 FCP HELION ACTIONS FCP MAC SA 20/05/11	9,923	9,731							
108 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 1,954 104,666 105,78 109 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 0,103 104,777 101,61 110 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,758 177,008 187,82 111 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 163,377 172,01 112 MAC ÉPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 5,168 144,094 149,86 113 MAC EXCELLENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 11 701,904 13 017,99 114 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 20/07/09 - - 18,545 18,97 115 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 04/10/10 - - 134,499 137,62 116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - 104,934 101,993	118,329	117,336	122,856	2,674	23/05/14	08	25/02/08	CGF	06 AL AMANAH EQUITY FCP
109 FCP HELION ACTIONS PROACTIF HELION CAPITAL 31/12/10 16/05/14 0,103 104,777 101,612 110 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,758 177,008 187,820 111 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 163,377 172,01 112 MAC ÉPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 5,168 144,094 149,86* 113 MAC EXCELLENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 11 701,904 13 017,99* 114 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 20/07/09 - - 18,545 18,97* 115 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 04/10/10 - - 134,499 137,62* 116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - 104,934 101,99*	119,341	119,156				_			
110 MAC CROISSANCE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,758 177,008 187,820 111 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 163,377 172,014 112 MAC ÉPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 5,168 144,094 149,86 113 MAC EXCELLENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 11 701,904 13 017,998 114 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 20/07/09 - - 18,545 18,97 115 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 04/10/10 - - 134,499 137,62 116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - - 104,934 101,998	105,868	105,780				_			
111 MAC EQUILIBRE FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 2,876 163,377 172,01- 112 MAC ÉPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 5,168 144,094 149,86 113 MAC EXCELLENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 11 701,904 13 017,99 114 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 20/07/09 - - 18,545 18,97 115 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 04/10/10 - - 134,499 137,62 116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - - 104,934 101,99	102,192 187,401					_			•
112 MAC ÉPARGNANT FCP MAC SA 15/11/05 26/05/14 5,168 144,094 149,86* 113 MAC EXCELLENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 11 701,904 13 017,99* 114 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 20/07/09 - - 18,545 18,97* 115 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 04/10/10 - - 134,499 137,62* 116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - - 104,934 101,99*	171,766								
113 MAC EXCELLENCE FCP MAC SA 28/04/06 27/05/13 63,142 11 701,904 13 017,998 114 MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC SA 20/07/09 - - 18,545 18,97 115 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 04/10/10 - - 134,499 137,623 116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - - 104,934 101,996	149,907	149,867				_			
115 MAC AL HOUDA FCP MAC SA 04/10/10 - - 134,499 137,62: 116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - 104,934 101,99:	13 025,330	13 017,999				06		MAC SA	
116 FCP SAFA SMART ASSET MANAGEMENT 27/05/11 - - 104,934 101,998	19,056	18,977							
	138,344	137,623							
	102,109 En dissolution			1 582	0/07/11	_			
	119,007	118,839							
	8 597,018	8 564,795				_			1
	9,061	9,012		0,098	0/05/14				20 FCP UNIVERS AMBITION CEA
	98,804	99,113	99,599	-	-				21 UGFS ISLAMIC FUND
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE 122 FCP INNOVATION STB FINANCE 20/01/15 - - - - 102,870	102,826	102,870	_J	1	1				22 ECP INNOVATION
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE	102,826	102,070							22 FOL INNOVATION
123 FCP UNIVERS AMBITION PLUS SCIF 12/02/13 30/05/14 0,041 8,892 9,06	9,107	9,065		0,041	0/05/14	13	12/02/13	SCIF	23 FCP UNIVERS AMBITION PLUS
124 CEA ISLAMIC FUND UGFS-NA 09/12/14 - - 99,181 99,55 * En dissolution pour expiration de la durée de vie	98,734	99,559	99,181	-	-	14	09/12/14	UGFS-NA	

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4 deme Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél: (216) 71 947 062
Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 :cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la société « Amen Lease » et l'ouverture au public de FCP INNOVATION, FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS, FCP HAYETT MODERATION, FCP HAYETT PLENITUDE, FCP HAYETT VITALITE, FCPR IntilaQ For Growth et FCPR IntilaQ For Excellence, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530

31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{eme} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	lmmeuble Amir El Bouhaira, Appt.№1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7.SERVICOM	Cité Ishbilia , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
8.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
9.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
10.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
11.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	71 783 500
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac -Tunis-	71 783 995
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis	71 948 354
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA- Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Mahrez Djerba- Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Daoud La Marsa	
38.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de	N OGENINE	11 410 000
Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taîb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48.Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMECO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	200
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôteliers El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58.Société d'Investissements Hôteliers " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	

20		Contro Nouvez via Las Laman blas B. Ann 2.2	
S. Saciété Groupe GMT * CMT * CMT * Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis 72 675 998	60.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
State Société Promotion Immobilière Cité Essadia App N°12 bloc A. El Menzah VII 46te El Mourad B P 48 El Kantaoui (*Polem Marina' Société Poletière El Kantaoui (*Polem Marina' Société Poletière SAAARAA Rus Abadhamol El KADH1-4000 SOUSSE 73 226 889 25 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
8. Société Hotelière El Kantaoui 'Palm Marina' Sousse 8. Société Hotelière Kantaoui 'Palm Marina' Sousse 8. Société Hotelière Mouradi Golf MAMAM SOUSSE. 73 246 699 9. Société Hotelière Mouradi Golf MAMAM SOUSSE. 8. Société Hotelière Mouradi Golf MAMAM SOUSSE. 8. Société Hotelière & Touristique de Nabeut 'SITNA' Hotel Nabeud Beach, BP 194 -8000 NABEUL. 8. Société Hotelière & Touristique de Nabeut 'SITNA' Hotel Nabeud Beach, BP 194 -8000 NABEUL. 8. Société Hotelière & Touristique Périndepe'-SHITP- Detribe Bouldrand' Tovernére Spusse. 7. 3 226 257 7. Société Hotelière & Touristique Syphas. 1. Lau Br. Radeia -1002 Tunis Bérédéiro. 7. 170 922 11 7. Société Hotelière & Touristique Syphas. 1. Lau Br. Radeia -1002 Tunis Bérédéiro. 7. 3 246 355 7. Société Hotelière Mouradi Brain Markhaba Route bourstique - 4000 SOUSSE 73 242 170 7. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 8. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 8. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 8. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 9. Société Industrielle de l'Enve	62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
Société Hotelère El Kantaou l'Palm Marine" Sousse 73 246 355 7	63. Société Ghouila de Promotion Immobilière		
S. Société Hotelière Mouradi Got	64.Société Hotelière El Kantaoui "Palm Marina"		73 246 355
68 Soodéé Höleikre Mouradi Golf HAMMAM SOUSSET 73 246 355 67.5% immobilière & Touristique de Nabeul 'SITNA' Hölel Nabeul Beach, BP 194-9000 NABEUL 72 288 111 88 Société Höleikre & Touristique 'Penélope-SHTP- Boulevard 7 Novembre - Sousse 73 226 21 98 Société Höleikre & Touristique Syphax 11, rue Ibn Rachig - 1002 Tunis Bélvédère 71 770 928 73 Société Höleikre & Touristique Syphax 11, rue Ibn Rachig - 1002 Tunis Bélvédère 71 788 211 74 Société Höleikre & Touristique Syphax 11, rue Ibn Rachig - 1002 Tunis Bélvédère 71 788 211 74 Société Höleikre & Touristique & Balséaire MARHABA Route touristique 4000 SOUSSE - 73 242 170 73 521 200 73 Société Immobilière et Touristique de Tunisie 'Hötel Mouradi Africa' 80 44 161 B Mouradi Port Et Kantaoui - 73 246 355 74 Société Immobilière et Touristique de Tunisie 'Hötel Mouradi Africa' 80 44 161 B Mouradi Port Et Kantaoui - 73 246 355 75 Société Industrielle de TErneloppe et de Cartonnage 'EL KHOUTAF' Route de Gabès Km 2 - 3018 SFAX. 74 246 190 75 Société Industrielle d'Elevage 'SIADEA' Avenue Habb Bourgulba - KSAR HELLAL 73 47 577 76 Société Industrielle Gélecole Sitavienne 'SIGS ZITEX' Route de Gabès, Km 2 - 3003 SFAX. 74 240 337 78 Société Marig de Développemen	65.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
Boulevard 7 Novembre - Sousses 73 226 246	66.Société Hôtelière Mouradi Golf		73 246 355
Bestacitie Hötelehre & Touristique 'Pénélope' SHTP- Djerba- Tri 770 928	67.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
89. Société Hótelière à Touristique V' Pénélogier'-SHTP- Dijerba- 70. Société Hótelière & Touristique Syphax 11, rue lbn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- 17: Société Hótelière KURIAT Palace Route touristique -4000 SOUSSE - 73. 521 200 73. Société Hótelière Touristique & Balnéaire MARHABA Route touristique -4000 SOUSSE - 73. 521 200 73. Société Immobilière et Touristique de Tunisie 'Hôtel Mouradi Africa' Asmann-Sousse - 74. Société Immobilière et Touristique de Tunisie 'Hôtel Mouradi Africa' Asmann-Sousse - 75. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cantonnage 'EL KHOUTAF' Route de Gabès Km 2 - 3018 SFAX: 74. 246 190 75. Société Industrielle de 'Enveloppe et de Cantonnage 'EL KHOUTAF' Route de Gabès Km 2 - 3018 SFAX: 74. 247 267 75. Société Industrielle de 'Enveloppe et de Cantonnage 'EL KHOUTAF' Route de Gabès, Km 3,6, BP 382 - 3018 SFAX: 74. 247 267 77. Société Industrielle de 'Enveloppe et de Cantonnage 'EL KHOUTAF' Route de Gabès, Km 3,6, BP 382 - 3018 SFAX: 74. 247 267 77. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc 'SIOC' Route de Gabès, Km 3,6, BP 382 - 3018 SFAX: 74. 240 337 78. Société Industrielle Olérole Sfaxienne 'SIOS ZITEX' Route de Gabès, Km 3,6, BP 382 - 3018 SFAX: 74. 240 337 78. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International * SONEDE International * 2002 - 20	68.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"		73 226 245
Hotel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 73 521 200	69.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-		71 770 928
73 Société Hofelière KURIAT Palace Skanés Monastir 73 Sociéte Moristique & Balnéaire MARHABA Route touristique - 4000 SOUSSE	70.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
3. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 7. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 7. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 7. Société Industrielle de Textile "SITEX" 7. Société Industrielle de Textile "SITEX" 7. Société Industrielle d'Euvrage en Caoutchouc "SIOC" 7. Société Industrielle d'Euvrage en Caoutchouc "SIOS ZITEX" 7. L'ue du Tourcoing 1000 Tunis 7. Société La Glace 7. L'ue du Tourcoing 1000 Tunis 7. Société Maria de Développement de l'Elevage "SMADEA" 8. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International » 2002. 8. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux Internationale « SONEDE International » 2002. 8. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul STRTEN" 8. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » Avenue des Martyrs 3000 SFAX. 8. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » Avenue des Martyrs 3000 SFAX. 8. Société Régionale Immobilière & Touristique de Stax SORIE El Mouradi -STM - SORIE Maria - Vale Habib Mazoun, Imm. El Manar, Entrée D. 74 223 483 45 Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" Pon El Kantaoui 4011 Hammam Sousse 73 348 250 - Hôtel El Mouradi -STM - Kantaoui 4011 Hammam Sousse 73 426 355 47 4223 483 58 50 diété Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" Pon El Kantaoui 4011 Hammam Sousse 73 426 355 47 4223 483 59 50 diété Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" Pon El Kantaoui 4011 Hammam Sousse 73 426 355 47 4223 483 50 diété Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" Pon El Kantaoui 4011 Hammam Sousse 73 426 355 47 4223 483 50 diété Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" Pon El Kantaoui 4011 Hammam Sousse 73 426 355 47 4223 483 50 diété Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" Pon El Kantaoui 4011 Hammam Sousse 73 426 355 47 4223	71.Société Hôtelière KURIAT Palace		73 521 200
73. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa" 74. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF" 75. Société Industrielle de Textile "SITEX" 76. Société Industrielle de Textile "SITEX" 77. Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL- 77. 475 267 77. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC" 77. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC" 77. Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX" 77. Roule de Gabès, Km 2 - 3003 SFAX- 77. Va du Tourcoing 1000 Tunis 77. 347 585 78. Société La Glace 79. Société Natina de Developpement de l'Elevage "SMADEA" 80. Société Natina de Developpement de l'Elevage "SMADEA" 80. Société Natina de Developpement de l'Elevage "SMADEA" 80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International « SONEDE International » S	72.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA		73 242 170
75. Société Industrielle de Textile "SITEX" Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL- 73 475 267 76. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC" Route de Gabès, Km 3.5, BP 362 -3018 SFAX- 74 677 072 77. Société Industrielle Oticole Sfaxienne "SIOS ZITEX" Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX- 74 240 337 78. Société La Glace 7, rue du Tourcoing 1000 Tunis 71 347 585 79. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA" 80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux Jones Silmane El Manar II- Tunis 2092- 71. 86 38 499 80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux Jones Silmane El Manar III- Tunis 2092- 71. 87 000 81. Société Panobois 82. Société Panobois 82. Société Pegionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul YSRTON' 83. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 84. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 85. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax Rue Habib Mazouru, Imm. El Manar, Entrée D. Zème entresol -3000 SFAX- 74. 223 483 85. Société Touristique El Balnéaire "Hôtel Houria" Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse 73. 348 250 86. Société Touristique El Mouradi -STM - 87. Société Touristique El Mouradi -STM - 88. Société Touristique El Mouradi -STM - 89. Société Touristique Acque Bon "STCB" Hôtel El Mouradi -1002 Tunis Bétvédère- 77. 198 211 40. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 99. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 92. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 93. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 94. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 95. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 96. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 97. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 98. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 98. Société Tunisienne d'Assurance S'LLOYD Tunisien' 11. Tue Ibn. Rachig -1002 Tunis Bétvédère- 12. Avenu	73. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	-,	73 246 355
76. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC" Route de Gabès, Km 3,5, BP 362-3018 SFAX. 74 677 072 77. Société Industrielle Otéroise Sfaxienne "SIOS ZITEX" Route de Gabès, Km 2-3003 SFAX. 74 240 337 78. Société La Glace 79. Société Marija de Développement de l'Etelevage "SMADEA" 80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International » 81. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International » 81. Société Panobois 82. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul 'SRTON' 83. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 84. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax Rue Habib Mazoun, Imm. El Manar, Entrée D, Zeas des entresos 3000 SFAX. 85. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" 86. Société Touristique El Mouradi -STM - Kantaoui -4089 Hammarm Sousse 77. 348 250 77. 1887 000 78. 638 499 78. 638 499 78. 638 499 78. 638 499 78. 638 499 78. 638 499 78. 638 499 78. 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 63 638 499 79. 86 63 69 79. 86 63 69 79. 86 63 69 79. 86 63 69 79. 86 63 69 79. 86 63 69 79. 86 63 69 79. 86 63 69 79. 86 63 69 79. 86 63 69 79. 86	74.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
77. Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX" Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX- 78. Société La Glace 79. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA" 80. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA" 80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux Avenue Silmane Ben Silmane El Manar II- Tunis 2092- 81. Société Panobois 81. Société Pégionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN" 82. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN" 83. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 84. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax Rue Habib Măazoun, Imm. El Manar, Entrée D. 2092- 85. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" 86. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" 87. Société Touristique El Mouradi -STM - Kantaoui 4011 Hammam Sousse 87. 3 48 250 88. Société Touristique GANGHO Zarzis 88. Société Touristique SANGHO Zarzis 89. Société Touristique SANGHO Zarzis 99. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" 90. Société Tunisienne d'Assurances Takaful –El Amana Takaful- 91. GAT Vie 92. Société Tunisienne d'Industrie Laitière "STIL" - En Liquidation - Société Tunisienne d'Habillement Populaire 80. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" 91. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" 92. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" 93. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" 94. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" 95. Société Tunisienne d'Assurance STAG" 96. Société Tunisienne de Rats Graphiques "STAG" 97. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 87. Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse- 95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 88. Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	75.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
7. rue du Tourcoing 1000 Tunis 71 347 585 79. Société Marja de Développement de l'Elevage 'SMADEA' 80. Société Marja de Développement de l'Elevage 'SMADEA' 80. Société Marja de Développement de l'Elevage 'SMADEA' 80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux Avenue Silmane Ben Silmane El Manar III- Tunis 2092- 71 887 000 81. Société Panobois 80. Route de Tunis 4011 Hammam Sousse 73 308 777 82. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul SRTON' Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 72 285 443 83. Société Régionale d'Importation et d'Exportation * SORIMEX * Avenue des Martyrs -3000 SFAX- 74 298 838 84. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax 2ême entresol -3000 SFAX- 74 223 483 85. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse 73 348 250 86. Société Touristique El Mouradi -STM - 8000 NABEUL- 72 285 346 87. Société Touristique Grap Bon "STCB" Hôtel Riadh, avenue Mongi Silm -8000 NABEUL- 72 285 346 88. Société Touristique SANGHO Zarzis 11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- 71 798 211 89. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" TUNIS- 71 800 482 89. Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful- 13, rue Borjine, Montplaisir -1073 70 015 151 91. GAT Vie 92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- 71 800 482 89. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL" - En Liquidation - 8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS- 71 71 755 543 94. Société Tunisienne de Nats Graphiques "STIA" Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse- 95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	76.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
79. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA" 80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International » 81. Société Panobois 81. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul STRTGN" 82. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul STRTGN" 83. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul STRTGN' 84. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 84. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D., 28me entresol -3000 SFAX- 85. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" 86. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" 87. Société Touristique et Mouradi -STM - Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Manana Sousse 87. Société Touristique du Cap Bon "STCB" 88. Société Touristique SANGHO Zarzis 89. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" 90. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 91. GAT Vie 92. 94. avenue Hédi Chaker -1002 Tunis - 71 800 482 Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- 71. 71 940 191 94. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL" - En Liquidation - Center -2080 ARIANA- 95. Société Tunisienne de Stderurgie « EL FOULADH » 86. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 87. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 88. Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	77.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux 2002- 71 887 000 81. Société Patonobois 32. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul 'SRTGN' Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 72 285 443 83. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » Avenue des Martyrs -3000 SFAX- 74 298 838 84. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax 2ème entresol -3000 SFAX- 74 223 483 85. Société Touristique et Balnéaire 'Hôtel Houria' Port El Mouradi -8TM - Hôtel Flavarana Takaful- 13, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- 71 798 211 Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 71 962 777 90. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" Port El Manara Takaful- 13, rue Borjine, Montplaisir -1073 70 015 151 92. Société Tunisienne d'Industrie Laitière "STIL" - En Liquidation - Scolété Tunisienne d'Industrie Laitière "STIL" - En Liquidation - Scolété Tunisienne de Sciderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	78. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux 2022 71887 000 81. Société Patonobois 82. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul 'SRTGN' 82. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul 'SRTGN' 83. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul 'SRTGN' 84. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 84. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax 2ème entresol -3000 SFAX- 74 298 838 85. Société Touristique et Balnéaire 'Hôtel Houria' 901 El Mouradi -STM - 86. Société Touristique du Cap Bon 'STCB' 11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- 71 798 211 Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 71 962 777 90. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" 91. Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful- 92. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière 'STIL' - En Liquidation - 95. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière 'STIL' - En Liquidation - 95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Manar El Manar II- Tunis 2092- 71 788 7000 71 81 87 700 71 940 191 71 940 191 71 940 191 71 940 191 71 940 191 71 940 191 71 940 191 71 940 191 71 940 191 71 940 191 71 940 191 71 940 7	79.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
82. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul SRTGN' Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 72 285 443 Avenue des Martyrs -3000 SFAX- 74 298 838 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 74 298 838 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 74 298 838 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 74 298 838 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 74 298 838 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 74 298 838 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 74 298 838 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 74 298 838 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 74 298 838 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 75 298 348 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 76 298 838 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 77 298 838 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 77 298 838 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 78 298 348 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 79 295 346 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 79 295 346 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 79 295 346 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 79 295 346 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 79 295 346 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 79 295 346 Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 79 295 346 Avenue Habib Rachig -1002 Tunis Belvédère- 71 798 211 Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 71 962 777 TUNIS- 71 90 30 Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation - 80 29-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- 71 800 482 Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- 71 231 172 Avenue Tahar Haddad Iss Berges du Lac -1053 71 231 172 Avenue Tahar Haddad Iss Berges du Lac -1053 71 800 482 Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- 71 231 172 Avenue Habib Thameur -8 000 NaBeul- 75 348 250 Avenue Habib Thameur -8	80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux		71 887 000
SRTGN" Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL- 72 285 443 83. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » Avenue des Martyrs -3000 SFAX- 74 298 838 94. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX- 74 223 483 85. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse 73 348 250 Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse- 73 246 355 73. Société Touristique du Cap Bon "STCB" Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL- 72 285 346 88. Société Touristique SANGHO Zarzis 11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS- 71 798 211 13, rue Borjine, Montplaisir -1073 70 015 151 91. GAT Vie 92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- 71 800 482 Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- 71 231 172 93. Société Tunisienne d'Habillement Populaire 8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS- 71 755 543 94. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG" 96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba		Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
84. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2eme entresol -3000 SFAX- 74 223 483 85. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse 73 348 250 86. Société Touristique El Mouradi -STM - Kantaoui -4089 Hammam Sousse- 73 246 355 87. Société Touristique du Cap Bon "STCB" Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL- 72 285 346 88. Société Touristique SANGHO Zarzis 11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- 71 798 211 89. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" 10NIS- 71 962 777 90. Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful- 13, rue Borjine, Montplaisir -1073 70 015 151 91. GAT Vie 92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- 71 800 482 Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- 71 231 172 93. Société Tunisienne d'Habillement Populaire 8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS- 71 755 543 94. Société Tunisienne d'Battique s'STIA" Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse- 95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba		Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
SORITS " 2ème entresol -3000 SFAX- 74 223 483 55.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse 73 348 250 Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse- 73 246 355 75.Société Touristique du Cap Bon "STCB" Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL- 72 285 346 76.Société Touristique SANGHO Zarzis 11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- 71 798 211 Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS- 71 962 777 77.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 13, rue Borjine, Montplaisir -1073 70 015 151 77.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation - 29.94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- 71 800 482 Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- 71 231 172 77.Société Tunisienne d'Habillement Populaire 8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS- 71 755 543 78.Société Tunisienne de Arts Graphiques "STIA" Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse- 95.Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba			74 298 838
Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse- 87. Société Touristique du Cap Bon "STCB" Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL- 72 285 346 88. Société Touristique SANGHO Zarzis 11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS- 90. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" 13, rue Borjine, Montplaisir -1073 70 015 151 91. GAT Vie 92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- 13, rue Borjine, Montplaisir -1073 71 800 482 Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- 71 231 172 93. Société Tunisienne d'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation - 94. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse- 95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	74 223 483
86. Société Touristique El Mouradi - STM - Kantaoui - 4089 Hammam Sousse- 73 246 355 87. Société Touristique du Cap Bon "STCB" Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim - 8000 NABEUL- 72 285 346 88. Société Touristique SANGHO Zarzis 11, rue Ibn Rachiq - 1002 Tunis Bélvédère- 71 798 211 89. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" TUNIS- 71 962 777 90. Société Tunisienne d'Assurance Takaful – El Amana Takaful- 13, rue Borjine, Montplaisir - 1073 70 015 151 91. GAT Vie 92-94, avenue Hédi Chaker - 1002 TUNIS- 71 800 482 Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center - 2080 ARIANA- 71 231 172 93. Société Tunisienne d'Industrie Laitière "STIL" - En Liquidation - 8, rue El Moez El Menzah - 1004 TUNIS- 71 755 543 94. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" Rue Taha Houcine Khezama Est - 4000 Sousse- 95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	85.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique SANGHO Zarzis 11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS- 71 962 777 90.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 13, rue Borjine, Montplaisir -1073 70 015 151 91.GAT Vie 92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- 71 800 482 Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- 71 231 172 93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire 94.Société Tunisienne d'Habillement Populaire 95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STIA" Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse- 95.Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	86.Société Touristique El Mouradi -STM -		73 246 355
Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS- 90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" 13, rue Borjine, Montplaisir -1073 70 015 151 91.GAT Vie 92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- 92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation - 93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire 94.Société Tunisienne d'Habillement Populaire 94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" 85.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG" 96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS- 71 962 777 71 962 777 72 015 151 73 800 482 Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- 71 231 172 87 87 88 88 89 89 89 89 89 89 89 89 89 89 89	87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" TUNIS- 71 962 777 90.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 91.GAT Vie 92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- 93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire 8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS- 94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse- 95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG" 19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA- 71 940 191 96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.GAT Vie 92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- 71 800 482 Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- 71 231 172 93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire 8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS- 71 755 543 94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse- 19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA- 71 940 191 96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	89.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"		71 962 777
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation - 93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire 8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS- 94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" 95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG" 96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana 71 231 172 71 755 543 71 755 543 71 755 543 Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse- 19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA- 71 940 191 96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	90.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation - 93. Société Tunisienne d'Habillement Populaire 8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS- 94. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse- 95. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG" 19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA- 71 940 191 96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
94. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse- 95. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG" 19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA- 71 940 191 96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -		71 231 172
95. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG" 19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA- 71 940 191 96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
	95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
97.Société Tunisienne du Sucre "STS" Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA- 78 454 768	96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
	97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768

98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank -TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP FINA 60 (1)	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
39	FCP GENERAL DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
40	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
48	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis

53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
61	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
62	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
63	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
64	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
67	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
68	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
88	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
96	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
99	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
100	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

110	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
111	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
112	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
113	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
114	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
121	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORCAGE				
		Gestionnaire	Adresse		
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T		
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T		
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
			B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot
		ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT &	BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
1	ATID FUND I	DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	Mahrajène

	Г	T	T
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE EURO-CYCLES SA

Siège social : Zone industrielle 4060 KALAA - KEBIRA

La société **«EURO-CYCLES»** publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 avril 2015. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Monsieur **Adel MADHI.**

BILAN mé en Dinars)

	Notes	Au 31 Décembre 2014	2013
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	2	39 316,350	39 316,350
Moins Amortissements		-37 449,170	-29 858,333
Immobilisations Corporelles	2	8 625 990,075	7 531 592,204
Moins Amortissements		-3 392 421,799	-2 946 874,349
Immobilisations Financières	3	80 000,000	-
Moins Provisions		-	-
Total des actifs immobilisés		5 315 435,456	4 594 175,872
Autres actifs non courants		-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		5 315 435,456	4 594 175,872
ACTIFS COURANTS	4		
Stocks	4. 1	12 695 080,576	8 521 321,906
Moins Provisions		-	-
Clients et Comptes Rattachés	4.2	3 550 686,783	6 125 977,657
Moins Provisions		-104 866,004	-104 866,004
Autres actifs courants	4.3	2 063 297,833	552 604,571
Placements & autres actifs financiers		10 032 000,000	
racements & autres actifs infanciers		10 032 000,000	-
Liquidités & Equivalents de liquidités	4.4	6 592 230,597	12 206 912,342
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		34 828 429,785	27 301 950,472
TOTAL DES ACTIFS		40 143 865,241	31 896 126,344

BILAN (Exprimé en Dinars)

	Au 31 Décembre		cembre
	Notes	2014	2013
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES	5		
Capital social		5 400 000,000	5 400 000,000
Réserves		549 990,000	549 990,000
Résultats reportés		8 036 402,763	4 883 877,135
Interets minoritaires		168,735	203,200
Total des capitaux propres avant résultat		13 986 561,498	10 834 070,335
Résultat de l'exercice		11 288 925,674	7 137 510,480
Résultat de l'exercice des minoritaires		3 398,708	2 465,535
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		25 278 885,880	17 974 046,350
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Emprunts	6	446 629,538	692 182,252
Autres passifs financiers		-	-
Provisions		-	-
Total des passifs non courants		446 629,538	692 182,252
Passifs courants	7		
Fournisseurs et comptes rattachés	7.1	2 872 467,898	2 370 353,801
Autres passifs courants	7.2	4 044 176,783	1 626 310,454
Concours bancaires et autres passifs financiers	7.3	7 501 705,142	9 233 233,487
Total des passifs courants		14 418 349,823	13 229 897,742
TOTAL DES PASSIFS		14 864 979,361	13 922 079,994
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASS	SIFS	40 143 865,241	31 896 126,344

Etat de Résultat (Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre			
	Notes	2014	2013		
Duoduito diaminitation	0.1				
Produits d'exploitation Revenus	8.1	65 092 840,272	50 538 463,482		
Autres produits d'exploitation		83,206	63 869,800		
Production immobilisée		-	-		
Total des produits d'exploitation		65 092 923,478	50 602 333,282		
Charges d'exploitation	8.2				
Variation des stocks des PF et des encours		229 429,141	-10 879,785		
Achats de marchandises consommées		-	-		
Achats d'approvisionnements consommés		-44 584 184,633	-35 000 479,370		
Charges de personnel		-3 402 152,325	-2 893 657,527		
Dotations aux amort. et aux provisions		-611 502,912	-581 116,397		
Autres charges d'exploitation		-6 541 035,499	-4 690 976,354		
Total des charges d'exploitation		-54 909 446,228	-43 177 109,433		
Résultat d'exploitation	8.3	10 183 477,250	7 425 223,849		
Charges financières nettes		-3 639 518,940	-1 482 651,666		
Produits des placements		3 829 261,310	1 324 602,176		
Autres gains ordinaires		1 633 329,058	148 893,622		
Autres pertes ordinaires		-27 665,676	-276 091,966		
Résultat des activités ordinaires avant impôt		11 978 883,002	7 139 976,015		
Impôt sur les bénéfices		-686 558,620	-		
Résultat des activités ordinaires après impôt		11 292 324,382	7 139 976,015		
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	-		
Résultat net de l'exercice		11 292 324,382	7 139 976,015		
Effets de modifications comptables (net d'impôt)		-	-		
Résultats après modifications comptables		11 292 324,382	7 139 976,015		
Intérêts minoritaires		-3 398,708	-2 465,535		
	0.4				
Résultats après intérêts minoritaires (IM)	8.4	11 288 925,674	7 137 510,480		

Etat de flux de trésorerie (Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre			
		2014	2013		
Flux de trésorerie liés à l'exploitation					
Résultat net		11 292 324,382	7 139 976,015		
Ajustements pour :					
* Amortissements et provisions		611 502,912	581 116,397		
* Variation des :					
- stocks		-4 108 743,522	315 937,358		
- créances		2 575 290,874	-683 404,451		
- autres actifs		-1 498 597,262	-490 184,149		
+ fournisseurs et autres dettes		1 870 448,465	3 216 134,298		
* Plus ou moins values de cession		-1 632 452,543	-64 000,000		
* Modification comptable		-	-37 188,287		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	9.1	9 109 773,306	9 978 387,181		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations					
corporelles et incorporelles		-1 824 473,792	-122 810,718		
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		1 500 000 000	00 000 000		
corporelles et incorporelles		1 500 000,000	90 000,000		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-80 000,000	-		
Encaissements provenant des associés		,			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		-	-		
financières		_	-		
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement	9.2	-404 473,792	-32 810,718		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Placements		-10 032 000,000	8 905,929		
Dividendes et autres distributions		-4 052 500,000	-2 966 000,000		
Encaissements provenant des emprunts		-	-		
Remboursement d'emprunts		-242 132,680	-183 600,662		
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement	9.3	-14 326 632,680	-3 140 694,733		
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-		
VARIATION DE TRESORERIE		-5 621 333,166	6 804 881,730		
Trésorerie au début de l'exercice		12 206 812,575	5 401 930,845		
		•	•		
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 585 479,409	12 206 812,575		

INFORMATIONS GENERALES

* PRESENTATION DU GROUPE « EURO-CYCLES »

Le groupe « EURO-CYCLES » englobe deux sociétés :

♦ EURO-CYCLES: La Société mère:

Dénomination de la Société : EURO-CYCLES **Forme juridique :** Société anonyme

Secteur d'activité : Industriel
Date de création : 1993

Siège social :Z.I KALAA-KEBIRACapital social :5.400.000 DinarsRegistre de commerce :B.1119851997Matricule fiscal :44463T A M 000

♦ TUNINDUSTRIES : La Société filiale :

Dénomination de la Société : TUNINDUSTRIES

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

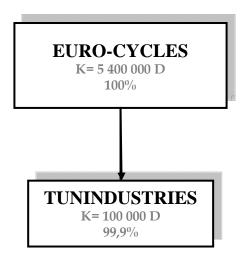
Secteur d'activité : Industriel

Date de création : 31 décembre 2007 **Siège social :** Z.I KALAA-KEBIRA

Capital social : 100.000 Dinars **Registre de commerce :** B 2763702007

Matricule fiscal: 1020875Q A M 000

* ORGANIGRAMME DU GROUPE « EURO-CYCLES »



NOTE 1 – SYSTEME COMPTABLE

1.1. PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes du groupe "EURO-CYCLES" sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes.

Par ailleurs, les états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2014 reprennent à titre comparatif les données comptables arrêtées au 31 Décembre 2013.

1.2. UNITE MONETAIRE

Les états financiers du groupe " EURO-CYCLES ", sont libellés en Dinars Tunisiens.

1.3. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition hors TVA et amorties selon le mode linéaire et sur la base des taux indiqués à la Note 3.1 du présent rapport.

1.4. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERE

Les soldes des créances et des dettes du groupe " EURO-CYCLES " arrêtés au 31 Décembre 2014, libellés en devise sont convertis pour leur contre valeur en dinars, sur la base du cours de change moyen du mois de Décembre 2014, soit $1 \le 2,2642$ TND et $1 \le 1,8626$ TND.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La valeur nette globale figurant au bilan du 31 Décembre 2014 représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Exprimé en dinars tunisiens)

	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				VCN	
DESIGNATION	V. brute	Acquisitions	Cessions	V. brute	C. Amort.	Dotation	Cessions	C. Amort.	au
	au 31/12/2013	2014	2014	au 31/12/2014	au 31/12/2013	2014	2014	au 31/12/2014	31/12/2014
- Logiciels	39 316,350	-	• -	39 316,350	29 858,333	7 590,837		37 449,170	1 867,180
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	39 316,350	-		39 316,350	29 858,333	7 590,837		37 449,170	1 867,180
- Terrain	1 434 316,400		-498 030,000	936 286,400	-				936 286,400
- Constructions	2 150 576,991	-	-527 882,082	1 622 694,909	604 375,687	107 528,850	-158 364,625	553 539,912	1 069 154,997
- Matériel industriel	2 757 828,602	259 507,887	-	3 017 336,489	1 561 448,124	317 739,772	-	1 879 187,896	1 138 148,593
- Outillage industriel	121 818,038	31 340,967	-	153 159,005	63 034,412	14 717,015	-	77 751,427	75 407,578
- Matériel de transport	414 082,301	327 436,000	-	741 518,301	256 622,046	116 589,205		373 211,251	368 307,050
- Intallations générales, A. & A. divers	413 103,185	-	-	413 103,185	288 316,267	25 684,709		314 000,976	99 102,209
- Mobilier et matériel de bureau	67 553,380	3 835,400	-	71 388,780	49 579,344	5 799,722		55 379,066	16 009,714
- Matériel informattique	143 470,210	9 993,000	-	153 463,210	123 498,469	15 852,802	-	139 351,271	14 111,939
- Constructions en cours	24 653,40	1 484 264,075	-	1 508 917,475	-	-	-	-	1 508 917,475
- Outillage industriel en cours	4 189,70	3 932,624	-	8 122,321	-	-		-	8 122,321
TOTAL IMMO. CORPORELLES	7 531 592,204	2 120 309,953	-1 025 912,082	8 625 990,075	2 946 874,349	603 912,075	-158 364,625	3 392 421,799	5 233 568,276
TOTAL GENERAL	7 570 908,554	2 120 309,953	-1 025 912,082	8 665 306,425	2 976 732,682	611 502,912	-158 364,625	3 429 870,969	5 235 435,456

2.1. ACQUISITIONS DE L'EXERCICE

Les immobilisations acquises en 2014, pour un total de 2.120.310 D s'analysent comme suit :

77.4.1.1. 4.4.4.1.1.1.4.4.4.4	A 100 210 B
* Outillage Industriel en cours	3 933 D
* Construction en cours	1 484 264 D
* Matériel Transport	327 436 D
* Matériel Informatique	9 993 D
* Equipements de bureau	3 835 D
* Matériel Industriel	259 508 D
* Outillage Industriel	31 341 D

Total des acquisitions de l'exercice 2014

2 120 310 D

2.2. CESSIONS DE L'EXERCICE

Les cessions au 31 Décembre 2014 s'élevant à 1.025.912 D ont concerné les comptes suivants. Le détail se présente comme suit :

(Montants en dinars)

Désignations	Valeur d'origine	Cumul amort. à la date de cession	VCN à la date de cession	Prix de cession	Produit net et ou perte sur cession
Terrain + Construction Terrain lot N°16, objet du tirtre foncier N°40017, d'une superficie totale de 10 096 m², suivant contrat de cession du 24 Décembre 2014, enregistré à la recette des Fiannces de KELAA KEBIRA le 6 Janvier 2015. Ce lot contient batiment couvert d'une superficie 3 071 m²	1 025 912	158 365	867 547	2 500 000	1 632 453
Total	1 025 912	158 365	867 547	2 500 000	1 632 453

2.3. AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Les dotations aux comptes d'amortissement arrêtées au 31 Décembre 2014 ont été calculées sur la base des taux suivants :

TAUX

	111011
- Logiciel	33,33 %
- Construction	5 %
- Matériel et outillage industriels	15 %
- Matériel de transport	20 %
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20 %
- Matériel informatique	33,33 %

Ces taux sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent.

Sur ces bases, la dotation arrêtée au 31 Décembre 2014 s'est élevée à 611.503 D contre 581.116 D au 31 Décembre 2013 enregistrant ainsi une augmentation de 30.387 D.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières totalisent 80.000 D au 31 Décembre 2014 concernant le compte « Emprunt national »

NOTE 4 - ACTIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2014, un solde de 34.828.430 D, s'analysant ainsi :

- Stocks	12.695.080 D
- Clients et comptes rattachés	3.445.821 D
- Autres actifs courants	2.063.298 D
- Placements & autres actifs financiers	10.032.000 D
- Liquidités et équivalents de liquidités	6.592.231 D
	<u>34.828.430 D</u>

4.1. STOCKS

Les valeurs en stocks s'élèvent au 31 Décembre 2014 à 12.695.080 D contre 8.521.322 D au 31 Décembre 2013

Le détail se présente ainsi :

	Décembre 2014		Décembre 2013	
- Stock matières premières	11 319 513		7 769 928	
Stock décorsStock emballages	450 483 507 809		423 620 196 681	
- Stock produits finis	425 537	D	196 108	D
- Annulation marge inter-groupe	-8 262	D	-65 015	D
	12 695 080	D	8 521 322	D

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique est passée de 6.021.112 D au 31 Décembre 2013 à 3.445.821 D au 31 Décembre 2014, enregistrant ainsi une diminution de 2.575.291 D (soit -42 ,77%).

	Décembre 2014	Décembre 2013
- Clients ordinaires	7 426 571 D	7 354 848 D
- Clients douteux	104 866 D	104 866 D
- Annulation compte inter-groupe	-3 980 750 D	-1 333 736 D
Solde du compte '' Clients ''	3 550 687 D	6 125 978 D
- Provision pour dépréciation des clients	-104 866 D	-104 866 D
Total	3 445 821 D	6 021 112 D

Le solde du compte "Clients " au 31 Décembre 2014 représente 5,29 % du chiffre d'affaires contre 11,91 % l'exercice précédent, soit un crédit clients d'environ 19 jours en 2014 et 43 jours en 2013.

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent 2.063.298 D au 31 Décembre 2014 contre 552.605 D au 31 Décembre 2013. Le détail se présente comme suit :

	Décembre 2014	Décembre 2013
- Débiteurs divers	1 206 147 D	184 718 D
- Fournisseurs, avances et acomptes	674 181 D	297 035 D
- Etat, impôts et taxes	96 341 D	2 293 D
- Personnel – avances & acomptes	61 555 D	37 896 D
- Charges constatés d'avance	-	11 439 D
- Fournisseurs débiteurs	25 074 D	19 224 D
Total	2 063 298 D	552 605 D

4.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique s'élevant à 10.032.0000 D au 31 Décembre 2014 correspond à un placement des bons de trésor.

4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de cette rubrique, arrêté au 31 Décembre 2014 à 6.592.230 D a subi une variation négative de 5.614.682 D par rapport au 31 Décembre 2013. Le détail se présente au 31 Décembre 2014 comme suit :

	Décembre 2014	Décembre 2013
BanquesRégies d'avances et accréditifsCaisse	6 489 381 D 102 125 D 724 D	
Total	6 592 230 D	12 206 912 D

NOTE 5 - CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2014 un solde de 25.278.886 D s'analysant comme suit :

(Montants en Dinars)

Désignations	Solde au 31/12/2013	Variations 2013	Solde au 31/12/2014
- Capital social	5 400 000	-	5 400 000
- Réserves	549 990	-	549 990
- Intérêts minoritaires	203	-35	168
- Résultats reportés	4 883 877	3 152 526	8 036 403
- Résultat de l'exercice	7 137 510	4 151 416	11 288 926
- Résultat de l'exercice des minoritaires	2 466	933	3 399
Total	17 974 046	7 304 840	25 278 886

5.1. CAPITAL SOCIAL

Le solde de cette rubrique s'élevant au 31 Décembre 2014 à 5.400.000 D se détaille comme suit :

	Décembre 2014	Décembre 2013
- Capital social " Euro - Cycles "	5 400 000 D	5 400 000 D
- Capital social " Tunindustries "	100 000 D	100 000 D
- Intérêts minoritaires	-100 D	-100 D
- Quote-part "EC" dans " Tunindustries "	-99 900 D	-99 900 D
Total	5 400 000 D	5 400 000 D

5.2. RESERVES

Le solde de cette rubrique s'élevant au 31 Décembre 2014 à 549.990 D se détaille comme suit :

	Décembre 2014	Décembre 2013
- Réserves " Euro - Cycles " - Réserves " Tunindustries " - Intérêts minoritaires	540 000 D 10 000 D -10 D	540 000 D 10 000 D -10 D
Total	549 990 D	549 990 D

5.3. RESULTATS REPORTES

Le solde de cette rubrique s'élevant au 31 Décembre 2014 à 8.036.403 D se détaille comme suit :

	Décembre 2014	Décembre 2013
 Résultats reportés " Euro - Cycles " Résultats reportés " Tunindustries " Intérêts minoritaires Dividendes à distribuer 	5 480 227 D 58 735 D -59 D 2 497 500 D	2 792 770 D 93 200 D -93 D 1 998 000 D
Total	8 036 403 D	4 883 877 D

NOTE 6 - EMPRUNTS

Les emprunts contractés par le groupe « Euro- Cycles » totalisant 446.629~D au 31~Décembre 2014, se détaillent comme suit :

Désignation		Solde au	Mouvements 2014			Solde au
		31/12/2013	Ajouts	31/12/2014		
Crédit AMEN BANK						
- AMEN BANK	600.000 D	179 393	-	-	-133 145	46 248
- AMEN BANK	650.000 D	503 623	-	-	-103 242	400 381
Crédit STB						
- STB	110.000 D	9 166	-	-	-9 166	-
Total Crédit Bancaire		692 182	-	-	-245 553	446 629

(Cf. Note 7.3 du rapport général)

NOTE 7 - PASSIFS COURANTS

Les passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2014 à 14.418.350 D contre 13.229.898 D au 31 Décembre 2013.

Le détail se présente ainsi :

		14.418.350 D
-	Concours bancaires et autres passifs financiers	7.501.705 D
-	Autres passifs courants	4.044.177 D
-	Fournisseurs et comptes rattachés	2.872.468 D

7.1. FOURNISSEURS

Les dettes envers les fournisseurs totalisent 2.872.468 D au 31 Décembre 2014 contre 2.370.355 D au 31 Décembre 2013, enregistrant ainsi une augmentation de 502.113 D, (soit 21,18 %) analysée comme suit :

	Décembre 2014	Décembre 2013
- Fournisseurs d'exploitation	6 025 392 D	3 361 162 D
- Fournisseurs d'immobilisations	80 298 D	21 614 D
- Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	337 259 D	321 315 D
- Fournisseurs, factures non parvenues	410 269 D	-
- Annulation compte inter-groupe	-3 980 750 D	-1 333 736 D
Total	2 872 468 D	2 370 355 D

Le solde du compte "Fournisseurs " au 31 Décembre 2014 représente 4,41 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2014 contre 4,69 % l'exercice précédent, soit un crédit fournisseurs d'environ 15 jours en 2014 et 16 jours en 2013.

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 4.044.176 D au 31 Décembre 2014 contre 1.626.310 D au 31 Décembre 2013 reprend les postes suivants :

	Décembre 2014	Décembre 2013
- Avances clients	1 038 574 D	321 700 D
- Etats, impôts et taxes	689 105 D	-
- Charges à payer	1 076 587 D	859 828 D
- Créditeurs divers	788 765 D	-
- Personnel, rémunérations dues	142 809 D	192 666 D
- CNSS	118 848 D	160 643 D
- Compte d'attente	80 179 D	-
- Etat,retenues à la source	109 309 D	91 473 D
Total	4 044 176 D	1 626 310 D

7.3. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent 7501.705 D au 31 Décembre 2014 contre 9.233.233 D au 31 Décembre 2013, enregistrant ainsi une variation négative de 1.731.528 D, (soit -18,75 %). Le détail se présente comme suit :

	Décembre 2014	Décembre 2013
 Emprunts liés au cycle d'exploitation Échéances à moins d'un an Intérêts courus Concours bancaires 	7 225 116 D 254 720 D 15 118 D 6 751 D	8 963 414 D 251 299 D 18 420 D 100 D
Total	7 501 705 D	9 233 233 D

8 Emprunts à moins d'un an

Les emprunts à court terme totalisant 254.720 D à la date de clôture de l'exercice 2014, s'analysent comme suit :

Désignation		Solde au	Mouvements	Solde au	
		31/12/2013	Remboursements Reclassements		31/12/2014
Crédit AMEN BA - AMEN BANK	600.000 D	125 117 98 682	-125 117 -98 682	133 145 103 242	133 145 103 242
- AMEN BANK Crédit STB - STB	650.000 D 110.000 D	27 500	-98 082 -18 333	9 166	
Total Crédit Band	eaire	251 299	-242 132	245 553	254 720

(Cf. Note 6 du rapport général)

NOTE 8 - ETAT DE RESULTAT

L'analyse comparative des états de résultat à la date du 31 Décembre 2014 et 2013 se présente comme suit :

(Montants exprimés en dinars)

D'Annathan	Au 31 Décembre	e 2014	Au 31 Décembr		Variation	
Désignation	Montant	%	Montant	%	En Chiffres	%
Produits d'exploitation	65 092 924	100,00	50 602 333	100,13	14 490 591	28,64
Revenus	65 092 841	100,00	50 538 463	100,00	14 554 378	28,80
Autres produits d'exploitation	83	-	63 870	0,13	-63 787	99,87
Production immobilisée	-	-	-	-	-	-
Charges d'exploitation	-54 909 445	84,36	-43 177 109	85,43	11 732 336	27,17
Variation des stocks des P.F. et des encours	229 429	-0,35	-10 880	-	-240 309	-
Achat de marchandises consommées	-	-	-	-	-	-
Achat d'approvisionnements consommés	-44 584 184	68,49	-35 000 479	69,26	9 583 705	27,38
Charges de personnel	-3 402 152	5,23	-2 893 658	5,73	508 494	17,57
Dotation aux amort. et aux provisions	-611 503	0,94	-581 116	1,15	30 387	5,23
Autres charges d'exploitation	-6 541 035	10,05	-4 690 976	9,28	1 850 059	39,44
Résultat d'exploitation	10 183 479	15,64	7 425 224	14,69	2 758 255	37,15
Charges financières nettes	-3 639 519	5,59	-1 482 652	2,93	2 156 867	-
Produits financiers nets	3 829 261	5,88	1 324 602	2,62	2 504 659	-
Autres gains ordinaires	1 633 329	2,51	148 894	0,29	1 484 435	-
Autres pertes ordinaires	-27 666	0,04	-276 092	0,55	248 426	89,98
Résultat des activités ord. avant impôt	11 978 884	18,40	7 139 976	14,13	4 838 908	67,77
Impôt sur les sociétés	-686 559	1,05	-	-	-686 559	-
Résultat des activités ord. après impôt	11 292 325	17,35	7 139 976	14,13	4 152 349	58,16
Eléments extraordinaires	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	11 292 325	17,35	7 139 976	14,13	4 152 349	58,16
Effets de modifications comptables	-	-	-	-	-	-
Résultat après modifications comptables	11 292 325	17,35	7 139 976	14,13	4 152 349	58,16
Intérêts minoritaires	-3 399	-	-2 466	-	933	-
Résultat après intérêts minoritaires	11 288 926	20,56	7 137 510	16,53	4 151 416	58,16

8.1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation du groupe « EURO-CYCLES » sont passés de 50.602.333 D au 31 Décembre 2013 à 65.092.924 D au 31 Décembre 2014, enregistrant ainsi une augmentation de 14.490.591 D.

	Décembre 2014	Décembre 2013
- Ventes vélos	55 623 550 D	47 154 324 D
- Ventes accessoires	8 508 300 D	3 203 514 D
- Ventes jantes	7 688 696 D	4 673 108 D
- Ventes cadres	-	3 325 340 D
- Ventes fourches	-	1 350 185 D
- Ventes divers	-	38 046 D
- Travaux	-	5 468 D
- Annulation opération inter-groupe	-6 727 705 D	-9 211 522 D
- Autres produits d'exploitation	83 D	63 870 D
Total	65 092 924 D	50 602 333 D

8.2. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totalisent 54.909.446 D au 31 Décembre 2014 contre 43.177.109 D au 31 Décembre 2013, soit une augmentation de 11.732.336 D représentants 27,17 %.

Elles représentent par rapport au chiffre d'affaires 84,36 % au 31 Décembre 2014, contre 85,43 % au 31 Décembre 2013.

8.3. RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est passé de 7.425.224 D au 31 Décembre 2013 à 10.183.477 D au 31 Décembre 2014, enregistrant une variation positive de 2.758.255 D.

Les éléments hors exploitation présentent à la date du 31 Décembre 2014 un solde compensé de -1.795.405 D, détaillé comme suit :

	-1.795.405 D
-Autres pertes ordinaires	<u>-27.666 D</u>
-Autres gains ordinaires	1.633.329 D
- Produits financiers nets	3.829.261 D
-Charges financières nettes	-3.639.519 D

8.4. RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Compte tenu des éléments hors exploitation, des intérêts minoritaires et de l'impôt sur les société au taux de 10%, le bénéfice net de l'exercice 2014 s'élève à 11.288.926 D contre 7.137.510 D au 31 Décembre 2014, soit une augmentation de 4.151.416 D.

NOTE 9 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Au 31 Décembre 2014, la trésorerie nette dégagée du groupe « EURO-CYCLES » a atteint 6.585.479 D contre 12.206.813 D au 31 Décembre 2014, dégageant ainsi une variation négative de trésorerie de 5.621.334 D. Le détail se ventile comme suit :

	Décembre 2014	Décembre 2013
Liquidités et équivalents de liquiditésConcours bancaires	6 578 728 D 6 751 D	12 206 713 D 100 D
Total	6 585 479 D	12 206 813 D

La trésorerie nette a enregistré une variation positive de 5.621.334 D, se détaillant comme suit :

-	Flux de trésorerie liés à l'exploitation	9.109.773 D
-	Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-404.474 D
-	Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>-14.326.633 D</u>

Variation de la trésorerie

5.621.334 D

9.1. FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Ces flux dégageant, au 31 Décembre 2014, un solde de 9.109.774 D contre 9.978.387 D à la clôture de l'exercice 2013 dont le détail est le suivant :

	Décembre 2014	Décembre 2013	
- Résultat net	13 798 087 D	9 202 991	D
- Annulation résultat inter-groupe	-2 505 762 D	-2 063 015	D
- Ajustement pour amortissement & provisions	611 503 D	581 116	D
- Variation des stocks	-4 117 006 D	250 922	D
- Annulation marge inter-groupe	8 262 D	65 015	D
- Variation des créances	-71 723 D	-668 865	D
- Annulation variation du compte inter-groupe	2 647 014 D	14 539	D
- Variations des autres actifs	-1 498 597 D	-490 184	D
- Variations des fournisseurs et autres dettes	4 517 463 D	3 201 595	D
- Annulation variation du compte inter-groupe	-2 647 014 D	-14 539	D
- Plus ou moins values de cession	-1 632 453 D	-64 000	D
- Produits ordinaires liés à une modification comptable	-	-37 188	D
Total	9 109 774 D	9 978 387	D

9.2. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 Décembre 2014, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent -404.474 D et se détaillent ainsi :

	Décembre 2014	Décembre 2013
- Décaissements suite à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 824 474 D	-122 811 D
- Encaissements suite de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 500 000 D	90 000 D
- Décaissements suite à l'acquisition d'immobilisations financiers	-80 000 D	-
Total	-404 474 D	-32 811 D

9.3. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2014, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de -14.326.633 D détaillé ainsi:

	Décembre 2014	Décembre 2013
 Placements Dividendes distribués inter-groupe Dividendes et autres distributions Remboursement des emprunts 	-10 032 000 D 2 497 500 D -6 550 000 D -242 133 D	8 906 D 1 998 000 D -4 964 000 D -183 601 D
Total	-14 326 633 D	-3 140 695 D

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe constitué par la société **EURO-CYCLES** et sa filiale, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, ainsi que les notes aux états financiers consolidés.

1. Responsabilité de la Direction relative aux états financiers consolidés

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan consolidé de 40.143.865 D et un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 11.288.926 D, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Le Conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit.

Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

À notre avis, les états financiers consolidés sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe constitué par la société « EURO CYCLES » et sa filiale « TUNINDUSTRIES » au 31 Décembre 2014, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Tunis, le : 10 Avril 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adel MADHI

Etats financiers annuels de SICAV

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **05 mai 2015**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ECC MAZARS représenté par Mr. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN Arrêté au 31/12/2014 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2014	31/12/2013
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	156 048 912,536	154 516 004,619
	a- Obligations et valeurs assimilées b- Autres valeurs		156 048 912,536 0,000	154 516 004,619 0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	53 722 828,835	48 970 055,325
	a- Placements monétaires b- Disponibilités		16 921 846,716 36 800 982,119	9 944 440,067 39 025 615,258
AC 3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	83,189	209,995
	TOTAL ACTIF	-	209 771 824,560	203 486 269,939
	PASSIF		<u>462 010,722</u>	<u>784 462,014</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	422 578,358	749 748,535
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	39 432,364	34 713,479
	ACTIF NET		209 309 813,838	<u>202 701 807,925</u>
<u>CP 1</u>	<u>Capital</u>	3.7	201 899 616,161	195 707 648,857
<u>CP 2</u>	Sommes distribuables	3.8	<u>7 410 197,677</u>	<u>6 994 159,068</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs b- Sommes distribuables de l'exercice		1 310,910 7 408 886,767	176,588 6 993 982,480
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		209 771 824,560	203 486 269,939

ETAT DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2014 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres Revenus des obligations et valeurs assimilées	3.1	7 098 003,757 7 098 003,757	7 354 234,331 7 354 234,331
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	3.2	2 252 684,683	<u>1 641 025,585</u>
	Total des revenus des placements		9 350 688,440	<u>8 995 259,916</u>
<u>CH 1</u>	Charges de gestion des placements	3.9	-1 669 625,327	<u>-1 640 948,644</u>
	Revenu net des placements		7 681 063,113	7 354 311,272
<u>CH 2</u>	Autres charges	3.10	-254 590,251	-242 436,743
	Résultat d'exploitation	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	7 426 472,862	7 111 874,529
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation		-17 586,095	-117 892,049
	Sommes distribuables de l'exercice	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	7 408 886,767	6 993 982,480
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		17 586,095	117 892,049
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		599 100,046*	-15 831,625
	Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		-487 438,140*	97 227,190
	Frais de négociation de titres		-636,910	-636,990
	Résultat net de l'exercice	· ·	7 537 497,858	7 192 633,104

^{*}Chiffres reclassés CF (note 3.7)

VARIATION DE L'ACTIF NET Arrêté au 31/12/2014 en (DT)

Libellé	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>7 537 497,858</u>	7 192 633,104
 a- Résultat d'exploitation b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres d- Frais de négociation de titres 	7 426 472,862 599 100,046* -487 438,140* -636,910	7 111 874,529 -15 831,625 97 227,190 -636,990
AN2- Distributions de dividendes	<u>-7 354 320,523</u>	<u>-6 480 001,815</u>
AN3- Transactions sur le capital	6 424 828,578	<u>-7 301 254,148</u>
a- Souscriptions	165 098 239,722	147 604 616,886
CapitalRégularisation des sommes non distribuablesRégularisation des sommes distribuables	162 230 900,000 -2 055 858,176 4 923 197,898	145 163 300,000 -1 903 305,823 4 344 622,709
b- Rachats	158 673 411,144	154 905 871,034
CapitalRégularisation des sommes non distribuablesRégularisation des sommes distribuables	156 069 500,000 -1 975 400,484 4 579 311,628	152 179 200,000 -1 995 295,608 4 721 966,642
VARIATION DE L'ACTIF NET	6 608 005,913	-6 588 622,859
AN4- Actif Net a- En début de l'exercice b- En fin de l'exercice AN5- Nombre d'actions a- En début de l'exercice b- En fin de l'exercice	202 701 807,925 209 309 813,838 1 982 673 2 044 287	209 290 430,784 202 701 807,925 2 052 832 1 982 673
VALEUR LIQUIDATIVE	102,387	102,236
*Chiffres reclassés CF (note 3.7)	3,60%	3,50%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31-12-2014

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est une SICAV obligataire. Les états financiers arrêtés au 31-12-2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-2014 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur cout d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moinsvalue réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2014 d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

		31/12/2014	31/12/2013
ВТА	(1)	89 863 818,629	94 811 328,774
Obligations émises par l'Etat	(2)	3 078 854,794	0,000
Obligations des Sociétés	(2)	63 106 239,113	59 704 675,845
Total		156 048 912,536	154 516 004,619

(1)Bons de trésor assimilable :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% de l'Actif
BTA		87 963 502,237	89 863 818,629	<u>42,84%</u>
BTA022015	6 325	6 718 338,926	6 645 926,447	3,17%
BTA032016	8 000	7 755 600,000	8 212 317,974	3,91%
BTA032019	2 000	1 940 400,000	2 038 459,082	0,97%
BTA052022	6 950	8 205 558,956	7 938 237,224	3,78%
BTA072017	7 170	7 225 004,355	7 369 638,575	3,51%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	31 807 297,711	15,16%
BTA102015	5 000	4 919 500,000	5 027 930,102	2,40%
BTA102018	21 000	20 322 200,000	20 824 011,513	9,93%

(2) Obligations :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% de l'Actif
Obligations Emises par l'Etat		3 000 000,000	3 078 854,794	1,47%
EMPRUNT NAT2014	30 000	3 000 000,000	3 078 854,794	1,47%
Obligations des Sociétés		<u>61 796 610,110</u>	<u>63 106 239,113</u>	<u>30,08%</u>
AIL 2010-1	18 000	360 000,000	371 101,808	0,18%
AIL 2012-1	10 000	600 000,000	618 226,850	0,29%
AIL 2014-1	30 000	3 000 000,000	3 073 920,000	1,47%
AMENBANK ES2009	30 000	1 999 500,000	2 021 712,528	0,96%
AMENBANK2006	15 000	450 000,000	469 319,794	0,22%
AMENBANK2008(B)	20 000	1 400 000,000	1 448 328,767	0,69%
AMENBANKES2011-1	10 000	700 000,000	709 078,137	0,34%
AMENBANKSUB2010	18 000	1 319 760,000	1 339 906,770	0,64%
ATBSUB09 LIGA1	19 000	760 000,000	779 999,452	0,37%
ATBSUB09 LIGA2	20 000	1 250 000,000	1 284 441,781	0,61%
ATL 2008 (ES)	4 050	324 000,000	330 561,667	0,16%
ATL 2010-1	23 000	460 000,000	467 728,000	0,22%
ATL 2010-2	20 000	1 200 000,000	1 200 289,315	0,57%
ATL 2011 TF	10 000	1 000 000,000	1 044 109,589	0,50%
ATL 2013-1 TF	10 000	1 000 000,000	1 037 856,438	0,49%
ATL2009/2	17 000	680 000,000	687 668,165	0,33%
ATTIJARI BANK 2010	50 000	2 857 100,000	2 977 761,986	1,42%

ATTUABLE AGE COACA	00.000	4 000 000 000	4 000 000 010	0.7070/
ATTIJARI LEASE 2013-1-B	20 000	1 600 000,000	1 609 328,219	0,767%
ATTIJARI LEASE 2014-1-B	20 000	2 000 000,000	2 066 279,452	0,985%
ATTIJARI LEASE SUB 2014-A	20 000	2 000 000,000	2 001 972,602	0,95%
ATTIJARI LEASING 2010-1	20 000	400 000,000	405 018,302	0,19%
BH 2009CATB	50 000	3 845 000,000	3 845 446,652	1,83%
BNASUB09	23 300	1 552 945,000	1 602 387,365	0,76%
BTE 2009	20 000	1 000 000,000	1 012 427,398	0,48%
BTE 2010	10 000	600 000,000	607 248,658	0,29%
BTE 2010 V	10 000	600 000,000	607 684,274	0,29%
BTK09 CAT(A)	19 000	814 321,000	843 619,824	0,40%
BTK09 CAT(B)	15 000	900 000,000	933 600,575	0,45%
BTK2012-1CAT(B)	10 000	714 300,000	718 935,709	0,34%
BTK2014-1CAT(A)	40 000	4 000 000,000	4 010 954,521	1,91%
CIL 2010-1	22 000	440 000,000	447 847,671	0,21%
CIL 2010-2	10 000	200 000,000	201 390,137	0,10%
CIL 2011-1	10 000	400 000,000	415 430,137	0,20%
CIL2009/3	20 000	400 000,000	415 511,233	0,20%
CIL2013/1-A 7%	20 000	1 596 000,000	1 602 627,946	0,76%
CIL2014-2 7.6%	15 000	1 500 000,000	1 500 000,000	0,72%
HL 2010-1	10 000	200 000,000	204 533,698	0,10%
PANOBOIS 2007	1 500	30 000,000	31 136,877	0,01%
STB2010-1	46 000	2 760 000,000	2 854 705,052	1,36%
TL SUB 2013/A 7.3	20 000	2 000 000,000	2 106 323,288	1,00%
TLS SUB2010	10 000	400 000,000	415 341,589	0,20%
TLS2009-2	30 000	600 000,000	618 736,438	0,29%
TLS2010-1	15 000	300 000,000	307 211,507	0,15%
TLS2010-2	20 000	400 000,000	402 120,548	0,19%
TLS2011-1	20 000	800 000,000	820 668,493	0,39%
TLS2011-2	10 000	400 000,000	403 338,521	0,19%
TLS2011-3	10 000	600 000,000	625 925,917	0,30%
TLS2012-1	10 000	600 000,000	617 550,246	0,29%
TLS2014-1	20 000	2 000 000,000	2 078 272,877	0,99%
TLS2014-2	20 000	2 000 000,000	2 005 626,302	0,96%
UBCI 2013	20 400	2 040 000,000	2 104 761,337	1,00%
UIB2009-1 CAT A	20 000	1 000 000,000	1 019 331,507	0,49%
UIB2009-1 CAT B	20 000	1 333 000,000	1 359 995,989	0,65%
WIFAK LEASE 2010	10 000	400 000,000	417 439,123	0,20%
Produits divers				
INTERCALAIRE CIL 2014-2		10 744,110	3 498,082	0,00%

> Les entrées en portefeuille titres durant l'année 2014 se détaillent ainsi :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition
Obligations des Sociétés	170 000	16 995 000,000
AIL 2014-1	30 000	3 000 000,000
ATTIJARI LEASE 2014-1-B	20 000	2 000 000,000
ATTIJARI LEASE SUB 2014-A	20 000	2 000 000,000
BTK 2014-1CAT(A)	40 000	4 000 000,000
CIL 2014-2 7.6%	15 000	1 500 000,000
CIL2013/1-A 7%	5 000	495 000,000
TLS 2014-1	20 000	2 000 000,000
TLS 2014-2	20 000	2 000 000,000
Obligations Emises par l'Etat	30 000	3 000 000,000
EMPRUNT NATIONAL 2014	30 000	3 000 000,000
TOTAL	200 000	19 995 000,000

➤ Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 se détaillent ainsi :

Désignation	Nombre	Cout d'acquisition	Prix de Cession	Plus ou moins- values
Obligations des Sociétés	892 850	<u>13 662 536,000</u>	<u>13 663 536,000</u>	<u>1 000,000</u>
AIL 2009-1	7 000	140 000,000	140 000,000	0,000
AIL 2010-1	18 000	360 000,000	360 000,000	0,000
AIL 2012-1	10 000	200 000,000	200 000,000	0,000
AMEN BANK ES 2009	30 000	200 100,000	200 100,000	0,000
AMEN BANK 2006	15 000	150 000,000	150 000,000	0,000
AMEN BANK 2008 (B)	20 000	100 000,000	100 000,000	0,000
AMEN BANK ES 2011-1	10 000	100 000,000	100 000,000	0,000
AMEN BANK SUB 2010	18 000	120 060,000	120 060,000	0,000
ATB SUB 09 LIGA1	19 000	380 000,000	380 000,000	0,000
ATB SUB 09 LIGA2	20 000	250 000,000	250 000,000	0,000
ATL 2008 (ES)	4 050	81 000,000	81 000,000	0,000
ATL 2009	5 000	100 000,000	100 000,000	0,000
ATL 2010-1	23 000	460 000,000	460 000,000	0,000
ATL 2010-2	20 000	400 000,000	400 000,000	0,000
ATL 2009/2	17 000	340 000,000	340 000,000	0,000
ATL 2009/3	18 000	360 000,000	360 000,000	0,000
ATTIJARI BANK 10	50 000	714 300,000	714 300,000	0,000
ATTIJARI LEASE 2013-1-B	20 000	400 000,000	400 000,000	0,000
ATTIJARI LEASE 2010-1	20 000	400 000,000	400 000,000	0,000
BH 2009 CAT B	50 000	385 000,000	385 000,000	0,000
BH SUB 07	30 000	600 000,000	600 000,000	0,000
BNA SUB 09	23 300	155 411,000	155 411,000	0,000
BTE 2009	20 000	200 000,000	200 000,000	0,000
BTE 2010	10 000	100 000,000	100 000,000	0,000
BTE 2010 V	10 000	100 000,000	100 000,000	0,000
BTK 09 CAT(A)	19 000	271 415,000	271 415,000	0,000
BTK 09 CAT(B)	15 000	150 000,000	150 000,000	0,000
BTK 2012-1CAT(B)	10 000	142 850,000	142 850,000	0,000
CIL 2010-1	22 000	440 000,000	440 000,000	0,000

CIL 2010-2	10 000	200 000,000	200 000,000	0,000
CIL 2011-1	10 000	200 000,000	200 000,000	0,000
CIL 2009/1	5 000	100 000,000	100 000,000	0,000
CIL 2009/2	20 000	400 000,000	400 000,000	0,000
CIL 2009/3	20 000	400 000,000	400 000,000	0,000
CIL 2013/1-A 7%	20 000	399 000,000	400 000,000	1 000,000
HL 2010-1	10 000	200 000,000	200 000,000	0,000
PANOBOIS 2007	1 500	30 000,000	30 000,000	0,000
STB 2010-1	46 000	460 000,000	460 000,000	0,000
STM 2007	4 000	80 000,000	80 000,000	0,000
TLS SUB 2010	10 000	200 000,000	200 000,000	0,000
TLS 2008-3	8 000	160 000,000	160 000,000	0,000
TLS 2009-1	10 000	200 000,000	200 000,000	0,000
TLS 2009-2	30 000	600 000,000	600 000,000	0,000
TLS 2010-1	15 000	300 000,000	300 000,000	0,000
TLS 2010-2	20 000	400 000,000	400 000,000	0,000
TLS 2011-1	20 000	400 000,000	400 000,000	0,000
TLS 2011-2	10 000	200 000,000	200 000,000	0,000
TLS 2011-3	10 000	200 000,000	200 000,000	0,000
TLS 2012-1	10 000	200 000,000	200 000,000	0,000
UIB 2009-1 CAT A	20 000	200 000,000	200 000,000	0,000
UIB 2009-1 CAT B	20 000	133 400,000	133 400,000	0,000
WIFAK LEASE 2010	10 000	200 000,000	200 000,000	0,000
BTA	4 855	<u>5 343 438,140</u>	4 855 000,000	<u>-488 438,140</u>
BTA 04 2014	4 555	4 999 536,140	4 555 000,000	-444 536,140
BTA 07 2014	300	343 902,000	300 000,000	-43 902,000
TOTAL	897 705	19 005 974,140	18 518 536,000	-487 438,140

> Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations - Intérêts	2 907 917,534	2 702 447,512
Revenus des titres émis par le trésor et négociable sur le marché financier - Intérêts	4 190 086,223	4 651 786,819
TOTAL	7 098 003,757	7 354 234,331

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à 53 722 828,835 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2014	31/12/2013
Placements monétaires	(1)	16 921 846,716	9 944 440,067
Disponibilités	(2)	36 800 982,119	39 025 615,258
Total		53 722 828,835	48 970 055,325

(1)Placements monétaires :

a- Certificats de dépôt :

Emetteur	Taux de Rémunération	durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2014	% de l'Actif
UBCI	4,93%	20 jours	12/12/2014	1 995 629,747	2 000 000,000	0,95%
UBCI	4,93%	20 jours	16/12/2014	997 814,874	999 562,018	0,48%
UBCI	4,93%	20 jours	17/12/2014	1 995 629,747	1 998 905,193	0,95%
UBCI	4,93%	20 jours	18/12/2014	997 814,874	999 343,207	0,48%
UBCI	4,93%	20 jours	19/12/2014	997 814,874	999 233,846	0,48%
UBCI	4,93%	20 jours	23/12/2014	997 814,874	998 796,702	0,48%
UBCI	4,93%	20 jours	26/12/2014	1 496 722,311	1 497 703,737	0,71%
UBCI	4,93%	20 jours	30/12/2014	1 995 629,747	1 996 065,697	0,95%
UBCI	4,93%	20 jours	31/12/2014	1 995 629,747	1 995 847,693	0,95%
	Total placement	t certificats	de dépôt	13 470 500,795	13 485 458,093	6,43%

b- Bons de trésor à court terme :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur 31/12/2014	% de l'Actif
BTCT 24-03-15 52S	3 500	11/03/14	3 332 730,268	3 436 388,623	1,64%
Total placement BTCT		3 332 730,268	3 436 388,623	1,64%	

(2) Disponibilités :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Dépôts à terme	27 500 000,000	33 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	152 017,424	195 220,275
Intérêts courus/DAV (POT)	46 925,019	28 279,912
Avoirs en banque	9 102 039,676	5 802 115,071
Total	36 800 982,119	39 025 615,258

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
Intérêts des bons de trésor à court terme Intérêts des certificats de dépôt Intérêts sur les avoirs bancaires	126 811,157 623 653,092 1 502 220,434	90 369,024 447 609,553 1 103 047,008
TOTAL	2 252 684,683	1 641 025,585

3.3- Créances d'exploitation :

	Libellé	31/12/2014	31/12/2013
AC3	Créances d'exploitation	0,000	0,000
	Intérêts Emprunts	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>
	* BATAM	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal de l'EO	3 703 000,000	<u>3 703 000,000</u>
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4- Autres Actifs :

	Libellé	31/12/2014	31/12/2013
AC4	Autres Actifs	<u>83,189</u>	<u>209,995</u>
	RS sur achats BTA	83,189	209,995

3.5 - Opérateurs créditeurs:

	Libelle	31/12/2014	31/12/2013
<u>PA 1</u>	Opérateurs créditeurs	422 578,358	<u>749 748,535</u>
	Frais de gestionnaire	55 464,021	30 502,564
	Frais de dépositaire	52 820,172	102 762,654
	Frais des distributeurs	314 294,165	616 483,317

3.6 - Autres créditeurs divers:

	Libelle	31/12/2014	31/12/2013
PA 2	Autres créditeurs divers	39 432,364	<u>34 713,479</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	0,000
	Redevance CMF	17 759,693	17 380,882
	Charges à payer exercice antérieur	0,000	0,000
	Abonnement linéaire des Charges à payer sur ex. en cours	0,000	0,000
	Charges payées sur exercice en cours	21 672,671	17 332,597

3.7 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2013	
* Montant en nominal	198 267 300
* Nombre de titres	1 982 673
* Nombre d'actionnaires	2 204
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	162 230 900
* Nombre de titres émis	1 622 309
Rachats effectués	
* Montant en nominal	156 069 500
* Nombre de titres rachetés	1 560 695
Capital au 31/12/2014	
* Montant en nominal	204 428 700
* Nombre de titres	2 044 287
* Nombre d'actionnaires	2 176

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014 s'élève à 6 608 005,913 dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 31/12/2014 est de 2 044 287 contre 1 982 673 au 31/12/2013.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de l'exercice au 31/12/2013	<u>195 707 648,857</u>	195 707 648,857
Souscriptions de l'exercice	<u>162 230 900,000</u>	162 230 900,000
Rachats de l'exercice	<u>-156 069 500,000</u>	-156 069 500,000
Autres mouvements	<u>30 567,304</u>	7 440 764,981
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres (*)	599 100,046	599 100,046
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres (*)	-487 438,140	-487 438,140
- Frais de négociations de titres	-636,910	-636,910
- Régularisation des sommes non distribuables	-80 457,692	-80 457,692
- Sommes distribuables		7 410 197,677
Capital fin de l'exercice au 31/12/2014	201 899 616,161	209 309 813,838

(*) : Une écriture de reclassement d'un montant de 43 902 dinars a été effectuée entre les plus ou moinsvalues réalisées sur cession de titres et la variation des plus-values potentielles sur titres afin de rectifier l'annulation de l'amortissement de la décote, relative aux 300 BTA 07 2014 échus le 09/07/2014, comptabilisée indûment en tant que moins-value réalisée.

3.8 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2014 s'élèvent à 7 410 197,677 DT contre 6 994 159,068 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Somme distribuables des exercices antérieurs	1 310,910	176,588
Résultat d'exploitation	7 426 472,862	7 111 874,529
Régularisation du résultat d'exploitation	-17 586,095	-117 892,049
<u>Total</u>	7 410 197,677	6 994 159,068

3.9 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libelle	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13	
CH 1 Charges de gestion des placements Rémunération du gestionnaire Rémunération du dépositaire	1 669 625,327 219 138,339 208 703,181	1 640 948,644 215 374,516 205 118,581	
Rémunération des distributeurs	1 241 783,807	1 220 455,547	

3.10 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libelle	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13	
CH 2 Autres charges	254 590,251	242 436,743	
Redevance CMF	208 703,181	205 118,581	
Services bancaires et assimilés	0,000	0,000	
Charges diverses	0,000	0,000	
Abonnement des charges budgétisées	45 887,070	37 318,162	

Les charges budgétisées se détaillent ainsi :

<u>Etat des Charges Budgétisées</u> <u>Pour l'exercice 2014</u>

Libellé	<u>Budget</u>	<u>Budget</u>	
Libelle	<u>2014</u>	<u>2013</u>	
Taxes	18 755,150	18 107,401	
Frais bancaires	93,680	93,680	
Publication BO CMF	753,600	653,700	
Honoraires CAC	6 720,000	6 722,500	
Frais AGO et publications	3 885,354	2 740,881	
Jetons de Présence	12 000,000	9 000,000	
Alpha mena	0,000	0,000	
Autres	3 679,286	0,000	
TOTAL	<u>45 887,070</u>	<u>37 318,162</u>	

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs :

4-1 Rémunération du gestionnaire

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :
- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV qui est réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

5. Données par action et ratios pertinents

Nombre d'actions au 31/12

Données par action	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Revenus des placements	4,574	4,537	4,31	4,272	3,947
Charges de gestion des placements	-0,817	-0,828	-0,833	-0,805	-0,757
Revenu net des placements	3,757	3,709	3,477	3,467	3,189
Autres produits	0	0,000	0	0	0
Autres charges	-0,125	-0,122	-0,113	-0,135	-0,126
Résultat d'exploitation	3,633	3,587	3,364	3,332	3,063
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,009	-0,059	-0,081	0,036	0,228
Somme distribuables de l'exercice	3,624	3,528	3,283	3,368	3,291
Variation des (+) ou (-) values potentielles sur titres (+) ou (-) values réalisées sur	0,293	-0,008	0,036	-0,065	0,25
cession de titres	-0,238	0,049	-0,019	0	-0,017
Frais de négociation de titres	0	0,000	0	0	-0,001
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	0,055	0,041	0,017	-0,065	0,232
Résultat net de l'exercice	3,687	3,568	3,381	3,267	3,295
Droits d'entrées et droits de sorties	0	0	0	0	0
Résultats non distribuable de l'exercice	0,055	0,041	0,017	-0,065	0,232
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	-0,001	-0,001	-0,001	0,048
Sommes non distribuables de l'exercice	0,055	0,040	0,016	-0,066	0,280
Distribution de dividendes	3,527	3,283	3,369	3,291	3,613
Valeur liquidative	102,387	102,236	101,952	102,021	102,009
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,80%	0,79%	0,80%	0,80%	0,80%
Autres charges/actif net moyen	0,12%	0,12%	0,11%	0,13%	0,13%
Résultats distribuables de l'ex. /actif net moyen	3,55%	3,42%	3,23%	3,31%	3,48%
Actif net moyen	208 698 315,15	208 007 867,565	213 800 897,490	201 799 575,820	194 233 351,536

2 044 287

1 982 673

2 052 832

2 005 546

2 051 638

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 209 771 825 dinars et un bénéfice net de la période de 7 537 498 dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité d'UBCI FINANCE gestionnaire d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière d'« UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné les informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée cidessus.

En application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises à la réglementation en vigueur.

Tunis, 18 Mars2015

Le Commissaire Aux Comptes : ECC MAZARS Mohamed Ali ELAQUANI CHERIF

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de nouvelles conventions règlementées conclues au cours de l'exercice 2014.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI recevra une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

Au titre de l'exercice 2014, les commissions s'élèvent à 208 703,181 dinars.

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :
- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * l'exécution des ordres de Bourse de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI FINANCE prendra à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs,

les commissions de Négociation en bourse (CNB) et les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin de CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Ces commissions s'élèvent au 31/12/2014 à 219 138.339 dinars.

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE une convention de distributeur aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV qui sera réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

Au titre de l'exercice 2014, les commissions s'élèvent à 1 241 783,807 dinars.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence s'élevant à 12 000 dinars.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, 18 Mars 2015

Le Commissaire Aux Comptes : ECC MAZARS Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Etats financiers annuels de SICAV

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **05 mai 2015**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ECC MAZARS représenté par M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2014 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2014	31/12/2013
۸ ۵ ۸	ACTIFS	2.4	4 004 007 047	4 077 004 404
AC 1	Portefeuille-titres a- Actions et droits rattachés	3.1	1 091 227,617 446 666,624	1 077 321,424 410 028,048
	b- Obligations et valeurs assimilées		644 560,993	667 293,376
	c- Autres valeurs		0,000	0,000
	o Adres valedis		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	390 452,708	297 207,050
	a- Placements monétaires		147 273,798	147 582,024
	b- Disponibilités		243 178,910	149 625,026
	·			
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	100,274	120,986
	TOTAL ACTIF		1 481 780,599	1 374 649,460
	PASSIF		<u>21 673,378</u>	<u>17 123,874</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	3 270,446	3 786,571
			, -	,-
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	18 402,932	13 337,303
	ACTIF NET		1 460 107,221	1 357 525,586
<u>CP 1</u>	<u>Capital</u>	3.7	1 450 081,072	1 340 997,638
CP 2	Sommes distribuables	3.8	10 026,149	<u> 16 527,948</u>
<u> </u>	Commos distributables	5.0	10 020,149	10 021,340
	a- Sommes distribuables des exercices		7,903	1,819
	antérieurs		•	
	b- Sommes distribuables de l'exercice		10 018,246	16 526,129
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	<u> </u>	1 481 780,599	1 374 649,460

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2014 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres Dividendes Revenus des obligations et valeurs assimilées	3.1	47 750,194 16 140,590 31 609,604	46 530,014 15 862,500 30 667,514
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	3.2	<u>5 593,357</u>	<u>5 255,986</u>
	Total des revenus des placements		<u>53 343,551</u>	<u>51 786,000</u>
<u>CH 1</u>	Charges de gestion des placements	3.9	<u>-12 787,436</u>	<u>-13 096,512</u>
	Revenu net des placements		40 556,115	38 689,488
<u>CH 2</u>	Autres charges	3.10	-30 434,173	-21 279,750
	Résultat d'exploitation	-	10 121,942	17 409,738
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation		-103,696	-883,609
	Sommes distribuables de l'exercice	-	10 018,246	16 526,129
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		103,696	883,609
	<u>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</u>		-29 572,145	-37 973,727
	Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		72 625,201	22 972,487
	Frais de négociation de titres		-1 794,975	-2 472,194
	Résultat net de l'exercice	-	51 380,023	-63,696

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2014 en (DT)

Libellé	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>51 380,023</u>	<u>-63,696</u>
a- Résultat d'exploitation	10 121,942	17 409,738
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-29 572,145	-37 973,727
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	72 625,201	22 972,487
d- Frais de négociation de titres	-1 794,975	-2 472,194
AN2- Distributions de dividendes	<u>-17 360,218</u>	<u>-13 959,976</u>
AN3- Transactions sur le capital	<u>68 561,830</u>	<u>-120 323,193</u>
a- Souscriptions	69 969,614	0,000
- Capital	70 100,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-878,892	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	748,506	0,000
b- Rachats	1 407,784	120 323,193
- Capital	1 400,000	119 600,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-4,245	-557,186
- Régularisation des sommes distribuables	12,029	1 280,379
VARIATION DE L'ACTIF NET	102 581,635	-134 346,865
AN4- Actif Net	1 257 525 596	4 404 972 454
a- En début de l'exercice	1 357 525,586	1 491 872,451
b- En fin de l'exercice	1 460 107,221	1 357 525,586
AN5- Nombre d'actions	40.700	44.000
a- En début de l'exercice	13 790	14 986
<u>b- En fin de l'exercice</u>	14 477	13 790
VALEUR LIQUIDATIVE	100,857	98,442
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	3,67%	-0,15%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31/12/2014

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31/12/2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du 31/12/2014, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur cout d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2014 d'actions et droits rattachés, ainsi que d'obligations et valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% l'Actif
Actions, et droits rattachés		442 036,477	446 666,624	<u>30,14%</u>
ARTES	4 000	24 768,720	32 004,000	2,16%
BIAT	758	40 387,001	59 696,290	4,03%
CARTHAGE CEMENT	47 500	144 825,000	115 282,500	7,78%
LANDOR	2 000	11 460,000	10 760,000	0,73%
MONOPRIX	3 200	53 852,510	70 188,800	4,74%
SOTIPAPIER	7 000	38 178,100	34 552,000	2,33%
SOTRAPIL	4 000	34 647,240	35 416,000	2,39%
SOTUVER	5 500	32 774,650	28 930,000	1,95%
TAWASOL	14 588	16 046,800	10 868,060	0,73%
TPR	4 393	15 666,456	18 968,974	1,28%
TUNIS RE	3 000	29 430,000	30 000,000	2,02%
Obligations des Sociétés		466 199,326	475 947,349	32,12%
ATBSUB09 LIGA1	1 000	40 000,000	41 052,602	2,77%
ATTIJARI LEASE 2013-1-B	1 100	88 000,000	88 513,052	5,97%
ATTIJARI LEASE SUB 2014-A	500	50 000,000	50 049,315	3,38%
BHSUB07	200	35,326	35,326	0,00%
BNASUB09	1 700	113 305,000	116 912,383	7,89%
BTK09 CAT(A)	1 000	42 859,000	44 401,043	3,00%
CIL2013/1-A 7%	400	32 000,000	32 132,559	2,17%
SIHM 2008	1 000	20 000,000	20 311,408	1,37%
UBCI 2013	742	74 200,000	76 555,535	5,17%
UBCI 2013	58	5 800,000	5 984,126	0,40%
BTA		<u>165 820,000</u>	<u>168 613,644</u>	<u>11,38%</u>
BTA022015	20	20 000,000	21 006,466	1,42%
BTA082022	50	47 700,000	48 577,589	3,28%
BTA102015	100	98 120,000	99 029,589	6,68%
TOTAL		1 074 055,803	1 091 227,617	73,64%

> Les entrées en portefeuille titres durant l'année 2014 se détaillent ainsi :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition
Actions	66 721	241 398,990
CARTHAGE CEMENT	35 500	101 490,000
LANDOR	2 000	11 460,000
MONOPRIX	975	22 200,000
SFBT	180	2 388,600
SOTIPAPIER	7 000	38 178,100
SOTRAPIL	1 678	12 899,840
SOTUVER	1 800	7 305,650
TAWASOL	14 588	16 046,800
TUNIS RE	3 000	29 430,000
Obligations des sociétés	500	50 000,000
ATTIJARI LEASE SUB 2014-A	500	50 000,000
<u>BTA</u>	50	47 700,000
BTA082022	50	47 700,000
TOTAL	67 271	339 098,990

➤ Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 se détaillent ainsi :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins- values
<u>Actions</u>	13 610	175 188,269	247 813,470	72 625,201
ATTIJARI BANK	3 500	60 975,342	79 275,000	18 299,658
ВТ	5 000	32 651,477	49 850,000	17 198,523
SFBT	3 350	45 405,950	80 761,200	35 355,250
SOTRAPIL	10	5,500	6,300	0,800
TLS	1 743	36 144,750	37 916,280	1 771,530
TLS	7	5,250	4,690	-0,560
Obligations des Sociétés	7 400	119 624,000	119 624,000	0,000
BTK09 CAT(A)	1 000	14 285,000	14 285,000	0,000
BNA SUB 09	1 700	11 339,000	11 339,000	0,000
ATB SUB 09 LIGA1	1 000	20 000,000	20 000,000	0,000
SIHM 2008	1 000	20 000,000	20 000,000	0,000
ATTIJARI LEASE 2013- 1-B	1 100	22 000,000	22 000,000	0,000
CIL 2013/1-A 7%	400	8 000,000	8 000,000	0,000
BH SUB 07	200	4 000,000	4 000,000	0,000
ATL 2009/3	1 000	20 000,000	20 000,000	0,000
TOTAL	21 010	294 812,269	367 437,470	72 625,201

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

	Période	Période
Libellé	du 01/01/2014	du 01/01/2013
	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Revenus des Actions	<u>16 140,590</u>	<u>15 862,500</u>
Revenus des titres OPCVM	0.000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	<u>31 609,604</u>	<u>30 667,514</u>
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sue le marché financier	6 599,045	10 445,645
Revenus des obligations privées	25 010,559	20 221,869
TOTAL	47 750,194	46 530,014

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à 390 452,708 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2014	31/12/2013
Placements monétaires	(1)	147 273,798	147 582,024
Disponibilités		243 178,910	149 625,026
Total		390 452,708	297 207,050

(1)Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur 31/12/2014	% de l'Actif
BTCT 24-03-15 52S	150	11/03/14	142 831,297	147 273,798	9,94%
Total placement BTCT			142 831,297	147 273,798	9,94%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

	Période	Période
Libelle	du 01/01/2014	du 01/01/2013
	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Intérêts des bons de trésor à court terme	5 593,357	5 255,986
TOTAL	5 593,357	5 255,986

3.3 - Créances d'exploitations :

	Libelle	31/12/2014	31/12/2013
<u>AC 3</u>	Créances d'exploitations	0,000	0,000
	Dividendes à recevoir	0,000	0,000
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288

3.4 - Autres actifs :

	Libelle	31/12/2014	31/12/2013
AC 4	Autres Actifs	100,274	120,986
	RS sur BTA	100,274	120,986

3.5 - Opérateurs créditeurs:

	Libelle	31/12/2014	31/12/2013
<u>PA 1</u>	Opérateurs créditeurs	3 270,446	3 786,571
	Frais de gestionnaire	491,318	145,704
	Frais de dépositaire	361,240	706,743
	Frais des distributeurs	2 417,888	2 934,124

3.6 - Autres créditeurs divers:

	Libelle	31/12/2014	31/12/2013
PA 2	Autres créditeurs divers	18 402,932	<u>13 337,303</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	0,000
	Redevance CMF	123,836	115,638
	Abonnement linéaire des charges à payer ex. en cours	0,000	0,000
	Charges payées sur exercice en cours	18 279,096	13 221,665

3.7 - Capital:

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2013	
* Montant en nominal	1 379 000
* Nombre de titres	13 790
* Nombre d'actionnaires	11
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	70 100
* Nombre de titres émis	701
Rachats effectués	
* Montant en nominal	1 400
* Nombre de titres rachetés	14
Capital au 31/12/2014	
* Montant en nominal	1 447 700
* Nombre de titres	14 477
* Nombre d'actionnaires	11

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014 s'élève à 102 581,635 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 31/12/2014 est de 14 477 contre 13 790 au 31/12/2013.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital de l'exercice au 31/12/2013	<u>1 340 997,638</u>	<u>1 340 997,638</u>
Souscriptions de l'exercice	<u>70 100,000</u>	<u>70 100,000</u>
Rachats de l'exercice	<u>-1 400,000</u>	<u>-1 400,000</u>
Autres mouvements - Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres - Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres - Frais de négociation de titres - Régularisation sommes non distribuables - Sommes distribuables	40 383,434 -29 572,145 72 625,201 -1 794,975 -874,647	50 409,583 -29 572,145 72 625,201 -1 794,975 -874,647 10 026,149
Capital de l'exercice au 31/12/2014	<u>1 450 081,072</u>	<u>1 460 107,221</u>

3.8 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2014 s'élèvent à 10 026,149 DT contre 16 527,948 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Sommes distribuables des exercices antérieurs	7,903	1,819
Résultat d'exploitation	10 121,942	17 409,738
Régularisation du résultat d'exploitation	-103,696	-883,609
<u>Total</u>	10 026,149	16 527,948

3.9 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libellé	Période du 01/01/2014	Période du 01/01/2013
	au 31/12/2014	au 31/12/2013
CH 1 Charges de gestion des placements	<u>12 787,436</u>	<u>13 096,512</u>
Rémunération du gestionnaire	1 918,121	1 964,488
Rémunération du dépositaire	1 420,830	1 455,183
Rémunération des distributeurs	9 448,485	9 676,841

3.10 - Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Période	Période	
du 01/01/2014	du 01/01/2013	
au 31/12/2014	au 31/12/2013	
30 434,173	21 279,750	
1 420,830	1 455,183	
380,918	399,256	
0,000	0,011	
28 632,425	19 425,300	
	du 01/01/2014 au 31/12/2014 30 434,173 1 420,830 380,918 0,000	

Les charges budgétisées se détaillent ainsi :

<u>Etat des Charges Budgétisées</u> <u>Pour l'exercice 2014</u>

Libellé	<u>Budget</u>	<u>Budget</u>
Libelle	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Taxes	234,696	610,378
Frais bancaires	93,416	80,240
Publication BO CMF	753,600	653,200
Honoraires CAC	6 720,000	6 722,000
Frais AGO et publications	3 911,614	2 359,482
Jetons de Présence	12 000,000	9 000,000
Alpha mena	2 000,000	0,000
Autres	2 919,099	0,000
TOTAL	<u>28 632,425</u>	<u>19 425,300</u>

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs :

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI FINANCE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,135% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

-L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,665% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV qui est réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

5. Données par action et ratios pertinents

Données par actions et ratios pertinents Arrêté le 31/12/2014 (en DT)

Données par action	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Revenus des placements	3,685	3,755	4,130	3,398	3,710
Charges de gestion des placements	-0,883	-0,95	-1,223	-0,931	-0,996
Revenu net des placements	2,801	2,806	2,908	2,467	2,714
Autres produits	0	0	0	0	0,000
Autres charges	-2,102	-1,543	-1,610	-1,190	-1,134
Résultat d'exploitation	0,699	1,262	1,298	1,277	1,580
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,007	-0,064	-0,340	-0,062	-0,063
Somme distribuables de l'exercice	0,692	1,198	0,957	1,215	1,516
Variation des (+) ou (-) values potentielles sur titres	-2,043	-2,754	-10,427	-3,249	1,638
(+) ou (-) values réalisées sur cession de titres	5,017	1,666	8,030	1,377	1,426
Frais de négociation de titres	-0,124	-0,179	-0,159	-0,041	-0,009
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	2,850	-1,267	-2,555	-1,913	3,055
Résultat net de l'exercice	3,549	-0,005	-1,258	-0,636	4,634
Droits d'entrées et droits de sorties	0	0	0	0	0,000
Résultats non distribuable de l'exercice	2,850	-1,267	-2,555	-1,913	3,055
Régularisation du résultat non distribuable	0,070	-0,082	0,547	0,365	-0,196
Sommes non distribuables de l'exercice	2,920	-1,349	-2,008	-1,548	2,859
Distribution de dividendes	1,198	0,958	1,215	1,516	1,690
Valeur liquidative	100,857	98,442	99,551	101,817	103,666
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,90%	0,90%	0,90%	0,90%	0,90%
Autres charges/actif net moyen	2,14%	1,46%	1,19%	1,15%	1,03%
Résultats distribuables de l'exercice /actif net moyen	0,71%	1,20%	0,96%	1,23%	1,38%
Actif net moyen	1 420 788,92	1 454 651,857	2 035 059,834	2 075 715,852	2 378 115,19
Nombre d'actions au 31/12	14 477	13 790	14 986	20 063	21 584

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de 1 481 781 dinars et un bénéfice net de la période de 51 380 dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité d'UBCI FINANCE gestionnaire de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 31 décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné les informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

En application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises à la réglementation en vigueur.

Tunis, 18 Mars 2015

Le commissaire aux comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAQUANI CHERIF

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de nouvelles conventions règlementées conclues au cours de l'exercice 2014.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI recevra une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

Au titre de l'exercice 2014, les commissions s'élèvent à 1 420,830 dinars.

- L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :
- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * l'exécution des ordres de Bourse de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI FINANCE prendra à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI FINANCE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB) et les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin de CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,135% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Ces commissions s'élèvent au 31/12/2014 à 1 918,121 dinars.

-L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE une convention de distributeur aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,665% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV qui sera réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

Au titre de l'exercice 2014, les commissions s'élèvent à 9 448,485 dinars.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence s'élevant à 12 000 dinars. Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, 18 Mars 2015

Le commissaire aux comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Etats financiers annuels de SICAV

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **05 mai 2015**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ECC MAZARS représenté par Mr. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN Arrêté au 31/12/2014 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2014	31/12/2013
	ACTIES			
AC 1	ACTIFS Portefeuille-titres	3.1	1 985 955,859	1 475 810,779
	a- Actions et droits rattachésb- Obligations et valeurs assimilées		1 221 140,212 641 148,192	866 364,357 567 070,372
	c- Autres valeurs		123 667,455	42 376,050
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	538 998,607	375 744,457
	a- Placements monétaires		147 273,798	147 582,024
	b- Disponibilités		391 724,809	228 162,433
AC 3	Créances d'exploitations		0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		2 524 954,466	1 851 555,236
	PASSIF		27 307,191	26 022,864
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	6 388,293	8 969,413
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	20 918,898	17 053,451
	ACTIF NET		2 497 647,275	1 825 532,372
<u>CP 1</u>	<u>Capital</u>	3.5	2 481 380,529	1 808 234,297
<u>CP 2</u>	Sommes distribuables	3.6	<u>16 266,746</u>	<u>17 298,075</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		9,724	8,960
	b- Sommes distribuables de l'exercice		16 257,022	17 289,115
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 524 954,466	1 851 555,236

ETAT DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2014 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>58 062,264</u>	<u>56 281,536</u>
	Dividendes		27 606,595	25 556,199
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		30 455,669	30 725,337
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	3.2	<u>5 593,357</u>	<u>6 811,591</u>
	Total des revenus des placements		63 655,621	63 093,127
<u>CH 1</u>	Charges de gestion des placements	3.7	<u>-23 157,130</u>	-22 595,358
	Revenu net des placements		40 498,491	40 497,769
<u>CH 2</u>	Autres charges	3.8	-30 324,223	-23 509,720
	Résultat d'exploitation	•	10 174,268	16 988,049
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation		6 082,754	301,066
	Sommes distribuables de l'exercice		16 257,022	17 289,115
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-6 082,754	-301,066
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		-56 921,987	-60 370,062
	Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		132 051,322	-6 385,311
	Frais de négociation de titres		-4 738,421	-4 552,034
	Résultat net de l'exercice		80 565,182	-54 319,358

VARIATION DE L'ACTIF NET Arrêté au 31/12/2014 en (DT)

Libellé	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	80 565,182	<u>-54 319,358</u>
a- Résultat d'exploitation	10 174,268	16 988,049
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-56 921,987	-60 370,062
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	132 051,322	-6 385,311
d- Frais de négociation de titres	-4 738,421	-4 552,034
AN2- Distributions de dividendes	-16 429,842	<u>-20 965,581</u>
AN3- Transactions sur le capital	607 979,563	28 476,611
a- Souscriptions	940 759,601	511 610,937
- Capital	856 800,000	454 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	76 111,539	51 885,228
- Régularisation des sommes distribuables	7 848,062	5 425,709
b- Rachats	332 780,038	483 134,326
- Capital	304 400,000	429 200,000
- Régularisation des sommes non distribuables	25 756,221	49 294,976
- Régularisation des sommes distribuables	2 623,817	4 639,350
VARIATION DE L'ACTIF NET	672 114,903	-46 808,328
AN4- Actif Net		
a- En début de l'exercice	1 825 532,372	1 872 340,700
b- En fin de l'exercice	2 497 647,275	1 825 532,372
AN5-Nombre d'actions		-
a- En début de l'exercice	17 052	16 801
<u>b- En fin de l'exercice</u>	22 576	17 052
VALEUR LIQUIDATIVE	110,632	107,056
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	4,29%	-2,84%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31/12/2014

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31/12/2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du 31/12/2014, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur cout d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - Notes explicatives du bilan et de l'etat de resultat :

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2014 d'actions et valeurs assimilées ainsi que d'obligations et valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2014	% l'Actif
<u>Actions</u>		<u>1 229 200,109</u>	1 221 140,212	<u>48,36%</u>
ADWYA	8 500	65 498,450	69 470,500	2,75%
ARTES	12 617	84 634,149	100 948,617	4,00%
BIAT	1 500	85 288,737	118 132,500	4,68%
CARTHAGE CEMENT	92 000	285 760,696	223 284,000	8,84%
MONOPRIX	8 000	145 551,697	175 472,000	6,95%
SIMPAR	883	42 431,930	49 579,567	1,96%
SOTIPAPIER	21 000	111 800,980	103 656,000	4,11%
SOTRAPIL	5 030	43 517,930	44 535,620	1,76%
SOTUVER	13 930	82 032,360	73 271,800	2,90%
TAWASOL	80 000	70 226,750	59 600,000	2,36%
TPR	12 156	57 733,030	52 489,608	2,08%
TUNIS RE	15 070	154 723,400	150 700,000	5,97%
Titres OPCVM		<u>123 695,445</u>	123 667,455	<u>4,90%</u>
ALYSSA	1 065	108 622,545	109 031,505	4,32%
UNIVERS	150	15 072,900	14 635,950	0,58%
Obligations des Sociétés		180 052,989	<u>180 519,400</u>	<u>7,15%</u>
ATTIJARI LEASE 2013-1-B	1 000	80 000,000	80 466,411	3,19%
BHSUB07	300	52,989	52,989	0,00%
CIL2014-2 7.6%	1 000	100 000,000	100 000,000	3,96%
BTA		<u>446 585,833</u>	<u>460 395,587</u>	<u>18,23%</u>
BTA022015	70	70 369,833	73 892,463	2,93%
BTA052022	50	48 860,000	50 652,110	2,01%
BTA072017	130	129 116,000	132 462,521	5,25%
BTA072017	200	198 240,000	203 388,493	8,06%
Produits divers		<u>716,274</u>	<u>233,205</u>	<u>0,01%</u>
INTERCALAIRE CIL 2014-2	1	716,274	233,205	0,01%
TOTAL		1 980 250,650	1 985 955,859	78,65%

Les entrées en portefeuille titres durant l'année 2014 se détaillent ainsi :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition
Actions	191 205	828 607,440
ADWYA	8 500	65 498,450
BIAT	535	40 459,500
CATHAGE CEMENT	57 000	159 526,910
MONOPRIX	4 500	98 919,400
SIMPAR	883	42 431,930
SOTIPAPIER	21 619	114 898,180
SOTRAPIL	1 915	14 432,660
SOTUVER	7 130	35 012,360
TAWASOL	66 500	70 226,750
TPR	7 553	32 477,900
TUNIS RE	15 070	154 723,400
<u>Titres des OPCVM</u>	1 215	123 695,445
UNIVERS	150	15 072,900
ALYSSA	1 065	108 622,545
Obligations des sociétés	1 000	100 000,000
CIL2014-2 7.6%	1000	100 000,000
TOTAL	193 420	1 052 302,885

➤ Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 se détaillent ainsi :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins- values
<u>Actions</u>	34 344	413 689,126	546 774,940	133 085,814
ADWYA	4 500	36 900,000	47 362,243	10 462,243
ARTES	983	6 593,911	6 943,775	349,864
ATTIJARI BANK	6 000	105 811,400	123 263,674	17 452,274
BT	7 667	34 534,025	76 489,950	41 955,925
MONOPRIX	700	9 326,460	11 677,798	2 351,338
POULINA GP HOLD	5 000	29 999,720	79 038,101	49 038,381
SFBT	6 000	82 276,410	87 514,835	5 238,425
SOTIPAPIER	619	3 097,200	4 713,110	1 615,910
STAR	375	53 250,000	54 098,846	848,846
TLS	2 500	51 900,000	55 672,608	3 772,608
Titres des OPCVM	450	45 624,512	44 590,020	-1 034,492
UNIVERS	450	45 624,512	44 590,020	-1 034,492
Obligations des Sociétés	1 300	26 000,000	26 000,000	0,000
ATTIJARI LEASE 2013-1- B	1 000	20 000,000	20 000,000	0,000
BHSUB07	300	6 000,000	6 000,000	0,000
TOTAL	36 094	485 313,638	617 364,960	132 051,322

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libell2	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
Revenus des Actions	27 606,595	<u>25 556,199</u>
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	30 455,669	30 725,337
Revenus des obligations privées Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché	5 955,680	600,388
financier	24 499,989	30 124,949
TOTAL	58 062,264	56 281,536

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à 538 998,607 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2014	31/12/2013
Placements monétaires	(1)	147 273,798	147 582,024
Disponibilités		391 724,809	228 162,433
Total		538 998,607	375 744,457

(1)Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur 31/12/2014	% de l'Actif
BTCT 24-03-15 52S	150	11/03/14	142 831,297	147 273,798	5,83%
Total place	ement BTCT	-	142 831,297	147 273,798	5,83%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
Intérêts des bons de trésor à court terme	5 593,357	6 811,591
TOTAL	5 593,357	6 811,591

3.3 - Opérateurs créditeurs:

	Libelle	31/12/2014	31/12/2013
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>6 388,293</u>	<u>8 969,413</u>
	Frais de gestionnaire	2 373,618	873,446
	Frais de dépositaire	399,275	730,311
	Frais des distributeurs	3 615,400	7 365,656

3.4 - Autres créditeurs divers:

	Libelle	31/12/2014	31/12/2013
<u>PA 2</u>	Autres créditeurs divers	<u>20 918,898</u>	17 053,451
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	-0,001	168,000
	Redevance CMF	211,415	156,176
	Charges à payer	0,000	0,000
	Abonnement linéaire des Charges à payer ex. en cours	0,000	0,000
	Charges payées sur exercice en cours	20 707,484	16 729,275

3.5 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2013	
* Montant en nominal	1 705 200
* Nombre de titres	17 052
* Nombre d'actionnaires	103
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	856 800
* Nombre de titres émis	8 568
Rachats effectués	
* Montant en nominal	304 400
* Nombre de titres rachetés	3 044
Capital au 31/12/2014	
* Montant en nominal	2 257 600
* Nombre de titres	22 576
* Nombre d'actionnaires	144

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014 s'élève à 672 114,903 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV au 31/12/2014 est de 22 576 contre 17 052 au 31/12/2013.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de l'exercice au 31/12/2013	1 808 234,297	1 808 234,297
Souscriptions de l'exercice	<u>856 800,000</u>	<u>856 800,000</u>
Rachats de l'exercice	-304 400,000	<u>-304 400,000</u>
Autres mouvements	120 746,232	<u>137 012,978</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-56 921,987	-56 921,987
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	132 051,322	132 051,322
- Frais de négociation de titres	-4 738,421	-4 738,421
- Régularisation des sommes non distribuables	50 355,318	50 355,318
- Sommes distribuables		16 266,746
Capital fin de l'exercice au 31/12/2014	2 481 380,529	<u>2 497 647,275</u>

3.6 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2014 s'élèvent à 16 266,746 DT contre 17 298,075 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Somme distribuables des exercices antérieurs	9,724	8,960
Résultat d'exploitation	10 174,268	16 988,049
Régularisation du résultat d'exploitation	6 082,754	301,066
<u>Total</u>	16 266,746	17 298,075

3.7 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libellé	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
CH 1 Charges de gestion des placements	23 157,130	22 595,358
Rémunération du gestionnaire	8 438,800	8 127,201
Rémunération du dépositaire	1 471,867	1 446,852
Rémunération des distributeurs	13 246,463	13 021,305

3.8 - Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
CH 2 Autres charges	30 324,223	23 509,720
Redevance CMF	1 875,303	1 806,051
Services bancaires et assimilés	650,885	641,344
Charges diverses	0,000	0,000
Abonnement des charges budgétisées	27 798,035	21 062,325

Les charges budgétisées se détaillent ainsi :

<u>Libellé</u>	Budget 2014	Budget 2013
Taxes	223,521	2 148,012
Frais bancaires	93,420	80,240
Publications BO CMF	753,600	653,700
Honoraires CAC	6 720,800	6 720,400
Frais AGO et publications	4 066,201	2 459,973
Jetons de présence	12 000,000	9 000,000
Alpha mena	2 000,000	0,000
Autres	1 940,493	0,000
<u>Total</u>	<u>27 798,035</u>	<u>21 062,325</u>

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs :

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,45% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV qui est réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

5. Données par actions et ratios pertinents :

Données par actions et ratios pertinents Arrêté le 31/12/2014 (en DT)

Données par action	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Revenus des placements	2,820	3,700	4,918	3,788	3,718
Charges de gestion des placements	-1,026	-1,325	-1,956	-1,422	-1,218
Revenu net des placements	1,794	2,375	2,962	2,366	2,500
Autres produits	0	0	0	0,000	0,000
Autres charges	-1,343	-1,379	-1,517	-0,853	-0,667
Résultat d'exploitation	0,451	0,996	1,445	1,513	1,834
Régularisation du résultat d'exploitation	0,269	0,018	-0,225	-0,089	0,158
Sommes distribuables de l'exercice	0,720	1,014	1,219	1,424	1,992
Variation des (+) ou (-) values potentielles sur titres (+) ou (-) values réalisées sur cession	-2,521	-3,54	-29,199	-8,467	5,935
de titres	5,849	-0,374	31,616	6,309	0,236
Frais de négociation de titres	-0,210	-0,267	-0,38	-0,113	-0,019
(+) ou (-) V. sur titres	3,118	-4,182	2,036	-2,271	6,152
et Fr. de Nég.	3,	,,,,,,	_,,	_,	0,102
Résultat net de l'exercice	3,569	-3,186	3,481	-0,758	7,985
Droits d'entrées et droits de sorties	0	0	0	0,000	0,000
Résultats non distribuable de l'exercice	3,118	-4,182	2,036	-2,271	6,152
Régularisation du résultat non distribuable	0,752	0,002	-2,547	0,617	1,153
Sommes non distribuables de l'exercice	3,870	-4,180	-0,511	-2,271	7,305
Distribution de dividendes	1,014	1,219	1,424	1,992	1,801
Valeur liquidative	110,632	107,056	111,442	112,158	114,379
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion de placements /actif net moyen	1,24%	1,25%	1,25%	1,23%	1,16%
Autres charges/actif net moyen	1,62%	1,30%	0,97%	0,74%	0,63%
Résultats distribuables de l'exercice /actif net moyen	0,54%	0,94%	0,93%	1,31%	1,74%
Actif net moyen	1 874 848,726	1 806 240,160	2 621 724,102	3 587 292,907	3 817 342,589
		1 000 = 10,100			
	1 0 1 0 10,120		, -	<u> </u>	,

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers de la société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV», comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 2 524 954 dinars et un bénéfice net de la période de 80 565 dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité d'UBCI FINANCE gestionnaire d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière d'« UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » au 31 décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné les informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

En application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises à la réglementation en vigueur.

Tunis, 18 Mars 2015

Le Commissaire Aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de nouvelles conventions règlementées conclues au cours de l'exercice 2014.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI recevra une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

Au titre de l'exercice 2014, les commissions s'élèvent à 1 471,867 dinars.

- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :
- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * l'exécution des ordres de Bourse de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative.
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI FINANCE prendra à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB) et les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin de CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,45% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Ces commissions s'élèvent au 31/12/2014 à 8 438,800 dinars.

- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE une convention de distributeur aux termes de laquelle UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV UBCI confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV qui sera réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

Au titre de l'exercice 2014, ces commissions s'élèvent à 13 246,463 dinars.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence s'élevant à 12 000 dinars.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, 18 Mars 2015

Le Commissaire Aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Etats financiers annuels de SICAV

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **05 mai 2015**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ECC MAZARS représenté par Mr. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2014 en (DT)

Libellé	Note	31/12/2014	31/12/2013
ACTIES			
Portefeuille-titres	3.1	2 721 678,512	1 876 543,111
a- Actions et droits rattachés		2 721 678,512	1 876 543,111
b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
c- Autres valeurs		0,000	0,000
Placements monétaires et disponibilités	3.2	696 278,043	492 560,753
a- Placements monétaires		196 365,064	196 776,032
b- Disponibilités		499 912,979	295 784,721
Créances d'exploitations		0,000	0,000
Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		3 417 956,555	2 369 103,864
PASSIF		<u>31 553,820</u>	<u>30 384,123</u>
Opérateurs créditeurs	3.3	10 147,011	12 968,692
Autres créditeurs divers	3.4	21 406,809	17 415,431
ACTIF NET		3 386 402,735	2 338 719,741
<u>Capital</u>	3.5	3 363 706,099	2 334 307,992
Sommes distribuables	3.6	22 696,636	4 411,749
a- Sommes distribuables des exercices		2,019	-6 742,962
b- Sommes distribuables de l'exercice		22 694,617	11 154,711
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 417 956,555	2 369 103,864
	ACTIFS Portefeuille-titres a- Actions et droits rattachés b- Obligations et valeurs assimilées c- Autres valeurs Placements monétaires et disponibilités a- Placements monétaires b- Disponibilités Créances d'exploitations Autres actifs TOTAL ACTIF PASSIF Opérateurs créditeurs Autres créditeurs divers ACTIF NET Capital Sommes distribuables a- Sommes distribuables des exercices antérieurs b- Sommes distribuables de l'exercice	ACTIFS Portefeuille-titres a- Actions et droits rattachés b- Obligations et valeurs assimilées c- Autres valeurs Placements monétaires et disponibilités a- Placements monétaires b- Disponibilités Créances d'exploitations Autres actifs TOTAL ACTIF PASSIF Opérateurs créditeurs Autres créditeurs divers ACTIF NET Capital 3.5 Sommes distribuables a- Sommes distribuables des exercices antérieurs b- Sommes distribuables de l'exercice	ACTIFS Portefeuille-titres 3.1 2 721 678,512 a- Actions et droits rattachés 2 721 678,512 b- Obligations et valeurs assimilées 0,000 c- Autres valeurs 0,000 Placements monétaires et disponibilités 3.2 696 278,043 a- Placements monétaires 196 365,064 b- Disponibilités 499 912,979 Créances d'exploitations 0,000 Autres actifs 0,000 TOTAL ACTIF 3 417 956,555 PASSIF 31 553,820 Opérateurs créditeurs 3.4 21 406,809 ACTIF NET 3 386 402,735 Capital 3.5 3 363 706,099 Sommes distribuables 3.6 22 696,636 a- Sommes distribuables des exercices antérieurs 2,019 b- Sommes distribuables de l'exercice 22 694,617

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2014 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres Dividendes	3.1	70 904,990 70 904,990	63 752,295 63 752,295
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	3.2	<u>8 508,376</u>	<u>6 784,920</u>
	Total des revenus des placements		<u>79 413,366</u>	<u>70 537,215</u>
<u>CH 1</u>	Charges de gestion des placements	3.7	-39 082,948	<u>-32 398,784</u>
	Revenu net des placements	· · ·	40 330,418	38 138,431
<u>CH 2</u>	Autres charges	3.8	-32 138,685	-24 808,233
	Résultat d'exploitation	· ·	8 191,733	13 330,198
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation		14 502,884	-2 175,487
	Sommes distribuables de l'exercice		22 694,617	11 154,711
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-14 502,884	2 175,487
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		-145 026,396	-148 899,785
	Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		283 190,487	-5 199,146
	Frais de négociation de titres		-14 009,781	-8 155,767
	Résultat net de l'exercice		132 346,043	-148 924,500

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2014 en (DT)

Libellé	Période du 01/01/2014	Période du 01/01/2013	
	au 31/12/2014	au 31/12/2013	
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	132 346,043	<u>-148 924,500</u>	
 a- Résultat d'exploitation b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres d- Frais de négociation de titres 	8 191,733 -145 026,396 283 190,487 -14 009,781	13 330,198 -148 899,785 -5 199,146 -8 155,767	
AN2- Distributions de dividendes	<u>-4 391,082</u>	0,000	
AN3- Transactions sur le capital	919 728,033	<u>546 405,613</u>	
a- Souscriptions	2 245 711,692	928 768,632	
CapitalRégularisation des sommes non distribuablesRégularisation des sommes distribuables	2 316 200,000 -82 752,180 12 263,872	914 100,000 20 735,709 -6 067,077	
b- Rachats	1 325 983,659	382 363,019	
CapitalRégularisation des sommes non distribuablesRégularisation des sommes distribuables	1 329 100,000 -895,977 -2 220,364	375 200,000 9 588,015 -2 424,996	
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 047 682,994	397 481,113	
AN4- Actif Net a- En début de l'exercice b- En fin de l'exercice AN5- Nombre d'actions a- En début de l'exercice b- En fin de l'exercice	2 338 719,741 3 386 402,735 24 777 34 648	1 941 238,628 2 338 719,741 19 388 24 777	
VALEUR LIQUIDATIVE	97,737	94,390	
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	3,73%	-5,73%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31/12/2014

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31/12/2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du 31/12/2014, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur cout d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2014 d'actions et droits rattachés. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% l'Actif
Actions et droits rattachés		2 771 298,066	2 721 678,512	<u>79,63%</u>
ADWYA	20 750	145 869,300	169 589,750	4,96%
ARTES	20 000	149 726,369	160 020,000	4,68%
ASSAD	15 500	114 231,590	124 201,500	3,63%
BIAT	3 500	219 303,787	275 642,500	8,06%
CARTHAGE CEMENT	130 000	403 527,940	315 510,000	9,23%
CELLCOM	16 310	127 478,567	132 828,640	3,89%
LANDOR	19 000	132 365,333	102 220,000	2,99%
MONOPRIX	11 500	222 026,231	252 241,000	7,38%
OTH	18 370	127 009,000	132 355,850	3,87%
SIMPAR	2 500	124 849,334	140 372,500	4,11%
SIMPAR NG14	224	11 310,000	11 401,600	0,33%
SOTIPAPIER	33 000	192 788,600	162 888,000	4,77%
SOTRAPIL	17 178	150 854,116	152 094,012	4,45%
SOTUVER	29 716	168 284,164	156 306,160	4,57%
TAWASOL	175 000	172 292,280	130 375,000	3,81%
TPR	24 000	110 782,475	103 632,000	3,03%
TUNIS RE	20 000	198 598,980	200 000,000	5,85%
TOTAL		<u>2 771 298,066</u>	2 721 678,512	79,63%

Les entrées en portefeuille titres durant l'année 2014 se détaillent ainsi :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition
Actions	503 324	2 390 295,870
ADWYA	20 750	145 869,300
ARTES	1 400	10 225,740
ASSAD	15 500	114 231,590
BIAT	2 250	158 221,000
ВТ	2 500	24 000,000
CARTHAGE CEMENT	110 000	328 637,240
CELLCOM	25 494	199 161,910
LANDOR	26 264	182 970,690
MONOPRIX	6 000	138 526,950

ОТН	18 370	127 009,000
POULINA GP HOLD	5 000	26 000,000
SIMPAR	2 500	137 351,500
SOTIPAPIER	34 205	198 813,600
SOTRAPIL	9 605	87 025,570
SOTUVER	18 986	98 910,520
TAWASOL	175 000	172 292,280
TPR	9 500	42 450,000
TUNIS RE	20 000	198 598,980
Obligations des sociétés	0	0,000
	0	0,000
<u>OPCVM</u>	2 200	227 867,200
ALYSSA	2 200	227 867,200
BTA	0	0,000
	0	0,000
TOTAL	505 524	2 618 163,070

➤ Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 se détaillent ainsi :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values
Actions	158 648	1 400 134.073	1 690 973.960	290 839.887
ARTES	4 500	33 688.433	35 100.000	1 411.567
ATTIJARIBANK	8 900	129 157.178	199 434.720	70 277.542
BIAT	1 250	68 635.341	82 364.000	13 728.659
ВТ	22 500	127 322.203	218 280.560	90958.357
CARTHAGE CEMENT	34 000	119 549.198	111 900.000	-7 649.198
CELLCOM	9 184	71 683.343	78 484.780	6 801.437
LANDOR	7 264	50 605.357	50 129.160	-476.197
MONOPRIX	2 643	48 410.328	64 958.550	16 548.222
POULINAGPHOLD	19 000	116 983.667	100 545.270	-16 438.397
SFBT	12 495	170 699.350	251 325.430	80 626.080
SIMPAR	500	31 262.166	32 500.000	1 237.834
SOTRAPIL	2 427	29 918.324	30 620.530	702.206
SOTUVER	8 770	65 634.946	62 809.540	-2 825.406
STAR	750	99 200.775	108 293.210	9 092.435
TLS	4 545	94 199.800	97 285.920	3 086.120
TPR	3 715	17 148.202	15 707.360	-1 440.842
ADWYA	15 000	120 010.462	142 064.880	22 054.418
SOTIPAPIER	1 205	6 025.000	9 170.050	3 145.050

Obligations des sociétés	0	0.000	0.000	0.000
	0	0.000	0.000	0.000
<u>OPCVM</u>	2 200	227 867.200	220217.800	-7 649.400
ALYSSA	2 200	227 867.200	220217.800	-7 649.400
<u>BTA</u>	0	0.000	0.000	0.000
	0	0.000	0.000	0.000
TOTAL	160 848	1 628 001.273	1 911 191.760	283 190.487

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

	Période	Période
Libelle	du 01/01/2014	du 01/01/2013
	au	au
	31/12/2014	31/12/2013
Revenus des Actions	<u>63 145,590</u>	<u>59 927,600</u>
Revenus des titres OPCVM	<u>7 759,400</u>	<u>3 824,695</u>
TOTAL	70 904,990	63 752,295

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à 696 278,043 dinars et s'analyse comme suit :

		31/12/2014	31/12/2013
Placements monétaires	(1)	196 365,064	196 776,032
Disponibilités		499 912,979	295 784,721
Total		696 278,043	492 560,753

(1)Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur 31/12/2014	% de l'Actif
BTCT 24-03-15 52S	200	11/03/14	190 441,730	196 365,064	5,75%
Total placement BTCT		190 441,730	196 365,064	5,75%	

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01/01/2014	Période du 01/01/2013
	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Intérêts des bons de trésor à court terme Intérêts des certificats de dépôt	7 457,809 1 050,567	6 784,920 0,000
TOTAL	8 508,376	6 784,920

3.3 - Opérateurs créditeurs:

	Libelle	31/12/2014	31/12/2013
<u>PA 1</u>	Opérateurs créditeurs	<u>10 147,011</u>	<u>12 968,692</u>
	Frais de gestionnaire	2 900,449	1 262,509
	Frais de dépositaire	722,844	1 189,991
	Frais des distributeurs	6 523,718	10 516,192

3.4 - Autres créditeurs divers:

	Libelle	31/12/2014	31/12/2013
PA 2	Autres créditeurs divers	<u>21 406,809</u>	<u>17 415,431</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	0,000
	Redevance CMF	270,605	198,852
	Abonnement linéaire des charges à payer sur exercice en cours	0,000	0,000
	Charges payées sur exercice en cours	21 136,204	17 216,579

3.5 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2013	
* Montant en nominal	2 477 700
* Nombre de titres	24 777
* Nombre d'actionnaires	72
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	2 316 200
* Nombre de titres émis	23 162
Rachats effectués	
* Montant en nominal	1 329 100
* Nombre de titres rachetés	13 291
Capital au 31/12/2014	
* Montant en nominal	3 464 800
* Nombre de titres	34 648
* Nombre d'actionnaires	140

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014 s'élève à 1 047 682,994 dinars. Le nombre de titres d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV au 31/12/2014 est de 34 648 contre 24 777 au 31/12/2013.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de l'exercice au 31/12/2013	2 334 307,992	2 334 307,992
Souscriptions de l'exercice	2 316 200,000	2 316 200,000
Rachats de l'exercice	-1 329 100,000	<u>-1 329 100,000</u>
Autres mouvements	42 298,107	64 994,743
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres.	-145 026,396	-145 026,396
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	283 190,487	283 190,487
- Frais de négociation de titres	-14 009,781	-14 009,781
- Régularisation sommes non distribuables	-81 856,203	-81 856,203
- Sommes distribuables		22 696,636
Capital de l'exercice au 31/12/2014	3 363 706,099	3 386 402,735

3.6 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2014 s'élèvent à 22 696,636 dinars contre 4 411,749 dinars au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Sommes distribuables exercices antérieurs	2,019	-6 742,962
Résultat d'exploitation	8 191,733	13 330,198
Régularisation du résultat d'exploitation	14 502,884	-2 175,487
<u>Total</u>	22 696,636	4 411,749

3.7 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

	Période	Période
Libelle	du 01/01/2014	du 01/01/2013
	au 31/12/2014	au 31/12/2013
	01/12/2014	0171272010
CH 1 Charges de gestion des placements	39 082,948	32 398,784
Rémunération du gestionnaire	11 166,553	9 256,794
Rémunération du dépositaire	2 791,649	2 314,213
Rémunération des distributeurs	25 124,746	20 827,777

3.8 - Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

	Période	Période
Libelle		du 01/01/2013
	au 31/12/2014	au 31/12/2013
CH 2 Autres charges	32 138,685	24 808,233
Redevance CMF	2 791,649	2 314,213
Services bancaires et assimilés	1 490,236	1 581,019
Charges diverses	0,000	1,056
Abonnement des charges budgétisées	27 856,800	20 911,945

> Les charges budgétisées se détaillent ainsi :

<u>Etat des Charges Budgétisées</u> <u>Pour l'exercice 2014</u>

المطائل خالمطائل	<u>Budget</u>	<u>Budget</u>
<u>Libellé</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Taxes	352,399	2 086,929
Frais bancaires	92,000	80,240
Publication BO CMF	753,200	653,700
Honoraires CAC	6 720,000	6 721,900
Frais AGO et publications	3 920,366	2 369,176
Jetons de Présence	12 000,000	9 000,000
Alpha mena	2 000,000	0,000
Autres	2 018,835	0,000
TOTAL	<u>27 856,800</u>	<u>20 911,945</u>

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs :

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV qui est réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

5.Données par action et ratios pertinents :

Nombre d'actions au 31/12

Données par actions et ratios pertinents Arrêté le 31/12/2014 (en DT)

Données par action	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Revenus des placements	2,292	2,847	2,729	2,704	2,142
Charges de gestion des placements	-1,128	-1,308	-1,772	-1,468	-1,264
Revenu net des placements	1,164	1,539	0,957	1,236	0,877
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,928	-1,001	-1,336	-0,901	-0,836
Résultat d'exploitation	0,236	0,538	-0,379	0,335	0,041
Régularisation du résultat d'exploitation	0,419	-0,088	0,106	-0,003	0,074
Somme distribuables de l'exercice	0,655	0,450	-0,273	0,332	0,115
Variation des (+) ou (-) values potentielles sur titres	-4,186	-6,010	-28,690	0,125 -12,31	0,115 6,379
(+) ou (-) values réalisées sur cession de titres	8,173	-0,210	26,932	5,707	1,423
Frais de négociation de titres	-0,404	-0,329	-0,31	-0,125	-0,064
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	3,583	-6,549	-2,069	-6,729	7,738
Résultat net de l'exercice	3,820	-6,011	-2,448	-6,394	7,779
				8,478	7,779
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultats non distribuable de l'exercice	3,583	-6,549	-2,069	-6,729	7,738
Régularisation du résultat non distribuable	-0,714	0,363	-2,049	-0,583	-2,599
Sommes non distribuables de l'exercice	2,869	-6,186	-4,118	-6,146	5,139
Distribution de dividende	0,178	0,000	0,331	0,115	0,034
Valeur liquidative	97,737	94,39	100,125	104,847	110,775
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements/actif net moyen	1,40%	1,40%	1,40%	1,40%	1,39%
Autres charges/actif net moyen	1,15%	1,07%	1,06%	0,86%	0,92%
Résultats distribuables de l'exe./actif net moyen	0,29%	0,58%	-0,30%	0,32%	0,13%
Actif net moyen	2 793 425,266	2 314 962,956	2 454 858,243	3 001 251,938	2 842 944,65

34 648

24 777

19 388

28 619

31 189

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers de la société « UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV», comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 3 417 957 dinars et un bénéfice net de la période de 132 346 dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité d'UBCI FINANCE gestionnaire d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière d'« UBCI UNIVERS ACTION SICAV » au 31 décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné les informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

En application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises à la réglementation en vigueur.

Tunis, 18 Mars 2015

Le commissaire aux comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de nouvelles conventions règlementées conclues au cours de l'exercice 2014.

<u>B.</u> <u>Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures</u>

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- L'UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI recevra une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

Au titre de l'exercice 2014, les commissions s'élèvent à 2 791,649 dinars.

- UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :
- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * l'exécution des ordres de Bourse de la SICAV.
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI FINANCE prendra à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB) et les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin de CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Ces commissions s'élèvent au 31/12/2014 à 11 166,553 dinars.

- UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE une convention de distributeur aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV qui sera réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

Au titre de l'exercice 2014, ces commissions s'élèvent à 25 124,746 dinars.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence s'élevant à 12 000 dinars.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, 18 Mars 2015

Le commissaire aux comtes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV AVENIR

SICAV AVENIR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **05 mai 2015**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes CMC – DFK International représentée par Mr. Chérif BEN ZINA.

BILAN arrêté au 31/12/2014 (Unité : en Dinars Tunisiens)

(Office : eri Dinars 1	<u>Notes</u>	31/12/2014	31/12/2013
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	967 497	879 090
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachésb - Obligations et Valeurs assimiléesc - Autres Valeurs		424 053 543 444 -	388 913 490 177 -
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		364 115	421 104
a - Placements monétaires b - Disponibilités	3-3 3-9	303 937 60 178	388 604 32 500
AC 3 - Créances d'exploitation	3-10	348	348
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		1 331 961	1 300 542
PASSIF			
PA 1- Opérateurs créditeurs PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	4 207 -	4 189
TOTAL PASSIF		4 207	4 189
ACTIF NET			
CP 1 -Capital	3-5	1 286 001	1 265 048
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	10	31 304
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		10	20
b - Sommes distribuables de l'exercice		-	31 284
ACTIF NET		1 286 011	1 296 353
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 290 218	1 300 542

ETAT DE RESULTAT

arrêté au 31 Décembre 2014 (Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2014 au	Période du 01/01/2013 au
	Notes	31/12/2014	31/12/2013
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	3-2	40 808	31 492
a - Dividendes		17 801	12 953
b - Revenus des obligations		23 006	18 539
et valeurs assimilées			
c - Revenus des autres valeurs		-	-
PR 2 - Revenus des placements monétaires	3-4	15 096	13 434
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		55 903	44 926
CH 1 - Charges de gestion des placements	3-8	-14 182	-14 248
REVENU NET DES PLACEMENTS		41 721	30 678
PR 3 - Autres produits		-	600
CH 2 - Autres charges		-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		41 721	31 278
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		21	6
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		41 743	31 284
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-21	-6
* Variation des +/- values potentielles sur titres		18 571	-71 196
* +/- values réalisées sur cession des titres		-43	32 977
* Frais de négociation de titres		0	-675
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		60 249	-7 617

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31 Décembre 2014 (Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01/2014au 31/12/2014	Période du 01/01/2013au 31/12/2013
AN 1 - Variation de l'Actif Net resultant		
des opérations d'exploitation		
a - Résultat d'exploitationb - Variation des +/- values potentielles	41 721	31 278
sur titres	18 571	- 71 196
c - +/- values réalisées sur cession de titres	- 43	32 977
d - Frais de négociation de titres	-	- 675
AN 2 - Distribution des dividendes	- 31 294	- 25 924
AN 3 -Transaction sur le capital		
a - Souscriptions	2 969	2 172
* Capital	2 933	2 225
* Régularisation des sommes non distrib.	15	- 59
* Régularisations des sommes distrib.	21	6
* Droits d'entrée	-	-
b - Rachats	-	-
* Capital	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-
* Droits de sortie	-	-
c - Régularisation des sommes distribuables	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	31 924	- 31 368
AN 4 - Actif Net		
a - En début de l'exercice	1 296 353	1 327 721
b - En fin de l'exercice	1 328 277	1 296 353
AN 5 - Nombre d'actions		
a - En début de l'exercice	22 859	22 820
b - En fin de l'exercice	22 912	22 859
VALEUR LIQUIDATIVE	57,973	56,711
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	4,64%	-0,58%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 31/12/2014

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 967 497 DT contre 879 090 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Coût d'acquisition	988 445	921 879
- Actions et droits rattachés	405 806	395952
- Titres OPCVM	52 663	45 948
- Obligations et valeurs assimilées	529 975	479 980
Plus ou moins values potentielles	-34 416	-52 987
- Actions et droits rattachés	-34 824	-53081
- Titres OPCVM	408	94
- Obligations et valeurs assimilées		
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	13 469	10 197
Total	967 497	879 090

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2014 sur le poste « Portefeuille-Titres », sont indiqués ci-après :

Libellés	Coût d'Acquisition	Intérêts courus	+/- Values Potentielles	Valeur Fin Exercice	+/- Values Réalisées
Solde au 31/12/2013	921 880	10 197	-52 986	879 090	
Acquisitions de l'exercice					
Actions et droits rattachés	199 402			199 402	
Obligations des sociétés	150 000			150 000	
Titres OPCVM	77 399			77 399	
Remboursement et cession de l'exercice					
Cession des actions et droits rattachés	-189 548			-189 548	260
Annuités et cession des obligations des sociétés	-100 005			-100 005	
Cession de titres OPCVM	-70 684			-70 684	-303
Variation des Plus ou moins values			18 570	18 570	
Variation des intérêts courus		3 272		3 272	
Solde au 31/12/2014	988 445	13 469	-34 416	967 497	-43

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 40 808 DT pour la période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014 contre un montant de 31 492 DT du 01/01/2013 au 31/12/2013, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Revenus des actions	15 963	11 260
- Revenus des Titres OPCVM	1 838	1 693
- Revenus des Obligations	23 006	18 539
Total	40 808	31 492

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014, à 303~937~DT contre 388~604~DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013 (*)
Bons de trésor à court terme	98 390	183 057
Compte à terme	205 547	205 547
Total	303 937	388 604

(*) Reclassé

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014, à 15 096 DT contre à 13 434 DT du 01/01/2013 au 31/12/2013, et représentent le montant des intérêts courus sur les Bons de trésor à court terme et les comptes de dépôts.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Intérêts/ Placements à terme	9 979	8 261
- Intérêts/ Bons de trésor	5 116	5 173
Total	15 096	13 434

3-5 Note sur le capital

Capital au 01/01/2014	
- Montant	1 265 049
- Nombre de titres	22 859
- Nombre d'actionnaires	21
Souscriptions	
- Montant	2 948
- Nombre de titres	53
- Nombre d'actionnaires nouveaux	<u> </u>
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	<u> </u>
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles sur titres	18 571
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-43
- Frais de négociation de titres	-523
Capital au 31/12/2014	
- Montant	1 286 001
- Nombre de titres	22 912
- Nombre d'actionnaires	21

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2014 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Sommes distribuables de l'exercice	41 743	31 284
Sommes distribuables des exercices antérieurs	10	20
Total	41 753	31 304

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 4 207 DT contre 4 189 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

	Libellé	31/12/2014	31/12/2013
_	Gestionnaire	1 124	1 106
-	Dépositaire	3 083	3 083
	Total	4 207	4 189

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014, à 14 182 DT contre 14 248 DT du 01/01/2013 au 31/12/2013, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Rémunération du gestionnaire	13 002	13 068
- Rémunération du dépositaire	1180	1 180
Total	14 182	14 248

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 60 178 DT contre 32 500 DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Avoirs en banque	60 178	32 500
Total	60 178	32 500

3-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste demeure inchangé au 31/12/2014 par rapport à celui du 31/12/2013, il s'élève à 348 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Dividendes à recevoir	348	348
Total	348	348

4 - AUTRES INFORMATIONS

4-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

4- 3 Données par action et ratios pertinents

Données par action	2014	2013	2012	2011	2010
Revenus des placements	2,440	1,965	1,785	1,933	2,042
Charges de gestion des placements	-0,619	-0,623	-0,649	-0,618	-0,664
Revenus net des placements	1,821	1,342	1,136	1,314	1,378
Autres produits	-	0,026	-	-	-
Autres charges	-				-
Résultat d'exploitation (1)	1,821	1,368	1,136	1,314	1,378
Régularisation du résultat d'exploitation	0,001		0,001	-0,006	-0,085
Sommes distribuables de l'exercice	1,822	1,369	1,137	1,308	1,293
rexercice					
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,811	-3,115	-2,013	-0,165	0,396
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-0,002	1,443	2,103	0,11	0,776
Frais de négociation de titres	-0,023	-0,03	-0,019	-0,003	-0,01
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	0,786	-1,701	0,071	-0,059	1,162
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	2,607	-0,333	1,207	1,256	2,539
Résultat non distribuable de l'exercice	0,786	-1,701	0,071	-0,059	1,162
Régularisation du résultat non distribuable	0,001	-0,003	0,015	-0,005	0,1
Sommes non distribuables de l'exercice	0,786	-1,704	0,086	-0,064	1,262
Distribution de dividendes	1,369	1,136	1,309	1,293	1,418
Valeur liquidative	57,950	56,711	58,182	58,269	58,317

Ratios de gestion des placements

Actif Net Moyen	1 312 053	1 312 037	1 325 302	1 325 416	1 315 662
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,08%	1,09%	1,12%	1,06%	1,15%
Autres charges / actif net moyen	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,18%	2,38%	1,96%	2,24%	2,24%

PORTEFEUILLE AU 31/12/2014

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 31/12/2014	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		405 806,347	370 982,434	28,75%	28,85%
AE TECH	4500	11 880,000	12 343,500	0,96%	0,96%
ATB	10000	43 651,900	43 630,000	3,38%	3,39%
ATL	15475	43 857,120	41 457,525	3,21%	3,22%
BS	1467	26 007,350	34 996,752	2,71%	2,72%
BTEI ADP	550	16 895,000	13 689,500	1,06%	1,06%
CAR CEMENT	19175	52 360,363	46 537,725	3,61%	3,62%
ELECTRSTAR	1999	10 374,810	13 573,210	1,05%	1,06%
ENNAKL	2974	31 044,249	30 177,178	2,34%	2,35%
ESSOUKNA	5000	27 435,270	31 305,000	2,43%	2,43%
NEW BODY LINE	2429	14 639,920	16 857,260	1,31%	1,31%
SIPHAT	1400	35 593,600	12 040,000	0,93%	0,94%
SITS	852	2 388,508	1 635,840	0,13%	0,13%
SOMOCER	4000	11 360,000	10 072,000	0,78%	0,78%
SOTRAPIL	936	23 356,730	8 287,344	0,64%	0,64%
SOTUVER	2596	16 444,840	13 654,960	1,06%	1,06%
TPR	1680	6 195,687	7 254,240	0,56%	0,56%
TUNINVEST	600	6 304,000	6 620,400	0,51%	0,51%
TUNIS RE	2685	26 017,000	26 850,000	2,08%	2,09%
Obligations		529 975,000	543 443,975	42,12%	42,26%
AMENBANK2009 B	500	33 325,000	33 705,542	2,61%	2,62%
ATL 2014-3 C	500	50 000,000	50 068,302	3,88%	3,89%
BNA 2009 SUB	1 000	66 650,000	68 764,102	5,33%	5,35%
BTE 2009	1 000	50 000,000	50 615,617	3,92%	3,94%
BTK 2014-1 B	1 000	100 000,000	100 261,260	7,77%	7,80%
CIL 2012/1	500	30 000,000	31 088,877	2,41%	2,42%
ELW 2013	1 000	80 000,000	83 008,877	6,43%	6,45%
HL F 2010/1	1 000	20 000,000	20 451,069	1,59%	1,59%
TL 2013-2 B	1 000	100 000,000	105 480,329	8,18%	8,20%
OPCVM		52 663,299	53 071,084	4,11%	4,13%
SICAV_EPARGNANT	517	52 663,299	53 071,084	4,11%	4,13%
Total Général		988 444,646	967 497,493	74,99%	75,23%

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « SICAV AVENIR» arrêtés au 31 Décembre 2014, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

1- Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « SICAV AVENIR» arrêtés au 31 Décembre 2014. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société « SICAV AVENIR». Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SICAV AVENIR», ainsi que les résultats de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2014.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « SICAV AVENIR » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis, le 14 Avril 2015

Le commissaire aux comptes :

CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Dans le cadre de nos travaux de commissariat aux comptes de la société « SICAV AVENIR», nous avons été avisés des conventions suivantes entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales :

- La convention de dépositaire conclue entre la société « SICAV AVENIR » et la « STB » au titre de laquelle la Banque perçoit une rémunération annuelle fixe. A ce titre, les honoraires de la « STB » comptabilisés au titre de l'année 2014, s'élèvent à 1 180 Dinars TTC.
- La convention de gestion conclue entre la société « SICAV AVENIR » et la société « STB MANAGER » qui accepte l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financière et administrative. La rémunération annuelle de la société « STB MANAGER » est calculée au taux de 1 % TTC de l'actif net. A ce titre, les honoraires de la société «STB MANAGER » comptabilisés au titre de l'année 2014, s'élèvent à 13 002 Dinars TTC.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles précités.

Tunis, le 14 Avril 2015

Le commissaire aux comptes :

CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA